Le journal

UNC 35

Trimestriel | N° 587 | Janvier 2022

L'enjeu 2022 : le recrutement

Union Nationale des Combattants d'Ille-et-Vilaine

La Maison du Monte Escalier

L'autonomie retrouvée

***25 ans** d'expérience,*
***+ de 11000** installations...*

MONTE-ESCALIERS

ÉLÉVATEURS INTÉRIEURS
ET EXTÉRIEURS COMPACTS

PLATEFORMES

ASCENSEURS PRIVATIFS

DEVIS GRATUIT

Crédit d'impôts* -25 %

La Maison du Monte Escalier
26 Rue du passavent
Zac D'Orson - 35 770 VERN SUR SEICHE
02 23 30 10 30
www.la-maison-du-monte-escalier.fr

* Conformément à la loi de finances en vigueur

Nos fondateurs

Daniel Brottier, aumônier des soldats et Georges Clemenceau, homme politique, président du Conseil, ont créé l'Union Nationale des Combattants, seule association référente et pluraliste du monde combattant, 15 jours après l'Armistice de 1918.

L'association a été déclarée au journal officiel le 11 décembre de la même année et reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Le révérend père Daniel Brottier a eu l'idée de notre devise : « Unis comme au front ».

EDITO

Je débuterais cet édito en remerciant les présidents locaux qui ont participé à l'assemblée générale du 13 novembre à Saint-Germain-en-Coglès et en regrettant aussi que certains aient préféré « rester au coin du feu ».

Pour vous qui étiez absents et pour tous les adhérents, vous trouverez le compte rendu fidèle de cette assemblée dans ce journal. N'hésitez pas à le lire, c'est une saine lecture. Comme je l'ai souligné dans mon intervention, avec l'application des nouveaux statuts, nous ouvrons un nouveau chapitre de la vie de la « Fédération UNC 35 ».

Aujourd'hui, ces statuts nous lient encore plus étroitement entre membres de l'UNC, puisqu'il nous faut être agréé par l'échelon immédiatement supérieur. Depuis les associations locales sont agréées par la fédération départementale alors qu'elle-même est agréée par la fédération nationale. Cette unité de statuts et le caractère multigénérationnel de ses adhérents sont la force de l'UNC, donc notre force.

Un nouveau conseil d'administration a été élu et sa mission prioritaire sera de s'attaquer aux problèmes importants causés par le vieillissement de la génération AFN. Il appartient à tous les administrateurs départementaux et locaux, mais aussi à tous les présidents et aux adhérents de jouer les « sergents recruteurs ». Nos nouveaux statuts définissent clairement les catégories d'adhérents potentiels. Un grand merci à tous ceux qui vont s'engager à nos côtés pour compenser les pertes inéluctables dues à l'âge. Comme je l'ai dit lors de l'assemblée générale, il nous appartient, il vous appartient d'étaler ce « coup de temps ».

De 2021 qui aura vu le Covid-19 entraver nos actions internes, retenez nos deux opérations de soutien à l'Armée : l'opération Barkhane au cours du premier semestre (colis aux militaires des 11e RAMA et 2e RMAT) et les militaires en mission extérieure au moment de Noël (colis au 2e RMAT). Pour ces deux actions, nous avons enregistré la participation de plusieurs écoles dont les élèves ont fait de nombreux dessins fort appréciés des militaires qui au retour de mission se sont déplacés dans les classes pour remercier les élèves.

Le prochain semestre va être très chargé avec les élections présidentielles et législatives. Il va nous falloir trouver les créneaux pour les carrefours d'arrondissement, les formations des nouveaux présidents, les réunions de commissions et l'assemblée générale. Heureusement, notre siège rue Durafour est opérationnel.

Avec les fêtes de fin d'année, certains d'entre nous vont se retrouver seuls. Alors, un petit geste de solidarité sera le bienvenu. N'hésitez pas, pensons à nos anciens. Pensons aussi à les protéger et à nous protéger du Covid-19. Le cadeau de la vie est le plus important.

Je terminerais cet édito en présentant à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonne année. Que celle-ci vous soit douce et voit se réaliser vos espoirs les plus chers. Beaucoup de bonheur à vous et à vos proches. Et pour l'UNC qui vient d'ouvrir la première page de son second centenaire, « longue vie ».

Claude Perrier,
Président UNC 35

REDACTION & ADMINISTRATION : 2 rue Durafour - Rennes
Tél. 02 99 84 86 00 - 09 72 53 72 47
N° ISSN : 2112-4949
Site internet : **www.unc-35.fr** - Mail : **contact@unc-35.fr** - Blog : **www.unc35leblog.over-blog.fr**
Facebook : https://www.facebook.com/UNC-dIlle-et-Vilaine-1337585836254882/
Directeur de la publication : Claude Perrier
Rédacteur en chef : Daniel Jolys
Secrétaire de rédaction : Catherine Gérard
Comité de rédaction : Daniel Bricon, Joseph Havard, Jean-Claude Painchaud et Alain Villemer
Photos de couverture : © UNC35
Mise en pages et Impression : Imprimerie Reuzé - Tél. 02 99 47 95 42
Régie publicitaire : Bretagne Régie Médias - Tél. 02 96 87 33 60
Tirage à 11 600 exemplaires - *Prix inclus dans la cotisation*

Le journal

N° 587 | Janvier 2022

Sommaire

INFOS GÉNÉRALES 4

- In Memoriam P. 4
- Assemblée générale 2021 P. 5
- Informations générales P.11
- Législation P. 11
- Histoire : 1942 - Tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale P. 12
- Informations diverses P. 14
- Résidence Père-Brottier P. 15

ASSOCIATIONS 16

- Arrondissement de Fougères P. 16
- Arrondissement de Montfort P. 20
- Arrondissement de Redon P. 22
- Arrondissement de Rennes Ville P. 25
- Arrondissement de Rennes Nord P. 26
- Arrondissement de Rennes Sud P. 32
- Arrondissement de Saint-Malo P. 37
- Arrondissement de Vitré P. 41

DIVERS 49

- Notre carnet P. 49
- Espace détente P. 50
- Magasin de l'UNC P. 51

A DÉCOUVRIR EN AVRIL 2022

- Histoire :
  1942-1945 : l'épopée du Normandie-Niemen
- Dossier :
  1942 : les convois de l'Atlantique-Nord

Pour les articles concernant la vie des associations locales :

BIEN ECRIRE POUR ETRE LU

NOUVEAU

NOUVELLES RÈGLES D'INSERTION DE TEXTES ET DE PHOTOGRAPHIES

Pour des raisons budgétaires, la taille du Journal UNC 35 doit être fixée, en moyenne annuelle, à 44 pages. Afin de maintenir cette exigence, un calibrage des textes destinés à la « vie les associations locales » s'impose. Il est rappelé que les écrits doivent être transmis impérativement par courriel à l'adresse contact@unc-35.fr, sous format Word, Libre Office ou Open Office. Chaque association **ne devra pas dépasser 350 mots** pour 3 articles maximum. Une fonctionnalité des logiciels précités les comptabilisent automatiquement. Les textes manuscrits sont refusés.

Ne sera acceptée qu'une seule et unique photographie numérique (pas de montage) par article laquelle doit impérativement faire partie du même envoi que le texte.

Le comité de rédaction

Horaires du bureau

Les horaires d'ouverture du bureau seront les suivants à compter du 18 octobre :

Lundi – 13h à 17h
Mardi – 8h à 12h
Mercredi – Fermé au public
Jeudi – 13h à 17h
Vendredi – 8h30 à 12h - Fermé l'après-midi

Il est indispensable de prendre rendez-vous avant de se déplacer.

DATE LIMITE D'ENVOI DES ARTICLES

La date limite du dépôt des prochains articles doit être respectée (journal n° 588) : **mardi 22 février 2022 inclus**). Concerne les articles des manifestations qui se sont déroulées du 24 novembre 2021 au 22 février 2022.

Adresse email

Rappel :
contact@unc-35.fr

Les courriels transmis sur l'ancienne adresse ne sont plus pris en compte. Merci de votre compréhension.

Le secrétariat

Vous avez raté

Contrairement à ce qui est écrit dans certains articles de ce journal, la croix du combattant, les médailles du mérite de l'UNC et l'insigne de soldat de France ne doivent pas être remis par le maire ou un élu sauf s'il en est lui-même titulaire.

IN MEMORIAM

- Le caporal-chef Maxime Blasco, 34 ans, du 7e bataillon de chasseurs alpins a été tué au combat le 24 septembre 2021 dans le cadre de l'opération Barkhane au Mali. L'UNC s'incline respectueusement devant le courage exemplaire de ce soldat remarquable déjà décoré de la Médaille militaire et titulaire de quatre citations pour s'être distingué en 2019 sur ce même théâtre d'opération, où il avait servi à trois reprises, en portant secours à l'équipage d'un hélicoptère contraint de se poser, alors même qu'il était blessé.

L'UNC d'Ille-et-Vilaine présente ses très sincères condoléances à sa famille et plus particulièrement à sa compagne et à son enfant ainsi qu'à tous ses camarades de combat engagés dans les opérations au Sahel.

- Le maréchal des logis Adrien Quélin, 29 ans, célibataire, du 4e régiment des chasseurs de Gap, est décédé accidentellement le 12 octobre 2021 à Tombouctou au Mali lors d'une opération de maintenance sur un véhicule militaire.

L'UNC d'Ille-et-Vilaine présente ses très sincères condoléances à sa famille et à ses frères d'armes.

Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération

À 19 ans, Hubert Germain qui fut l'un des premiers à rejoindre le général de Gaulle à Londres en juin 1940, s'est éteint le 12 octobre à l'âge de 101 ans à l'institution nationale des Invalides à Paris.

Décoré par le général de Gaulle, Hubert Germain était le dernier de ces 1 032 hommes et 6 femmes « Compagnons de la Libération » qui symbolisaient la France libre. Il a été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur par le président de la République le 11 juin 2018. Il était chancelier d'honneur de l'Ordre de la Libération depuis novembre 2020.

Le 15 octobre, un hommage national lui a été rendu dans la cour des Invalides en présence du président de la République. Après la cérémonie à l'Arc de triomphe le jeudi 11 novembre 2021, Hubert Germain a été inhumé dans la crypte du mémorial de la France combattante du Mont-Valérien dans le caveau numéro 9 réservé au dernier Compagnon de la Libération.

Dans ses mémoires intitulées « Espérer pour la France », Hubert Germain écrivait : « Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises ».

L'UNC s'incline devant la mémoire de ce dernier Compagnon de la Libération.

Assemblée générale à Saint-Germain-en-Coglès le samedi 13 novembre 2021

Le 13 novembre 2021, à 8 h 30, l'association UNC de Saint-Germain-en-Coglès avait l'insigne honneur d'organiser l'assemblée générale statutaire de la fédération UNC 35.

Louis Philippe a présenté l'association de Saint-Germain-en-Coglès qu'il préside. S'en est suivi l'intervention de **Marcel Guidecoq**, président de l'arrondissement UNC de Fougères puis de **Armand Roger**, maire de Saint-Germain-en-Coglès, souhaitant la bienvenue aux présidents des associations UNC et exprime sa fierté de les accueillir dans leur rôle de soutien au devoir de mémoire.

Claude Perrier, président de l'UNC 35, remercie chaleureusement le maire de Saint-Germain-en-Coglès d'avoir permis l'organisation l'assemblée générale et lui remet le livre du Centenaire de l'UNC nationale.

Ouverture de l'assemblée générale statutaire

Claude Perrier, président départemental ouvre la séance en s'adressant à l'édile de la commune, aux divers responsables et président(e)s des associations locales et aux porte-drapeaux présents :

« Cette assemblée générale que je qualifierais d'exceptionnelle en raison de sa date tardive et l'obligation de ne pouvoir inviter que les présidents locaux, suite aux mesures sanitaires que nous devons appliquer pour nous protéger mutuellement.

Je regrette qu'un certain nombre de présidents locaux n'aient pas daigné donner signe de vie. Pour moi, ils font peu de cas de leur association centenaire qui est toujours fidèle au poste. Un grand merci au trésorier départemental adjoint ainsi qu'à tous les acteurs bénévoles qui ont organisé l'assemblée générale. Dans ces remerciements je n'oublie pas Catherine Gérard, qui depuis plusieurs mois travaille dans de très mauvaises conditions à cause des travaux de rénovation du siège.

Le premier centenaire de notre UNC s'étant clos lors du congrès national de Saint-Malo en 2019, aujourd'hui, avec cette AG, nous ouvrons la première page du prochain centenaire en mettant en application nos nouveaux statuts que vous avez validés l'an dernier.

Mais, ombre au tableau, cette AG s'ouvre sur un avis de « coup de temps sur l'avenir de notre UNC » ce qui me donne beaucoup d'inquiétude si nous nous « endormons sur nos lauriers ». Il va falloir tous être vigilants et surtout actifs dans les années à venir. J'y reviendrais dans mon rapport d'orientation. Ensemble, nous allons ouvrir la première page du second centenaire de notre UNC en procédant à la mise en place des nouveaux statuts.

Le premier acte de fondation est la démission collective des actuels administrateurs et leur remplacement par les 24 candidats qui se sont portés volontaires lors des carrefours d'arrondissement, pour assurer le fonctionnement de la Fédération UNC 35. A l'issue de cette AG, nous nous mettrons en « ordre de bataille » en élisant un nouveau bureau.

Rapport d'activités 2020 par Gilles Cadoret, secrétaire départemental

L'année 2020 marquée par le Covid a généré une réorganisation : mise en place du télétravail, réouverture du siège dès que cela a été possible dans le respect des règles sanitaires, parution du journal, commission de solidarité, finances, liens avec la résidence Père-Brottier, assemblée générale dématérialisée.

Siège départemental : 4 réunions de bureau, 3 réunions du CA et 1 dématérialisée en décembre • **Résidence Père-Brottier** : 2 réunions du Comité d'orientation, AG dématérialisée le 4 novembre : bilan d'activités et financier et autres activités de l'année 2019 • Commission solidarité en juin 2020 : 6 dossiers et septembre 2020 : 5 dossiers. Tous ces dossiers portant sur des frais d'obsèques et amélioration de l'habitat. Noël 2020, résidence Père-Brottier, colis aux résidents : 1369 €, animation repas : 150 € (sommes prélevées sur le legs Ruelland) • **Commission finances** : 1 réunion février 2020 • **Commission statuts et règlement intérieur** : 1 réunion juin 2020 • **Commission récompenses** : pour les promotions du 8-Mai et 11-Novembre, elle décerne les mérites UNC et médailles du djebel, récompenses internes à l'UNC, sur proposition des présidents d'associations locales ou d'arrondissement. Les demandes doivent être remplies avec soin et transmises au responsable d'arrondissement : promotion du 8-Mai avant le 1er mars, promotion du 11-Novembre avant le 25 août. La commission se réservant le droit de ne pas traiter les demandes mal remplies ou ne tenant pas compte des dispositions générales suivantes : tenir compte des délais entre 2 demandes pour le même adhérent, l'attribution du djebel (uniquement pour les AFN), les demandes doivent être transmises au responsable d'arrondissement. Toute demande parvenant directement au siège ne sera pas prise en compte. Les formulaires actualisés de temps à autre entraînent une nouvelle version destinée à la mise à jour du classeur bleu détenu par chaque président. Bilan : 8-Mai et 11-Novembre : mérites UNC : bronze 66 – djebel : 3 – argent : 47 – djebel 1 – vermeil 22 – or : 6 – grand or : 1. Total : 142 mérites UNC et djebel 4.

Département UDAC : 9 membres – commission d'action sociale de l'ONAC : 2 membres.

EFFECTIFS 2020 : veuves = **1814**, soit 1527 (AFN), 129 (39-45 et Indo), 158 (soldats de France) • 11 pupilles de la Nation • Evolution des effectifs 2019-2020 : AFN = 5331-5018 (- 313) • 39-45 : 42-33 (- 9) • Indochine-TOE : 75-64 (- 11) • Opex : 342-384 (+ 42) • Soldats de France : 3460-3484 (+ 18) • **EFFECTIF GLOBAL** : 2019 : **11421** – 2020 : **11375**.

Législation combattante : les veuves d'anciens combattants concernées par le bénéfice de la demi-part à compter du 1er janvier 2022 :

- Veuve d'ancien combattant, âgée de 74 ans et plus (l'ancien combattant avait bénéficié de la demi-part fiscale de son vivant) la veuve peut bénéficier de la demi-part fiscale.
- L'ancien combattant avait moins de 74 ans et percevait la retraite du combattant, la veuve peut bénéficier de la demi-part fiscale.
- Ne percevant pas la retraite du combattant, la veuve ne peut pas bénéficier de la demi-part fiscale.

Compte-rendu financier de l'exercice 2020 par Marcel Baron

Avant de présenter les résultats financiers de l'exercice 2020, le trésorier départemental a répondu aux questions posées par les présidents locaux.

Pourquoi augmenter les cotisations pendant la pandémie ? Le budget prévisionnel de l'année 2021 devait être présenté à l'assemblée générale d'avril 2020, donc il a été préparé pendant le second semestre 2019. A ce moment-là, il n'était pas question de Covid. Par contre, les augmentations de charges étaient prévisibles :

- les frais d'expédition du journal allaient coûter plus chers, la publicité plus difficile à obtenir et le nombre d'adhérents commençait à diminuer.
- d'autre part, les bureaux du siège n'étaient plus aux normes pour recevoir des handicapés, nous devions envisager des travaux de rénovation.
- le budget prévisionnel pour 2021 nécessitait une augmentation des cotisations d'au moins 2 € par adhérent.

Résultats par adhérent - UNC 35

	2020		Rappel 2019	
NOMBRE D'ADHERENTS	**11 375**		**11 421**	
	Total	par adhérent	Total	par adhérent
COTISATIONS TOTALES	**169 153,05**	**14,87**	**170 124,00**	**14,90**
Redevances UNC Paris	45 500,00	4,00	51 394,50	4,50
Coût du journal	45 190,13	3,97	50 862,38	4,45
Sous total	*90 690,13*	*7,97*	*102 256,88*	*8,95*
RESTE sur cotisations POUR ACTIVITES	**78 462,92**	**6,90**	**67 867,12**	**5,95**
PRODUITS ACCESSOIRES				
Produits exceptionnels				
Magasin	771,10		2 291,16	
Spectacle Folklore	-6,00		496,00	
Produits financiers (net d'impôt)	*11 998,41*		*10 743,02*	
Sous total à ajouter	12 763,51	1,12	13 530,18	1,18
DISPONIBLE POUR ACTIVITES	**91 226,43**	**8,02**	**81 397,30**	**7,13**
ACTIVITES				
Assemblée générale	-253,14		-996,63	
Solde Congrès	23,83		1 674,32	
Voix du Combattant	-671,10		-950,70	
Dossier du président			-6 200,00	
Activités Sous total	-900,41	-0,08	-6 473,01	-0,57
DISPONIBLE POUR FRAIS GENERAUX	**90 326,02**	**7,94**	**74 924,29**	**6,56**
FRAIS GENERAUX				
Secrétariat (Personnel)	-39 874,73		-39 515,64	
Secrétariat (hors personnel)	-12 374,29		-9 920,57	
Locaux siège	-10 977,18		-7 940,38	
Bureau - Conseils - Commissions	-5 812,24		-12 033,48	
Adhérents	-4 848,61		-7 444,76	
Autres charges	-11 033,07		-2 539,02	
Sous total	*-84 920,12*	*-7,47*	*-79 393,85*	*-6,95*
ACTIVITES ET FRAIS GENERAUX	**-85 820,53**	**-7,54**	**-85 866,86**	**-7,52**
Résultat net	**5405,90**	**0,48**	**-4 469,56**	**-0,39**

Le conseil d'administration était d'accord sur cette augmentation, mais il a préféré l'étaler sur 2 ans, à savoir 1 € en 2021 et 1 € en 2022. Ces augmentations ont été entérinées par l'assemblée générale d'octobre 2020.

Pourquoi ne pas avoir ristourné en 2020 ? En mars 2020, arrive la pandémie. Tout regroupement était interdit, les adhérents ne se déplaçaient plus, les activités arrêtées. Même notre journal s'en ressent, puisqu'au lieu de 48 pages, il n'y en a plus qu'une trentaine.

Il est normal que, dans un tel contexte, avec autant de recettes encaissées en début d'année, notre résultat financier soit bénéficiaire, d'autant que l'UNC nationale ristourne une partie de la cotisation qui lui était due, le trésorier départemental et le bureau ont, eux aussi, envisagé de rembourser une partie des cotisations. Le conseil d'administration, connaissant l'impopularité de l'augmentation des cotisations, a préféré, à une large majorité, de ne pas ristourner mais de garder le résultat et ne pas augmenter la cotisation 2022.

Commentaires sur les résultats financiers 2020

- L'UNC 35 reçoit 14,87 € par adhérent (ce n'est pas 16 € car les veuves ne paient qu'une demi-cotisation).
- La cotisation de l'UNC nationale est de 4 €, après la ristourne accordée de 0,50 €. Le journal (3,97 €) a coûté moins cher que l'an passé, car en moyenne, il avait moins de 40 pages.
- Les produits accessoires ont apporté 1,12 € par adhérent.
- Les activités ont été quasi-inexistantes.
- Pour les frais généraux, il faut noter une augmentation des frais de secrétariat, à cause de l'assemblée générale par correspondance, une diminution des frais liés aux administrateurs qui n'ont pas pu se déplacer et une somme supérieure à 11 000 € mise en provision pour 2022, afin d'éviter l'augmentation prévue de la cotisation.
- Le résultat définitif est excédentaire de 5 405,90 €, somme sensiblement identique au déficit de l'année écoulée.

A l'unanimité, l'assemblée générale des présidents locaux a approuvé ce rapport financier et a décidé de porter le résultat excédentaire de 5 405,90 € en report à nouveau.

Rapport de la commission communication par Daniel Jolys

1.- L'UNC35 va se doter d'un nouveau site Internet en cours de préparation par un professionnel. Le blog reste très actif rivalisé par la page Facebook qui enregiste 3 950 « amis ». Le journal de l'UNC 35 a été tiré à 11 500 exemplaires en octobre 2021. La revue doit être réduite à 44 pages maximum en moyenne annuelle pour des raisons de coût. Rappel des obligations : la date limite d'envoi de vos écrits est impérative compte tenu des contraintes de l'édition ; des écrits de 350 mots maximum toujours accompagnés d'une seule photo par article (pas de photo numérisée provenant d'un article de presse). Ne pas oublier la mise à jour des adresses des adhérents à transmettre par mail au secrétariat qui doit être aussi informé en cas de radiation.

2.- Autres vecteurs de communication : • les expositions sur l'Algérie, les Opex, les 100 ans d'existence de l'UNC, sans oublier les reproductions des peintures Godet à votre disposition au secrétariat • Les affiches et les brochures de l'UNC à présenter lors des forums ou des expositions • Le **logo** officiel de l'UNC à insérer dans vos correspondances ou vos présentations • les articles divers au magasin de l'UNC (détail dans chaque journal UNC35), les insignes UNC, les badges à l'occasion de manifestations importantes, et bien entendu la presse régionale ou locale dans laquelle doit apparaître **clairement** le nom de votre association **UNC,** lors d'un reportage, d'une manifestation, un relais qu'il ne faut surtout pas négliger.

Approbation du Règlement Intérieur (RI) de la fédération UNC 35 par Claude Perrier

« Chers présidents, je vais vous demander d'approuver le Règlement Intérieur (RI) de notre fédération départementale. Ce règlement a pour but de permettre la mise en application de ses statuts. Ce RI explique comment chaque arrondissement est représenté au CA. Je vous rappelle que nous avons bouclé en 2019, le Centenaire de la création de l'UNC par le Père Brottier et Georges Clemenceau. Lors de sa création, de nombreuses UNC locales ont vu le jour. Au fur et à mesure des années, il a fallu organiser tout cela. Je me souviens quand j'ai rejoint l'UNC de Saint-Malo, nous étions des sections locales avec un embryon de statut.

Puis dans les années 2000, sous la présidence de Joseph Havard, nous avons dû rédiger et déposer nos propres statuts suivant un modèle transmis par la fédération 35. Nous devenions des associations à part entière. Il y avait des UNC locales et UNC-AFN locales.

Avec la génération suivante, se sont créé, à côté des UNC ou des UNC-AFN, un certain nombre d'UNC Opex-Soldats de France ou seulement UNC-Soldats de France. Un joyeux cafouillage au gré de chacun. Il fallait indiquer que les Opex et les soldats de France faisaient partie de l'UNC.

Aujourd'hui, les nouveaux statuts mettent de l'ordre dans l'organisation générale de la fédération nationale de l'UNC organisée en pyramide. Une fédération nationale est composée de fédérations départementales, elles même composées d'associations locales. Pour que cette pyramide soit solide, il faut que les liens qui unissent ces entités se retrouvent dans chacune d'entre-elles. C'est ce qui se passe grâce aux statuts et règlement intérieur qui doivent être agréés par l'échelon immédiatement supérieur.

Le Règlement Intérieur que l'on vous demande d'approuver a été rédigé par la « commission statuts » présidée par Patrick Chardon

Vote sur le Règlement Intérieur : il est approuvé par 190 voix soit 74,80 % des suffrages exprimés (239)

Autorisation de créer des commissions par Claude Perrier

« Toujours dans le cadre de l'application des nouveaux statuts, nous vous demandons d'autoriser la création de commissions par le prochain CA.

Vous ne le savez peut-être pas, mais pour pouvoir gérer du mieux possible la fédération 35, son bureau de 8 membres a aussi besoin des idées et propositions des 16 autres membres du CA. Or, ce n'est pas en participant plus ou moins assidument aux 4 réunions annuelles du CA que l'on fait avancer le « Schmilblic ». Pour permettre à chaque administrateur de s'exprimer, réfléchir et soumettre ses propres idées en plus petit comité, nos statuts ont prévu la possibilité de créer des commissions suivantes : Finances, Sociale, Récompenses, Journal UNC 35, Communication-Médias-Internet, Statuts et RI, Discipline, Avenir de l'UNC 35, Evénementiel, conseil d'orientation Ehpad Père-Brottier. Pour chacune des commissions, il existe une fiche de tâches et de responsabilités pour que chaque membre du CA puisse s'inscrire dans les commissions en toute connaissance de cause ».

Vote sur la création des commissions : toutes ont été approuvées à une large majorité.

Commission Solidarité, par Marcel Baron

« La solidarité est l'une des missions que nous ont confiées nos fondateurs. Je voudrais, vous rappelez comment vous, présidents, vous devez être les animateurs des actions en faveur des plus démunis de nos adhérents.

La pandémie vous a permis de visiter les malades et les personnes seules et vous avez sûrement fait un geste particulier en allant rencontrer ceux qui ont dû être hospitalisés.

Par contre, je voudrais vous rappeler que l'ONaCVG, l'UNC nationale et, à un degré moindre, l'UNC départementale, peuvent venir en aide financièrement à ceux qui, ponctuellement peuvent être dans le besoin.

Depuis quelque temps, nous avons l'impression, au siège départemental, d'avoir moins de dossiers à traiter, jusqu'à plus de 50 dossiers de demandes d'aide par an. Or, aujourd'hui nous en traitons une vingtaine. Je sais que vous n'êtes pas obligés de passer par l'UNC 35 pour demander une aide à l'ONaCVG mais si vous voulez profiter d'un secours de l'UNC nationale, il est impératif d'envoyer au siège départemental les dossiers de vos adhérents.

Rappelons brièvement les domaines d'intervention de l'ONaCVG et de l'UNC nationale.

Pour les adhérents Ehpad, il n'est pas possible de demander une aide pour payer les mensualités. Par contre, la demande peut concerner la complémentarité santé ou différents types de prothèses. Pour les adhérents qui souhaitent rester à domicile, l'aide concerne le ménage, le portage des repas et même l'amélioration de l'habitat, l'aide au chauffage et l'achat de matériels divers.

Ce ne sont que des exemples et si vous rencontrez dans votre association des personnes en difficultés financières, consultez le siège de l'UNC 35, on vous donnera les domaines d'intervention dans le détail et on fera même les dossiers des demandes. Vous imaginez sans doute, ces aides financières sont fonction des revenus des demandeurs et depuis 2 ans, il est également tenu compte des placements financiers. Vous trouverez ces conditions logiques. J'en suis persuadé.

Mesdames et messieurs les présidents soyez modestes, vous connaissez bien vos adhérents, mais vous ne connaissez pas forcément leurs besoins ou leurs difficultés financières. En la matière, votre travail est difficile et vous devez tout mettre en œuvre pour que vos adhérents puissent trouver, chez vous, les services que l'UNC met à leur disposition ».

Rapport d'orientation par Claude Perrier

« Je ne vais évoquer que ce qui me paraît essentiel pour les mois à venir. Il appartiendra au futur président élu d'utiliser sa propre boussole pour rectifier le cap s'il le juge utile. Au début de mon intervention, j'ai évoqué l'annonce d'un « coup de temps » pour notre association. Les vents forts et contraires sont déjà arrivés et commencent à mettre à mal nos effectifs d'adhérentes et d'adhérents. J'attribuerais cela au Covid-19 qui a semé un « germe de sommeil » dans certaines associations, face aux difficultés d'assurer les liaisons avec les adhérents et l'impossibilité de se réunir. Ce comportement est excusable bien sûr, mais il ne doit pas perdurer. Alors, le premier terme de mon rapport d'orientation sera donc :

RIGUEUR

« - Rigueur dans la gestion de vos associations par rapport à ses statuts

- Rigueur de comportement vis-à-vis de vos adhérents qui pour beaucoup d'entre eux atteignent un certain âge et oublient parfois de régler leur cotisation en temps et en heure. Je sais que cela vous créé du travail supplémentaire, mais pensez que souvent ces personnes cotisent depuis de nombreuses années, elles risquent de n'avoir pas le drapeau associatif lors de leur décès.

Alors si j'utilise ce terme RIGUEUR dans la première page du second centenaire, c'est en souvenir de nos anciens de 1914-1918 et de ceux qui après eux ont eu pour tradition d'aider les personnes âgées. N'oublions pas que nous deviendrons à notre tour des personnes âgées. Alors, ne les rejetez pas au prétexte qu'il faut vous déplacer pour encaisser leur cotisation.

Le second terme que j'inscris dans mon rapport d'orientation est :

RECRUTEMENT

« Vous allez peut-être me dire que je me répète car vous l'avez déjà entendu les années passées.

Mais je voudrais le redynamiser, car :

- Qui dans vos associations, s'en soucie vraiment ? Sans doute très peu au vu de la chute d'effectif constatée. Et cerise sur le gâteau, il y a même des présidents qui se permettent de refuser des adhérents, notamment Opex. Permettez-moi de vous dire que ce comportement est purement inadmissible et suicidaire car il a de graves conséquences. Si vous rejetez les Opex, n'ayez crainte ils vont trouver une autre association bien contente de les accueillir.

- Qui parmi les administrateurs s'en soucie vraiment ? J'ai constaté qu'il n'y a pas foule, sauf pour reprendre les arguments de ceux qui ne veulent pas faire d'efforts.

- Qui avance ou propose des solutions ? Même gros silence alors que nous sommes en plein dans « le coup de temps » comme disent les marins.

Excusez-moi, j'ai tort de dire cela. Il y en a au moins un qui nous a proposé une solution lors du dernier CA. C'est le trésorier, Marcel Baron pour ne pas le citer.

Il nous a présenté un projet de recrutement pour lequel il a demandé l'avis des administrateurs. Ce projet m'a semblé très intéressant et je pense qu'il ne m'en voudra pas d'avoir chaussé ses bottes en proposant une variante au siège national.

Avant de connaître l'avis des administrateurs, je me suis permis de triturer son projet afin de le présenter lors du CA national (CAN) du 20 novembre et j'en ai profité pour demander une subvention.

Je l'ai appelé « **Concours du meilleur Parrain 2022** ». Si ma proposition est acceptée par le CAN, ce concours devrait être doté d'une centaine de prix pour une valeur d'environ 5 000 €. Il sera ouvert à tous les adhérents de l'UNC 35, il débutera le 1er janvier 2022 et se clôturera le 30 septembre 2022.

Je prévois trois catégories de meilleur parrain. Les simples adhérents de l'UNC 35, les présidents des UNC locales et les administrateurs locaux et départementaux confondus. Avec l'effort de tous, nous devrions relever le défini de la chute de nos effectifs. Je compte sur vous. Si ma proposition n'est pas retenue par le CAN ; je réitère la demande faite par Marcel aux administrateurs concernant sa proposition d'aide au recrutement.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA et nous vous expliquerons en quoi consistera cette opération RECRUTEMENT. La proposition de Marcel fait suite aux deux opérations que nous avons menées au niveau de la fédération départementale 35 avec l'aide précieuse de certaines associations locales.

Je veux parler de l'opération « **Soutien aux militaires en Opérations Extérieures** » des deux régiments brétilliens, le 11e RAMA et le 2e RMAT et de l'opération en cours concernant le « **Noël des militaires du 2e RMAT en missions extérieures** ».

Merci aux présidents qui ont répondu favorablement à mon appel. Nous avons fait d'une pierre deux coups puisque nous avons fait connaître en bien notre UNC auprès des militaires de ces régiments et nous avons rempli certains des buts fixés dans nos statuts : **participer aux liens entre la Défense et la Nation et transmettre l'esprit civique notamment auprès des nouvelles générations** en faisant participer un

certain nombre d'écoles primaires. Cela aura été un ravissement de voir combien les élèves ont été intéressés.

Bien sûr, avec ces deux opérations, il ne faut pas attendre un retour sur investissement immédiat, mais c'est une graine que l'on plante pour l'avenir. Agir aussi dans cette optique fait partie des actions qu'il nous faut mener.

Comme vous pouvez le constater, au niveau de la Fédération, nous essayons de mettre en place des « choses » pour le RECRUTEMENT. Nous souhaitons qu'il en soit de même au niveau local.

Avec les nouveaux statuts que vous activez actuellement dans vos associations locales, les viviers d'adhérents dans lesquels vous pouvez et vous devez recruter est bien précisé. Au niveau départemental, quand je regarde la liste des futurs administrateurs, je ne me fais pas de soucis pour le recrutement des catégories soldats de France et membres associés. Par contre je m'en fais beaucoup en ce qui concerne les Opex car ils sont moins nombreux que la génération AFN et pour beaucoup encore en activité.

Il faut impérativement trouver les moyens de nous faire connaître par eux et les accueillir dans nos associations, même si vous les trouvez différents de vos anciens adhérents et peut-être « turbulents ». Parmi ces Opex, beaucoup sont très jeunes et ils ont peut-être la « gnac » que nous n'avons plus, mais surtout des sources d'intérêt qui sont différentes des nôtres.

Ne les rejetez pas sous prétexte de ces différences soi-disant incompatibles avec votre façon d'agir, comme je l'entends trop souvent et cela même parmi les administrateurs. Soyons conscients que vu l'âge de certains, ils n'ont pas les mêmes besoins que vous. Essayons de nous adapter au lieu de les critiquer. Essayons de les connaître.

Que leur apporte-t-on ? Que peuvent-ils trouver au sein de notre UNC ? Un petit effort de votre part, serait le bienvenu. Ayez toujours en tête que notre association UNC est multigénérationnelle. Ne laissons pas les Opex se laisser capter par d'autres associations.

Ne rejouons pas « l'ancien match » en nous comportant comme ce fut le cas de certains des générations précédentes. Tels ces anciens de 14-18 qui ont refusé d'accueillir les prisonniers de guerre de 39-45, ce qui a favorisé la création des ACPG, ou ceux de 1939-1945 qui n'ont pas accepté les AFN, ce qui a fait le bonheur de la FNACA et de l'ACUF.

Alors je dis STOP aux enfantillages. Pour répondre à mon appel au RECRUTEMENT, utilisons au mieux nos nouveaux statuts qui définissent précisément les catégories de personnes pouvant adhérer à nos UNC locales. L'éventail possible est important entre les ressortissants de l'ONaCVG, les soldats de France et les membres associés. Et surtout, n'oubliez pas les veuves d'anciens combattants, les orphelins de guerre et les victimes d'attentats si vous en connaissez. Eux aussi sont des ressortissants de l'ONaCVG.

Le ralenti ou la roue libre sur le problème du RECRUTEMENT n'est pas de mise en ce moment. Le vivier d'anciens combattants se réduit avec la disparition inexorable des anciens d'AFN. Il est URGENT d'explorer les autres sources par tous les moyens et surtout en étant tous proactif sur ce problème.

Comment faire allez-vous me dire ? Nous n'avons aucun moyen et notre association n'a pas un gros effectif. Je vous répondrais qu'à cela ne tienne, c'est le contact humain qui est la meilleure façon de recruter. Que ce soit dans votre propre famille, auprès des amis et connaissances et auprès d'autres personnes en utilisant les moyens mis à votre disposition :

- Notre exposition sur 1914-1918.

- Ainsi que celles sur l'AFN, des Opex et de l'UNC.

- J'ajouterais que l'ONaCVG se fera un plaisir de vous prêter une de ses expositions.

- Par ailleurs, rien ne vous empêche de participer au Forum des associations organisé chez vous. Nous pouvons vous fournir les prospectus qui vont avec.

- Lors des cérémonies officielles qui ne manquent pas d'avoir lieu chaque année et dans laquelle vous êtes actifs, profitez-en pour vendre des Bleuets de France et en même temps faire du recrutement auprès de ceux qui viennent assidûment.

-Votre contact dans les mairies étant le correspondant Défense, pourquoi ne pas essayer de le recruter ainsi que d'autres élus.

- Si vous avez une municipalité de jeunes, pourquoi ne pas en profiter pour leur proposer qu'un des leurs accompagne votre porte-drapeaux lors des cérémonies ?

- Ecoutez les jeunes qui vous proposent d'organiser certaines activités et les encadrer sans être négatifs.

Enfin bref, cherchez bien dans votre imagination, vous arriverez à trouver une solution et vous participerez ainsi à la survie d'une association que nos anciens ont créé et développée il y a plus de cent ans. Et vous en serez fiers.

C'est sciemment que j'ai été long dans le développement du terme RECRUTEMENT, car il est à placer en URGENCE n° 1 dans vos actions et surtout dans vos pensées.

Le troisième terme que j'ai retenu pour mon rapport d'orientation est un mot de sept lettres qui touche de près un certain nombre d'entre vous à l'UNC et qui va se retrouver à l'ordre du jour l'an prochain.

ALGÉRIE

Pour ceux de la génération de cette guerre qui a commencé par ne pas vouloir dire son nom et qui depuis aura fait souffrir ceux qui ont fait leur devoir et pris en pleine « poire » des accusations de tortionnaires depuis bientôt soixante années, le nom **ALGÉRIE** reste très sensible. Le temps passant, un rapprochement avec nos ennemis d'hier aurait pu être possible. A l'UNC, on l'espérait avec quand même un soupçon de pessimisme, car nous avions une certaine connaissance du comportement des gens du FLN.

Nous sommes à quelques mois du soixantième anniversaire de l'indépendance et malgré certains discours du président Macron en direction du gouvernement Algérien, le rapprochement des ennemis d'hier est dans une impasse.

Pourtant, il y a quelques années, en 2017, lors d'une visite en Algérie, monsieur Macron est allé jusqu'à dire que « **la colonisation est un crime contre l'humanité** ». Expression jugée inadmissible pour beaucoup d'entre nous. Et, depuis, l'Etat n'a-t-il pas mis plusieurs fois « genou à terre » face aux exigences algériennes ?

Petite anecdote, dans les années 1960, jeune sergent, lors de l'incorporation des jeunes appelés au camp de l'Alma, nous testions le niveau scolaire des appelés et la dictée que je leur faisais faire commençait ainsi. Je m'en souviens encore : « **La France qui depuis 1789 a dépensé tant de sang et d'argent en Algérie a le droit d'être fière de son œuvre** ». Nous étions loin de la repentance et du crime contre l'humanité.

Je me pose la question de savoir si en 60 ans, l'histoire aurait changé sans que je m'en aperçoive ? Ou bien certains falsificateurs seraient-ils en train de la réécrire ?

A l'approche du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'ancien département français, dans un souci d'apaisement, nos deux pays devaient rédiger, chacun, un « *Rapport sur les mémoires communes* ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

Notre Président a choisi pour en assurer la rédaction, un historien très engagé, **Benjamin Stora,** sachant que celui-ci irait dans le « bon sens ». Qui entre parenthèses n'est pas celui de l'UNC. Ce rapport, critiquable sur certains sujets est actuellement le seul qui aura été produit. Quid du rapport de l'Algérie ?

Non content de cela, le président Algérien Abdelmajid Teboune voudrait que la France fasse repentance, mette un genou à terre, au nom de ses soi-disant 5 630 000 martyrs. Inconcevable !

Nous sommes dans une impasse. Impasse qui était prévisible pour ceux qui connaissent l'état d'esprit des nos anciens adversaires du FLN. Lequel FLN est toujours au pouvoir à exploiter le pays depuis 60 années tout en continuant de nous accuser de toutes sortes de maux et en exigeant continuellement « Repentance ».

Alors on peut se faire des soucis pour la célébration de cet anniversaire en sachant que ceux qui ont participé à la triste et inadmissible cérémonie du 17 octobre dernier seront présents.

Aujourd'hui, la question qui se pose est : A quel moment allons-nous commémorer cet événement chargé de douleurs non apaisées ? De douleurs non exprimées ? De non-dits ? De regrets ? D'accusations ? De mensonges ? De honte aussi sur chez certains de ceux qui ont accompli leur devoir et rien que leur devoir ou ont assisté à des exactions du FLN alors qu'ils avaient l'ordre de rester l'arme au pied ?

Serait-ce :

1 – le 19 mars, qui est la date du début de notre honte, l'abandon des harkis et des pieds-noirs à leur triste sort.

2 – le 2 juillet date de l'indépendance officielle et donc de la création de l'Etat algérien, puisque jusqu'à cette date l'Algérie était un département français ? Mais aussi date qui rappelle l'accélération des crimes du FLN, notamment contre les harkis, les historiens peinant à en évaluer leur nombre, et le départ des pieds-noirs qui avaient la valise plutôt que le cercueil qui leur était promis par le FLN. Ce même FLN qui reniait et continue de renier les termes de ce que l'on nomme injustement « les accords d'Evian ». Le FLN n'ayant pas reconnu la signature de Krim Belkacem, ces accords n'ont jamais été reconnus par les tribunaux internationaux. Triste anniversaire qu'il me semble indécent de commémorer dans les conditions actuelles.

Recueillons-nous plutôt à la mémoire des militaires disparus pour lesquels l'Algérie ne donne pas suite et qui plus est ont été abandonnés tristement par les gouvernements successifs pour ne pas gêner le gouvernement de l'Algérie.

Soutenons au maximum l'association SOLDIS pour son travail de recherche et de réhabilitation des mémoires. Être pour le rapprochement des mémoires ne veut pas dire se transformer en carpette sur laquelle l'ancien ennemi s'essuie les pieds à longueur de temps et chaque fois qu'il rencontre des difficultés chez lui.

Restons attentifs aux décisions qui seront prises. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce sujet. Voilà donc chers amis présidents d'associations locales de l'UNC 35, ce que je voulais vous dire dans ce rapport d'orientation.

Merci pour votre écoute. Peut-être m'avez-vous trouvé dur parfois et pensez-vous comme le président Hollande « **qu'un Président ne devrait pas dire cela** » ? Mais même en tant que président d'une association apolitique, il est des actes qui ne peuvent être passés sous silence.

Informations diverses. L'an prochain, le Congrès National se tiendra à Tours, le dimanche 29 mai au Palais des Congrès. Le nouveau conseil d'administration vous informera concernant la participation de la fédération 35. En principe, nous participerons avec au moins un car. A titre d'info, je peux vous annoncer que la participation sera : inscription plus repas coûte 45 €. Dernière information, elle concerne la reprise des spectacles de tous pays organisée par André Chenevière. Il nous propose en 2022 « Celtes de tous Pays » avec chants de marins. Vous avez une pub dans chaque dossier. N'hésitez pas à faire de la pub auprès de vos adhérents et même au-delàs. Vous ne serez pas déçus. Les spectacles de tous pays sont toujours d'excellentes qualités. Retenez bien les dates : 20 février au Zéphir à Châteaugiron et le 30 mars au Phare de Saint-Coulomb.

Réponses de Claude Perrier aux questions des présidents d'associations locales

1.- Question de Servon-sur-Vilaine, la Ville-ès-Nonais et Brécé : Cette question, présentée différemment, concerne l'augmentation de la cotisation. Si vous avez bien écouté Marcel Baron dans la présentation du budget, vous avez la réponse. Je ne m'attarderais donc pas.

2.- Question de Moutiers : Pour votre prochaine assemblée générale, vous devriez être agréé par la fédération départementale, il vous faudra faire valider les nouveaux statuts et élire le nouveau conseil d'administration, qui pourra être l'ancien. A l'issue de cette élection, vous élirez un nouveau bureau et ferez votre déclaration en préfecture.

3.- Question de Le Loroux : Rendre les honneurs à un ancien combattant qui a arrêté de cotiser est la décision de l'association locale. A mon avis, si votre ancien combattant est âgé et qu'il a arrêté de cotiser car en Ehpad ou autre maison de retraite, je suis pour qu'il lui soit rendu hommage avec le drapeau de l'association.

S'il a arrêté de cotiser pour toute raison qui lui est propre, alors que vous l'avez relancé plusieurs fois sans réponse, il ne fait plus partie de l'association et il n'y a pas de raison de mettre le drapeau de celle-ci lors de la cérémonie.

Il en est de même pour tout ancien combattant non adhérent, lors de son décès, il n'a pas droit au drapeau associatif. Mais dans tous les cas, un ancien combattant qui décède à droit au drapeau tricolore sur son cercueil et au coussin pour exposer ses décorations.

4.- Question d'Irodouër : En ce qui concerne l'opération « Noël pour le 2e RMAT » les dessins des enfants des écoles doivent nous être adressés avant fin novembre. C'est nous qui les transmettons au régiment qui en assure le transport.

Je vous rappelle que nous ferons au début de l'an prochain un retour dans les écoles participantes, avec un militaire du régiment qui se prêtera aux questions des élèves et nous leur remettrons une petite friandise. J'en profite pour remercier toutes les associations locales qui ont participé au soutien des régiments brétilliens en opération Barkhane et merci à tous ceux qui s'engagent dans l'opération avec le 2e RMAT.

5.- Question de Saint-Grégoire : En ce qui concerne le droit à la médaille commémorative « Algérie » pour les Opex/Algérie, je me renseigne auprès du siège et vous aurez la réponse dans notre journal.

6.- Question de Chavagne : Vous avez raison de soulever ce problème de l'extinction des anciennes générations qui inquiète tous les responsables de Paris et des fédérations départementales. Le vivier d'adhérents anciens combattants se réduit comme peau de chagrin et pourtant plusieurs associations se sont créées.

Mais je ne vois pas en quoi les nouveaux statuts poseraient problème. Au contraire, il vous précise toutes les catégories de personnes qui peuvent adhérer à l'UNC. Lisez bien vos statuts et vous verrez que la population de ceux qui peuvent adhérer couvre à peu près tout le monde.

Je sais qu'il y a beaucoup de petites associations, comme il y a de nombreux monuments aux morts dans les communes. Y a-t-il beaucoup de maires qui n'organiseront pas au moins les cérémonies principales des 8-Mai et 11-Novembre ? Je ne pense pas. Ils doivent donc être intéressés d'avoir la participation d'une association lors des cérémonies. Je recommande de se rapprocher d'eux et de contacter les habitants présents lors des cérémonies. Si chacun de nous fait un petit effort, il est possible d'éviter la disparition de nos petites associations et que nos monuments ne voient plus personne.

C'est la raison pour laquelle sur l'impulsion donnée par Marcel Baron, nous organisons un concours pour le recrutement de nouveaux adhérents en 2022. Le recrutement est l'affaire de tous, mais surtout les présidents locaux et les administrateurs. Qu'ils soient locaux ou départementaux.

7.- Question de Québriac : Le problème des dons des particuliers et entreprises ainsi que des cotisations est un sujet récurrent qui a reçu un « NIET » de la part de l'administration centrale. Les associations où les présidents qui s'arrogeraient le droit de faire des attestations pour les impôts s'exposent à des amendes très importantes.

Notre maison mère suit ce problème de près et les responsables ont relancé l'administration centrale. A suivre. Nous ne pouvons pas rattraper, en tant qu'association, les erreurs faites par les chancelleries en ce qui concerne les médailles de la défense Nationale.

8.- Question de Val d'Izé : Pris note que pour vous le journal UNC 35 pourrait ne paraître que deux fois par an. Compte tenu des observations récurrentes concernant le coût de la cotisation, le sujet de la pérennité du journal se pose. Merci de contribuer à la réflexion.

Remise des récompenses

Au cours de l'AG, il est remis des médailles du mérites de l'UNC à Jean-Paul Lepage (grand or) – Daniel Bricon (or) – Jean-Yves Garnier (vermeil) – Olivier Urvoy (vermeil) – Catherine Gérard (argent).

Lors de la cérémonie au monument aux morts, Bernard Bohuon a reçu, des mains du maire, le diplôme d'honneur pour 40 années de porte-drapeau. L'insigne avec palme lui a été remis avant le déjeuner par le président, Claude Perrier.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité et **le financier approuvé par 238 voix soit 99,61 % des suffrages exprimés (239).**

Résultat de l'élection des nouveaux administrateurs.

Toutes les administratrices et tous les administrateurs qui se présentaient ont été élus.

Election du nouveau bureau

A l'issue de l'assemblée générale statutaire, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder au vote. Le nouveau CA a élu un nouveau bureau départemental :

Claude Perrier, président départemental ; Joël David, président délégué ; Claude Genson, vice-président ; Sonia Péniguel, vice-présidente ; Marcel Baron, trésorier départemental ; Alain Bourges, trésorier adjoint ; Gilles Cadoret, secrétaire départemental et Alain Villemer, secrétaire adjoint.

Les administrateurs : Roger Blin, Daniel Bricon, Patrick Chardon, Gérard Colliaux, Michel Dutais, Nicolas Fécamp, Thierry Jacquet, Jean-Yves Garnier, Alain Grégo, Marcel Guidecoq, Daniel Jolys, Raoul Le Guerhier, Emile Lejas, Pierre Rouault, Olivier Urvoy et Jean-Pierre Vallée. Monique Abaléa, représentante de l'AEVOG et des veuves a été cooptée.

A noter que le taux de participation des associations à cette assemblée est de 73,78 %.

Communication importante

Le présent journal trimestriel est notre principal moyen de communication avec l'ensemble de nos adhérents. Par ailleurs, nous diffusons auprès des présidents des associations locales, toutes les informations en provenance du siège national. « UNC Infos », « Actu du président » et « communiqués divers ». A charge à vos présidents de vous en informer.

Par ailleurs, le siège national a rédigé et diffusé aux fédérations départementales le « MANUEL DU RESPONSABLE ». Après l'avoir complété de quelques particularités locales qui nous ont parues essentielles, mis l'ensemble du document sous chemise transparente, relié dans un classeur de couleur bleu, nous l'avons diffusé à chaque association locale, **Ce classeur n'appartient pas au président, mais à l'association.** Il est la base de ce que doivent connaître et appliquer, les dirigeants.

Or, dans les articles et photos que vous nous demandez de faire paraître dans notre journal, nous constatons régulièrement des erreurs lors de la remise de décorations ou de médailles UNC. Nous vous demandons une nouvelle fois avec insistance de respecter les règles.

Claude Perrier

Lourdes 2022

Le pèlerinage rencontre national des anciens combattants initialement programmé en 2020 a été maintes fois reporté.

Après renseignements, le pèlerinage se déroulera du vendredi 17 au mardi 21 juin 2022 avec un départ prévu la veille soit le jeudi 16 juin et le retour dans la nuit du 21 au 22 juin 2022.

Le programme approximatif sera le suivant :

Vendredi 17 juin 2022
Accueil des participants sur la Prairie
Ouverture du 17e pèlerinage-rencontre
Cérémonie d'ouverture
Veillée du souvenir

Samedi 18 juin 2022
Chemin de croix – Retrouvailles
Rencontre des Opex – nouvelles générations

Défilé avec musique militaire – Cérémonie du monument aux morts de la ville
Soirée

Dimanche 19 juin 2022
Messe nationale des AC AFN – Opex – nouvelles générations
Bénédiction des drapeaux – Retrouvailles – Processions

Lundi 20 juin 2022
Cérémonie sur la paix Cité Saint-Pierre – temps libre
Procession aux flambeaux
Soirée dans les sanctuaires

Mardi 21 juin 2022
Messe de clôture suivie de l'au revoir

Le programme définitif avec les horaires sera mentionné dans le livret du participant.

Le spectacle musical « ***Bernadette de Lourdes*** » est programmé au cours du séjour.

A titre indicatif, le tarif 2020 avait été fixé par personne à 502 euros + éventuel supplément pour une chambre seule à 120 euros.

Le tarif 2022 n'est pas connu au moment de la publication de l'article dans ce numéro d'octobre 2021.

Les inscriptions sont à communiquer, dès que possible, auprès des responsables :

Adolphe Gautier au 02 99 68 46 51 ou Joseph Havard au 02 99 39 06 60 ou auprès de Catherine au siège départemental de l'UNC 35 au 02 99 84 86 00.

Nous comptons sur vous tous pour que ce 17e pèlerinage-rencontre national rencontre comme les précédents, le même succès et la même convivialité.

Les 10 points clés du budget des anciens combattants pour 2022

Budget 2022 avec une lisibilité accrue 1,9 milliard d'euros pour le monde combattant au sein d'un programme budgétaire unique.

- **Revalorisation du point PMI :** 32,8 millions d'euros de revalorisation des pensions militaires d'invalidité et des retraites du combattant en cohérence avec les conclusions de la commission État-Parlement-Associations.
- **Maintien des droits au profit des anciens combattants et de leurs conjoints :** demi-part fiscale, majoration de la pension de réversion pour les conjoints survivants de grands invalides de guerre.
- **Carte du combattant :** depuis le 1er janvier 2019, 37 568 cartes du combattant délivrées pour le compte de la mesure dite 62-64. Depuis 1993, 200 673 cartes du combattant OPEX délivrées dont plus de 80 000 au titre des 4 mois de présence en OPEX.
  Un engagement envers la jeunesse : 20,4 millions d'euros consacrés aux journées défense et citoyenneté et 3,2 millions d'euros au service militaire volontaire.
- **ONACVG :** une subvention de fonctionnement de 56,4 millions d'euros afin de poursuivre les actions du contrat d'objectifs, de performance et de modernisation 2020-2025.
- **Action sociale :** 25 millions d'euros en faveur des ressortissants du monde combattant les plus vulnérables et les plus démunis.
- **Harkis :** maintien du fonds de solidarité doté de 7,5 millions d'euros au profit des enfants de harkis.
- **Institution nationale des Invalides (INI) :** une dotation de crédits budgétaires de 20,5 millions d'euros de fonctionnement dont 7,5 millions d'euros consacrés à la poursuite des travaux de modernisation des infrastructures.
- **Politique de mémoire :** 17,9 millions d'euros pour la politique de mémoire dont 12,6 millions d'euros pour l'entretien, la rénovation et la valorisation des lieux de mémoire en France et à l'étranger rassemblés sous un programme unique.

Source : Fédération nationale André Maginot

1942 - Tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale

L'année 1942 représente pour la Seconde Guerre mondiale ce qu'avait été l'année 1917 lors de la Première Guerre mondiale, un renversement de situation décisif pour l'issue du conflit. Le tournant de 1942 découle de la mondialisation du conflit qui modifie sensiblement le rapport des forces.

Au début du printemps 1942, la guerre mondiale fait rage sans que le sort des armes ait basculé en faveur des Alliés. Néanmoins, si les positions allemandes, italiennes et japonaises demeurent très fortes, notamment dans le Pacifique et en Extrême-Orient, les Soviétiques tiennent bon, de même que les troupes alliées en Lybie. La guerre mondiale est à son point culminant.

A partir de novembre 1942, la situation tourne à l'avantage des Alliés. Les forces japonaises s'enlisent à Guadalcanal, de même que les forces allemandes à Stalingrad. Le 3 novembre, les forces germano-italiennes sont défaites lors de la seconde bataille d'El-Alamein face aux Alliés. Le 8 novembre, les Américains débarquent au Maroc et en Algérie et prennent les forces de l'Axe à revers. Ce débarquement entraîne en France, l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht, le 11 novembre. Rommel et l'Afrika Korps sont stoppés en Egypte. Le cycle de défaites des armées allemandes entamé à l'automne 1942, marque le départ d'une nouvelle ère.

8 novembre 1942, l'Afrique du Nord ouvre la voie

L'opération TORCH est le nom de code au débarquement des Alliés le 8 novembre 1942 dans les territoires français d'Afrique du Nord (Maroc et Algérie). Ce débarquement est le premier revers stratégique majeur de l'Allemagne hitlérienne. Ce débarquement s'est fait au travers de violents combats à Oran et au Maroc. Les Alliés se sont heurtés à une résistance opiniâtre des troupes de Vichy très nombreuses et bien équipées qui avaient reçu de Vichy l'ordre impératif de résister aux Alliés. Les troupes anglo-américaines commandées par le général Eisenhower feront face à une armée française hostile, celle de Vichy, des opérations qui coûteront la vie à 1 346 Français et 479 alliés.

Tract américain de l'opération Torch

A Alger, une opération audacieuse menée par des jeunes patriotes permettant la neutralisation dans la nuit du 8 novembre 1942, de l'essentiel du dispositif vichyste, le mettant hors d'état de résister en temps utile aux troupes alliées. Une poignée de 400 jeunes résistants algérois a ainsi tenu la ville sous son contrôle pendant cette nuit. Au matin, les troupes de Vichy n'ont pu reprendre le contrôle de la situation, les premiers contingents américains avaient déjà pris pied sur le port et dans la ville. A la fin de la journée, la ville était sous contrôle des Alliés, pratiquement sans effusion de sang.

Les plus hauts responsables vichystes, comme le général Juin (futur maréchal de France mais exécutant les ordres de Pétain) et l'amiral Darlan présent par hasard à Alger (deuxième personnage du régime de Pétain) se virent contraints de faire cesser à Alger toute résistance militaire au débarquement allié et quelques jours plus tard de faire de même à Oran et Casablanca, au terme de combats aussi sanglants qu'inutiles.

Troupes alliées débarquant au Maroc en 1942

Conséquences de l'opération TORCH

L'opération militaire menée du 8 au 11 novembre 1942, permit aux Alliés de prendre pied sur le sol africain et d'ouvrir un deuxième front. S'ensuivra la campagne de Tunisie contre l'Afrika Korps et l'armée italienne chassés de Lybie par la 8e armée britannique. La prise de contrôle de l'Afrique du Nord entraîne le ralliement à la France libre de l'ensemble des colonies africaines. La principale conséquence de cette opération est de remettre la France dans la guerre aux côtés des Alliés, d'annuler l'armistice de juin 1940 et d'effacer la collaboration entre Vichy et le Reich.

11 novembre 1942, les Allemands envahissent la zone sud

Si l'armistice du 25 juin 1940 fut accueilli avec surprise et soulagement par les Français, c'est qu'il laissait à la France son Empire, sa flotte et une zone libre de 47 départements. La Wehrmacht avait déploré ces conditions jugées défavorables par la perte du contrôle de la Méditerranée. Prenant prétexte du débarquement allié en Afrique du Nord, Hitler lance « le plan Anton » qui dormait dans des cartons depuis deux ans : la Wehrmacht envahit 39 départements et les Italiens 8.

Le 11 novembre 1942, à l'aube, les chars allemands franchissent la ligne de démarcation et se ruent vers le sud. Ils pénètrent dans les villes, occupent les points stratégiques, désarment les garnisons de l'armée d'armistice. Les habitants de Montluçon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, regardent progresser les colonnes motorisées de la Wehrmacht et des Waffen SS. Ils voient les Feldgendarmes régler la circulation en agitant leurs bâtons à disque. Tous les villages, toutes les villes de France (sauf Toulon) auxquels l'armistice avait évité le spectacle humiliant de la force allemande, sont désormais dans la guerre. Celle-ci n'aura plus seulement comme visage le ravitaillement difficile, l'absence du fils ou du mari, les bombardements. Les carrefours vont se couvrir de poteaux indicateurs aux lettres gothiques, les drapeaux à croix gammée vont flotter sur les édifices. Les uniformes verts vont déambuler dans le midi qui depuis douze siècles n'a pas vu d'envahisseur germain. Du haut de leurs tourelles, les guerriers blonds voient des Français pleurer et détourner la tête. L'armée d'armistice a vécu. Le général Bridoux, ministre de la Guerre, a intimé l'ordre aux unités de rester dans leurs garnisons.

Seul, le général de Lattre commandant la division de Montpellier, a refusé d'obéir. Il tente avec quelques hommes de prendre le maquis. La tentative échoue, il est immédiatement arrêté et envoyé à la prison militaire de Toulouse.

1942 - Les allemands pénètrent en zone lbre

L'ouest-éclair

JOURNAL QUOTIDIEN RÉGIONAL

les troupes de l'Axe occupent Toulon

L'armée française est démobilisée

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU HAUT COMMANDEMENT ALLEMAND

Le message du Führer au Maréchal

De l'Océan Arctiq 19 navires anglo

UN PROBLÈME

L'ouest-éclair de novembre 1942

La flotte se saborde à Toulon

C'est le 19 novembre qu'Hitler, en dépit de la parole donnée, décida d'en finir avec la flotte française de Toulon, en ordonnant la capture des navires. On comprend assez bien ses raisons. Les Russes venaient de déclencher la contre-offensive qui allait aboutir en quelques jours à l'encerclement de la VIe armée du général Paulus à Stalingrad, il n'entendait pas garder sur ses arrières la menace de cette flotte armée, dont les chefs pouvaient être tentés, d'un jour a l'autre, d'ouvrir le feu sur les forces de l'Axe comme à Medjez-el-Bab en Tunisie.

Le grand amiral Raeder, l'amiral Theodor Krancke, aides de camp navals du Führer, essayèrent de l'en dissuader. Ne valait-il pas mieux endormir la vigilance des marins français ? Ils se doutaient d'ailleurs de ce qui allait se passer avec le témoignage du capitaine de frégate Hugo Heydel, détaché en liaison auprès du général Hauser, interrogé sur les chances de l'opération : « aucune, les Français ont déjà préparé un « Scapa Flow » comme nous-mêmes l'aurions fait ». En effet le Scapa Flow (1) toulonnais était prêt. Il s'en fallut de peu, toutefois, que les Français se laissent surprendre, et pourtant les indices n'avaient pas manqué, mais leur signification ne fut pas comprise sur le coup.

Le premier indice fut, dès le 19 novembre, l'expulsion, sans raison apparente, par les Allemands de toutes les formations de terre que le commandement français avait massées à l'intérieur du camp retranché pour assurer la défense, non seulement contre la mer, mais aussi du côté de la terre. Deux jours plus tard, ils exigeaient l'éloignement de toutes les formations aériennes. Le 24, une formation de pionniers allemands vint s'installer à Hyères. La même nuit, à Sète et à Port-Vendres, les troupes allemandes ont fait irruption sur quelques navires marchands français. A Marseille, le général Kaspers fait mettre une garde sur les bâtiments de commerce. De Lorient, on annonce le départ, pour une destination inconnue d'un fort contingent de marins allemands. De toute évidence, quelque chose de louche se prépare.

L'exécution du coup de main, initialement fixé au 26 novembre, dut être reculée de 24 heures, trop de détails demeurent à régler au dernier moment. Le général Hauser avait compté sur un important concours de la Kriegsmarine et, de fait 4 500 marins étaient en route. Mais ils avaient été prévus pour prendre possession des navires après leur capture. Pour l'instant, ce que la Kriegsmarine donnait, c'était un détachement d'une cinquantaine d'hommes aux ordres du capitaine de frégate Heydel, enlevé au commandement de sa flottille de dragueurs en Baltique orientale.

Tout avait été minuté pour que les objectifs fussent atteints simultanément à 4 h 30, au moment précis où le président Laval serait réveillé pour être informé de l'opération, mais trop tard pour alerter la flotte, mais assez tôt, espérait-on, pour lui interdire de se saborder. Tous les fils téléphoniques avaient été coupés, il n'y avait pas de poste de garde côté terre.

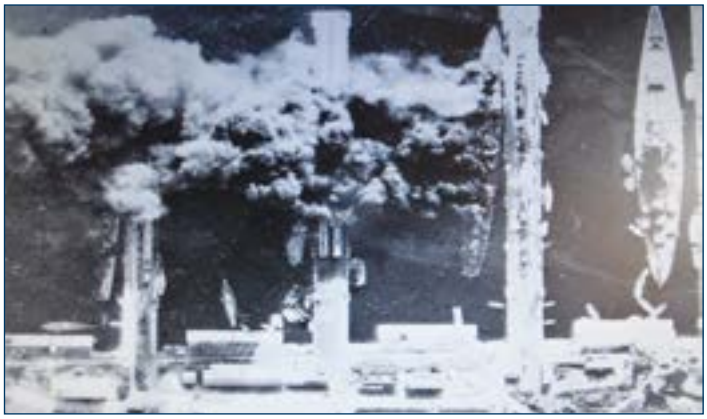

Toulon, la flotte se saborde 1942

Toulon, bâtiments sabordés

Grand bâtiment sabordé

L'amiral Marquis fut pris au lit, mais des officiers de son état-major bondirent au poste central des transmissions pour donner l'alerte à l'amiral Dornon, commandant de l'arsenal, qui l'a transmis à 4 h 30 à l'amiral Laborde. Se refusant à admettre un tel forfait à la parole donnée, ce dernier ne donna pas tout de suite l'ordre de sabordage, mais seulement d'allumer les feux et de prendre des dispositions préliminaires.

Jusque-là, dans l'arsenal principal, on ne signalait encore que quelques tentatives isolées d'escalades. Ordre fut donné par Dornon de tirer sur ces maraudeurs. L'arsenal du Mourillon fut envahi le premier à 5 h 20, pas assez rapidement pour que cinq sous-marins ne réussissent à s'échapper. Dix minutes plus tard, c'était la porte Castigneu dans l'arsenal principal qui s'écroulait sous la poussée d'un char. Cette fois, il n'y avait plus une minute à perdre. Aux vergues du Strasbourg des feux se mirent à clignoter, indéfiniment répétés par tous les bâtiments de la flotte « saborder… saborder… ».

Perdus dans les dédales de l'arsenal, arrêtés par ses canaux et ses bassins, les Allemands mirent trois quarts d'heure pour atteindre les quais et les appontements. Trop tard, le drame était consommé partout.

Il faudrait pouvoir raconter en détail la fin de chaque bâtiment. Parfois le comique se mêla au tragique. Ailleurs, des bâtiments ravagés par l'incendie brûlèrent pendant deux jours avec des explosions incessantes. D'autres comme le Strasbourg, coulé droit, pouvaient encore paraître intacts. L'amiral Laborde refusait de le quitter, réclamant avec hauteur à tous les officiers allemands qui venaient l'y inviter qu'on voulût bien lui expliquer pourquoi le Fürher avait manqué à sa parole. Il fallut un message personnel du maréchal Pétain pour le décider à partir.

Le bilan au soir du 27 novembre fait état de 90 % de la flotte sabordée, dont la totalité des forces de haute mer. Tous les grands bâtiments de combat sont coulés et irrécupérables. Certains seront par la suite renfloués mais ne feront jamais que de la ferraille.

Ce sont au total 235 000 tonnes sabordées dont 3 cuirassés, 7 croiseurs, 15 contre-torpilleurs, 13 torpilleurs, 6 avisos, 12 sous-marins, 9 patrouilleurs et dragueurs, 19 bâtiments de servitude, 1 bâtiment école, 28 remorqueurs et 4 docks de levage.

Seuls 39 bâtiments seront capturés, tous de petit tonnage sans grande valeur militaire car sabotés, endommagés ou pour certains désarmés.

Pour les Allemands, l'opération se solda par un échec, dû au retard du second groupe allemand venant de l'ouest, a la qualité des liaisons marines et à la parfaite coordination des consignes de sabotage. Côté français, il serait bien prétentieux de parler de « brillante opération », dans ce désastre qui vit la disparition d'une des plus belles flottes que la France n'ait jamais compté. Tout fut perdu, sauf l'honneur.

(1)- Scapa Flow (Nord de l'Ecosse) 21 juin 1919, sabordage de la flotte allemande (52 navires coulés) pour éviter que les navires soient livrés aux marines des puissances victorieuses.

Ce document a été réalisé à partir des documents en provenance de Wikipédia, Hérodote.net, de Paroles Publiques, Net marine et Actualités marine.

Jean-Claude Painchaud

Nécrologie – Francis Gaboury

Né le 18 juillet 1914 à Bais (35), Francis Gaboury s'est éteint le 28 août 2021 à l'Ehpad Les Roseraies rue Saint-Hélier à Rennes, où il avait été admis en janvier 2015. Veuf de Marie-Thérèse, Francis Gaboury a eu 6 enfants, 8 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Fait prisonnier au début de la Seconde Guerre mondiale et détenu en Autriche, il s'évade le 1er avril 1942 mais est repris quatre jours plus tard ; il est alors déporté en Ukraine et interné au camp de Rawa-Ruska où les conditions de détention étaient telles que Winston Churchill l'avait dénommé « le camp de la goutte d'eau et de la mort lente ».

Libéré, il intègre la SNCF et est affecté au personnel roulant ; il prend sa retraite le 1er avril 1971.

Il est adhérent à l'UNC de Cesson-Sévigné pendant 29 ans puis à celle de Chantepie, 21 ans.

Il était également membre de l'association « Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants » dont il fut le porte-drapeau.

Fervent croyant, de son logement rue René-Cassin à Chantepie, il se rendait chaque matin s'agenouiller devant le calvaire de la rue des Landes.

De nombreuses médailles lui ont été décernées : médaille des évadés, médaille de la déportation, médaille de la reconnaissance de la Nation, avant d'être décoré de la Légion d'honneur en 2015.

De Francis, nous garderons le souvenir d'un homme combattant, courageux, généreux, joyeux.

Yvan de Portzamparc, président UNC de Chantepie

Les petits artistes de la mémoire

La classe de CM1 de l'école l'Immaculée de Mordelles a gagné le 1er prix départemental des « Petits artistes de la mémoire ». L'année scolaire 2019-2020 a été perturbée, confinement, fermeture de l'école pour Covid, distanciation entre les différentes classes. Le projet « les petits artistes de la mémoire » avec la réalisation d'un album a été l'un des seuls moments de travail collectif de l'année. Revenons sur ce travail de mémoire et l'exploitation qui peut en être faite. Le choix du soldat de la Grande Guerre. Nous partons parfois d'une page blanche. Plus exactement d'un nom gravé sur le monument aux morts ou sur les deux stèles de l'église de Mordelles car les noms des soldats y figurent en fonction des dates de décès sur le champ de bataille. Il nous est arrivé également de travailler à partir des archives des parents d'élèves. En 2019, le soldat que nous avions choisi, était grand invalide de guerre et originaire d'Alger. Cette année, une institutrice de l'école, Chantal Lesec, nous a apporté la photocopie d'un livret intitulé « Les trois évasions du sergent Letor ». Elle connaît peu de chose de cet homme mais possède quelques photos de famille. Une enquête à la Sherlock Holmes commence... Sans prénom, ni date et lieu de naissance, il nous faut plus d'éléments pour retrouver le parcours de vie de cet homme. Célébré en héros, en ce début d'année 1916 dans le journal « Lecture pour tous », nous cherchons à savoir comment il a vécu la fin du conflit. Grâce à la Légion d'honneur qu'il porte sur l'une des photos, nous trouvons sur le site internet de cette prestigieuse décoration divers documents (lettre manuscrite, avis de décès...) Alors que la famille a habité Paimpont en Ille-et-Vilaine, René Letor est né à Paris, s'est installé à Evreux et a travaillé à la Caisse d'Epargne. Nous retrouvons une de ses citations « Letor René sergent au 228e régiment d'infanterie : fait prisonnier le 29 août 1914 et interné en Allemagne, a réussi à s'évader et à rentrer en France après plusieurs tentatives d'évasion au cours desquelles il a fait preuve d'un courage, d'une énergie, d'une endurance et d'une volonté peu ordinaire. A donné un bel exemple de hardiesse et de résolution. » Dès son retour sur le sol français, il reprendra le combat. Il sera nommé adjudant, sous-lieutenant et terminera le conflit au grade de lieutenant. Quel parcours admirable ! Les associations d'anciens combattants sont souvent à la recherche d'expositions. L'album « les trois évasions du sergent Letor » sera donc enrichi de quelques photos pour être présenté sous forme d'une exposition dans l'une des communes dont la famille Letor est originaire pour le 11-Novembre.

René Letro après la Grande Guerre

Marc Monnier, président de Chartres-de-Bretagne

« Expositions remarquables »

Il y a 75 ans, mais que ...75 ans

Du 5 au 16 novembre 2021, l'association UNC de Liffré a proposé une exposition sur la Shoah. « Ce voyage au bout de l'enfer » ... rappelé à travers six salles a permis lors de son inauguration le vendredi 5 novembre d'accueillir plusieurs personnalités dont Guillaume Bégué, maire de Liffré, mais aussi plusieurs professeurs d'histoire du lycée Simone-Veil et du collège Saint-Michel de Liffré. De la première salle baptisée « Trajet sans fin » à celle « Des camps de la Mort » de nombreux élèves de l'école Jacques-Prévert, puis du collège Saint-Michel ont découvert combien de citoyens de Liffré de confession juive dont les deux frères Natho et David Behar et leur père, mais aussi des environs comme Saint-Aubin-du-Cormier, Bazouges-la-Pérouse, Saint-Rémy-du-Plain, La Bouëxière, Livré-sur-Changeon, Fougères, Dinan, Dol-de-Bretagne etc...ont été arrêtés puis internés dans les camps de transit avant d'être déportés vers les camps de la mort après bien souvent avoir été dénoncés. Plusieurs panneaux leur ont permis de comprendre que localement les camps d'internements avaient été les premiers lieux de torture et de mort pour les résistant(e)s. L'excellent travail préparatoire des professeurs a permis aux jeunes d'enrichir leur connaissance sur l'indicible dont la déportation de 6 000 enfants juifs décidée par Pierre Laval du gouvernement de Vichy à la botte des nazis. L'exposition a été un rendez-vous riche en échanges mais aussi en rencontres avec la population dont plusieurs de nos aîné(e)s ont pu témoigner de leur vécu, alors qu'ils n'étaient encore que des gamins mais à la mémoire intacte, des arrestations et des bombardements. Un arrêt dans la salle baptisée « De Simone Veil à Samuel Paty » a permis aux lycéens de prendre conscience combien ils se doivent de porter haut à jamais le courage de ces deux personnalités. Francis Guilard, président de l'association UNC, a offert à ces lycéens un magnifique tableau symbolisant la transmission du devoir de mémoire. L'exposition a également été saluée par de nombreuses associations UNC que Francis Guilard souhaitait au nom de ses adhérents remercier de leurs visites. Ce voyage dans le temps...sans retour... à bord des wagons à bestiaux aura ravivé pour beaucoup des souvenirs douloureux mais aussi permis à notre jeunesse qu'elle doit à jamais lutter contre l'intolérance et le rejet de l'autre. Le message a semble-t-il été entendu.

A la découverte de l'exposition qui a marqué les esprits

Exposition ONaCVG au Volume du 26 octobre au 12 novembre

L'exposition, à travers une vingtaine de panneaux, qui avait pour thème la « Citoyenneté », a été organisée par l'UNC de Vern-sur-Seiche avec la participation de la municipalité. La place de la Citoyenneté dans notre société s'est construite notamment lors des conflits qui ont marqué notre histoire.

« *Être citoyen, c'est se nourrir de l'histoire de notre pays, en connaitre la mémoire, vivre le quotidien. Être citoyen, c'est participer, réfléchir, voter, s'engager. C'est être soi, pour un vivre ensemble commun* », nous disait Kader Arif. Depuis la Révolution française, les textes fondateurs, le sens donné aux symboles, le drapeau tricolore, la devise républicaine, la déclaration des droits de l'homme sont illustrés dans la chronologie du temps. Au-delà des droits et des devoirs associés à la citoyenneté, l'exposition montre son ancrage dans la société.

Elle donne également des pistes de réflexion sur les règles de vie en société, sur la solidarité, ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Elle propose des clés de compréhension aux citoyens du XXIe siècle, au regard des épreuves traversées au fil de notre histoire, en particulier après la Première Guerre mondiale et aussi la seconde, où la République a été abolie et la citoyenneté bafouée. Des possibilités sont évoquées pour impliquer davantage la jeunesse, afin de préserver la paix et un vivre ensemble dans la vie de la Nation.

Alain Grégo, président de l'UNC présente l'exposition à Stéphane Labbé, maire

Rappel - Demande de subvention

Si vous souhaitez obtenir des subventions publiques (communale, conseil départemental ou autres) vous devez dorénavant signaler votre numéro de SIRET.

Pour l'obtenir, il vous suffit d'adresser :

- Une copie de vos statuts
- Une copie de votre déclaration en préfecture ou sous- préfecture

A l'adresse suivante : INSEE – Pays de Loire - 105 avenue des Français Libres - BP 67401 – 44274 NANTES Cedex 02

RÉSIDENCE PÈRE-BROTTIER

Cérémonie commémorative

A la résidence Père-Brottier s'est déroulée la cérémonie du 11-Novembre en présence du président départemental accompagné de quelques administrateurs, du directeur de l'Ehpad, du maire de Pléchâtel, du président local, de trois porte-drapeaux, du maître de cérémonie, quelques adhérents de l'association de Pléchâtel et quelques résidents accompagnés par des personnels de l'établissement. La cérémonie a commencé par un défilé autour de la maison de retraite avec un arrêt devant la stèle du docteur Patay président fondateur de la maison de retraite des Poilus au Plessis-Bardoult où une plante fleurie est déposée. Un moment de recueillement est observé. Le fils du docteur René Patay a retracé les activités militaires de son papa. Puis le cortège a rejoint les stèles du Père Brottier et de Georges Clemenceau à l'entrée de l'établissement où la cérémonie officielle a lieu. Montée des couleurs, allocution et lecture de la liste des militaires tués aux combats ou en service commandé au cours des 12 mois écoulés par le président départemental et hommage aux anciens combattants de la guerre 1914-1918. Un vin d'honneur a clos le rassemblement.

FOUGÈRES
Arrondissement

La Bazouge-du-Désert

Cérémonie du 11-Novembre

Le jeudi 11 novembre a eu lieu la cérémonie de l'armistice de 1918 et l'hommage aux morts pour la France au monument aux morts, en présence de l'association UNC, du maire, Joseph Boivent, accompagné du président de l'UNC Louis Mottay, du conseil municipal, des pompiers, des musiciens et des concitoyens de la commune. La cérémonie s'est déroulée par le dépôt de la gerbe de fleurs, la minute de silence, du devoir en hommage à nos soldats morts pour la France. Lecture du message officiel par le maire en rendant hommage aux militaires morts pour la France en opérations extérieures au cours des douze derniers mois, et celui du président de l'UNC. La clôture de la cérémonie s'est achevée par La Marseillaise. A la salle du patronage, des distinctions ont été remises. Marcel Thomas, président d'honneur de l'UNC a remis la médaille d'argent du mérite de l'UNC à Louis Mottay, président de l'association, Jean Piron a reçu l'insigne UNC. Pour finir avec un pot de l'amitié offert par la commune. Ensuite les adhérents se sont retrouvés devant un repas organisé par le bureau.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Beaucé

Cérémonie du 11-Novembre

Jeudi 11 novembre, malgré un temps froid mais ensoleillé, de nombreuses personnes se sont retrouvées devant le monument aux morts pour la commémoration. La cérémonie a débuté par une célébration en l'église de Beaucé, animée par le père Kevrenn de Fougères, qui, suivi des drapeaux, sont partis en direction du monument aux morts où ont été déposées deux gerbes, l'une par le maire Stéphane Idlas l'autre par C. Vannier membre de l'UNC. Les couleurs ont été levées avec l'harmonie de Fleurigné. Quatre nouveaux adhérents ont rejoint l'association et ont reçu l'insigne de l'UNC : P. Berault, J-J. Lagrée, le maire Stéphane Idlas devient membre associé, P-A. Boucher a reçu la croix du combattant. Des petits drapeaux ont été déposés au monument aux morts par les enfants de l'école Guy-Cadiou qui ont, chacun à leur tour, lu deux poèmes.

Les nouveaux adhérents aux côtés des autorités

La Chapelle-Janson

Cérémonie du 11-Novembre

La commune a honoré ses soldats morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale, le dimanche 7 novembre. Ce 103e anniversaire a débuté par un office religieux à 10 h 30, suivi de la commémoration au monument aux morts à 11 h 30. La montée des couleurs, la fanfare, le dépôt de gerbe par le maire, les fleurs déposées par les enfants, la lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées par le maire, la sonnerie aux morts, la minute de silence, le chant « Dans le ciel nous les reverrons » par la chorale, La Marseillaise jouée par Anaïs à la trompette et chantée ensuite par le public, ont ponctué la cérémonie. Le maire, Alain Forêt a invité les participants à la salle de la mairie pour un vin d'honneur. Un banquet a été servi salle Prélude.

Les jeunes investis lors de la cérémonie

Le Châtellier

Cérémonie du 11-Novembre

Le dimanche 21 novembre, la commémoration du 11-Novembre a eu lieu à Le Châtellier.

Place de la Mairie, le rassemblement accompagné de la batterie fanfare de Saint-Germain-en-Coglès a débuté la marche pour se rendre au monument aux morts. Un hommage à tous les morts pour la France, a été rendu et une gerbe a été déposée devant le monument. « La Marseillaise fait toujours son effet » exprime un participant. Les discours ont été lus par Maryvonne Martine, présidente de l'UNC et Pierre Sourdin maire. C'est d'ailleurs Maryvonne Martine présidente qui a été décorée de la médaille d'argent du mérite de l'UNC à la suite de la cérémonie. Celle-ci s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

La présidente mise à l'honneur

Coglès

Cérémonie du 11-Novembre

Le jeudi 11 novembre, les membres de l'UNC et le maire se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage aux morts pour la France. Une gerbe de fleurs a été déposée puis l'allocution a été lue

par le président de l'UNC. La cérémonie a été l'occasion de remettre à Jean-Claude Pirotais, le diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance de ses cinq années de fidélité à la fonction de porte-drapeau. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert.

Dompierre-du-Chemin (Luitré-Dompierre)

Cérémonie du 11-Novembre

Samedi 13 novembre 2021 a eu lieu la cérémonie patriotique du 11-Novembre. La cérémonie a été suivie de la remise de la médaille d'argent du mérite de l'UNC, de l'insigne de porte-drapeau et du diplôme à l'actuel président Léandre Chancerel. Trois nouveaux adhérents ont reçu l'insigne soldat de France : André Gilbert, Michel Halleux et Jacky Janvier. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a conclu la cérémonie.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Le Ferré

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est déroulée le 22 octobre. Depuis 2015, le bureau reste inchangé. Au cours de l'assemblée, il a été désigné 2 porte-drapeaux suppléants : Jean-Pierre Rébillard et Gérard Battais. La prochaine assemblée est fixée au mois de février 2022.

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie a eu lieu le samedi 13 novembre. Le cortège, accompagné de la musique, s'est rendu au cimetière pour un dépôt de roses sur les tombes des soldats. Après la messe, la municipalité et les anciens combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts et procédé aux lectures des messages, des sonneries habituelles et de La Marseillaise. Maurice Guérinel a reçu l'insigne ainsi que le diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance de ses quatre années de fidélité à la fonction, puis Roger Cherel a remis à Maurice Pautrel, la médaille d'argent du mérite de l'UNC pour son action au sein de l'association UNC.

Maurice Guérinel, mis à l'honneur

Fougères

Assemblée générale

Après toute cette période troublée par les aléas du Covid-19, le conseil d'administration s'est réuni le 22 mai dernier, en présence du président Jean-Marie Cherel qui nous informait de ces ennuis de santé qui au cours de l'été ce sont peu à peu aggravés. Il avait fait part de son désir de ne plus assurer ses fonctions de président. Dès lors, un nouveau président, Frédéric Ploquin, Opex, a été élu au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2021. Sur proposition, l'assemblée a élu à l'unanimité Jean-Marie Cherel président d'honneur. Malheureusement pour peu de temps, puisqu'il nous a quittés le 3 octobre dernier. Ses obsèques ont été célébrées le 7 octobre en présence d'une nombreuse assistance, entouré des porte-drapeaux du groupe, de l'UNC départementale et de l'arrondissement de Fougères. Nous saluons sa mémoire et lui disons encore une fois merci pour le travail accompli et sa fidélité à l'UNC tout au long de ses nombreuses années.

Le dossier renouvellement des statuts et nouvel agrément sont en cours. L'association remercie Alain Bourges pour son aide et sa disponibilité. Nous repartons confiant en l'avenir, en compagnie de Frédéric, le nouveau et jeune président, qui saura, nous n'en doutons pas, donner une impulsion nouvelle au groupe.

Gosné

Cérémonie du 11-Novembre

Les Gosnéennes et Gosnéens se sont rassemblés en grand nombre au monument aux morts ce jeudi 11 novembre afin de célébrer l'armistice de 1918. Le maire, Jean Dupiré, lisait la lettre de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, le président, Michel Cagniart celle du président national de l'UNC, et les enfants de l'école publique Nominoë récitaient un texte écrit par Fabienne Berthomier, évoquant la dure vie des soldats pendant la guerre 1914-1918. Puis la municipalité offrait le vin d'honneur, accompagné des remises de décorations diverses. Pour les trois porte-drapeaux, Marcel Lemonnier a reçu l'insigne avec palme du diplôme d'honneur de porte-drapeau pour 43 ans de service ; Francis Thomas l'insigne étoile or pour 30 ans de service et Etienne Herrouet l'insigne bronze pour 7 ans de service. Aussi Thérèse Serrand a reçu l'insigne UNC tricolore et l'insigne de veuve d'ancien combattant a été remis à Emilienne Auffret, Marie-Thérèse Douard, Jeannine Huchet, Maryvonne Hurault, Madeleine Jardin et Maryse Malherbe.

Rassemblement devant le monument aux morts

Javené

Cérémonie du 11 novembre 2021

La cérémonie a commencé par une bénédiction animée par l'équipe paroissiale en l'église de Javené. Une pensée pour le membre et ami Louis Gaudin a été observée. La commémoration a été dirigée par le maire, Bernard Delaunay et le président de l'UNC, Charles Davenel, accompagnés de trois porte-drapeaux, Raymond Jéhannin, Claude Delaunay et Eric Pouvreau, de la fanfare, de la présence de deux gradés et de Victor Saudrais. Le lever des couleurs a été exécuté par Roger Thomas, suivi de deux attributions de la croix du combattant à René Berthelot et Joseph Boursier, et de trois médailles de bronze du mérite de l'UNC à Michel Poisson, Annick Lagrée et Maria Davenel. L'équipe du conseil municipal des jeunes a déposé des bougies en hommage aux dix militaires morts pour la France au cours des douze derniers mois. Une gerbe a été déposée par les autorités. Une minute du silence a été respectée en mémoire de nos morts pour la France. La cérémonie s'est terminée en chantant La Marseillaise et par deux morceaux joués par la fanfare. Un grand merci aux personnes présentes, à l'équipe municipale et à Victor Saudrais pour ces 44 années de loyaux services au sein de l'association.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Landéan

Cérémonie du 11-Novembre

En ce 11 novembre 2021 et depuis 2019, les membres de l'UNC, les habitants de Landéan et les membres du conseil municipal ont pu à nouveau se réunir près du monument aux morts pour rendre hommage aux Landéanais qui se sont sacrifiés pour la défense de notre pays. C'est ainsi qu'environ 80 personnes dont quelques enfants, ont accompagné le maire et le président de l'association, en ce jour de commémoration. Un hommage a également été rendu aux militaires et gendarmes qui ont perdu la vie lors de différentes interventions depuis le 11 novembre 2020. Suite à la cérémonie, les personnes présentes se sont retrouvées à la salle Mélusine pour la remise de l'insigne de l'UNC à Franck Esnault, maire de Landéan, Lionel Letranchant et Didier Papouin ; avant de partager le verre de l'amitié.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Lécousse

Cérémonie du 11-Novembre

Après 2 ans sans cérémonie, Lécousse a pu se réunir pour célébrer l'armistice 1918 après la messe. Les participants nombreux se regroupent autour du monument aux morts pour le devoir de mémoire, après lecture du message de l'UNC par la présidente Yvette Pelée-de Saint-Maurice et celui de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées par Anne Perrin maire. Jean-Louis Février a reçu la croix du combattant OPEX-Algérie et la médaille de la reconnaissance de la Nation (TRN) remises par le président honoraire, Jean Pelée-de-Saint-Maurice. L'assemblée s'est rendue salle Emeraude où Louis Poras a reçu, l'insigne et le diplôme de porte-drapeau par le président honoraire suivi du vin d'honneur offert par la municipalité. Puis tous se sont regroupés pour le traditionnel repas traditionnel pour finir la journée.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Le Loroux

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration de l'armistice 1918 a été célébrée le jour même à 11 heures, après un temps de prières à l'église puis la cérémonie au monument aux morts avec l'inauguration du nouvel emplacement. Le maire a coupé le ruban tricolore devant le monument restauré, suivi de la cérémonie officielle, la montée des couleurs, les allocutions, le dépôt de gerbe et des petits drapeaux déposés par les enfants puis la minute de silence. Le président de l'UNC Fernand Buchard a procédé à des remises de médailles : la croix du combattant Opex à Nicolas Marguier, le mérite argent de l'UNC à Léon Bertrand, le mérite bronze de l'UNC à Roger Launay, l'insigne de soldat de France à Christian Lefeuvre, Ernest Lesceux et Gérard Boittin.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Louvigné-du-Désert

Centenaire du monument aux morts

Le vendredi 24 septembre 2021, les enfants des écoles ont fêté le centenaire du monument aux morts. Une cérémonie protocolaire avec le dépôt d'une gerbe de fleurs en présence de 85 élèves, du maire, les directeurs des écoles et du président de l'UNC. Les drapeaux présents sont le signe du rassemblement, de la solennité et du respect.

Les enfants sensibilisés au devoir de mémoire.

Cérémonie du 11-Novembre

Présence de jeunes, de 2 Poilus, des drapeaux UNC de Louvigné et des autorités

Hommage souvenir et mémoire au cimetière

Le dimanche 14 novembre sur les tombes familiales portant l'inscription « mort pour la France »

Luitré (Luitré-Dompierre)

Cérémonie du 11-Novembre

Dimanche 14 novembre 2021 a eu lieu la cérémonie patriotique du 11-Novembre. Après la messe à Parcé, les personnes présentes se sont rassemblées au monument aux morts pour le dépôt de gerbe et les discours. Une minute de silence en mémoire des membres de l'association décédés depuis la dernière commémoration a été respectée : Arsène Caillet, Marcel Boudet, Marcel Cantin et Antoine Carré. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Les membres qui le souhaitaient ont pu ensuite participer à un repas organisé par l'UNC de la Selle-en-Luitré.

Rassemblement devant le monument aux morts

Parigné

Commémoration du 11-Novembre

Après plusieurs cérémonies en format restreint, à cause du Covid-19, celle de la commémoration du 11-Novembre a pu se dérouler avec la participation du public. La cérémonie s'est déroulée le dimanche 14 novembre. Le rendez-vous avait été donné aux adhérents comme habituellement, sur la place de la Mairie, pour se rendre au monument aux morts. Un défilé auquel se sont joints de nombreux élus du conseil municipal des jeunes. Au monument aux morts, le président, Michel Patin, a lu le message de l'UNC, puis le maire, Hervé Guillard, a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Les enfants ont accompagné le dépôt de gerbe au monument aux morts en y déposant chacun une rose rouge. A l'énumération des morts pour la France depuis l'an dernier, le président, Michel Patin, a aussi rappelé les noms des adhérents décédés : Henri Delaunay, Jean-Pierre Leray, Marcel Labbé et Alain Le Gal. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité. Les personnes qui le souhaitaient se sont ensuite retrouvées pour un repas convivial.

Rassemblement devant le monument aux morts

Poilley

Cérémonie du 11-Novembre

Le diplôme et l'insigne de porte-drapeau ont été remis à Edmond Cousin.

Romagné

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie s'est déroulée, le dimanche 14 novembre au matin, devant le monument aux morts. Après le dépôt de gerbes et les sonneries réglementaires assurées par la formation musicale de Romagné, Ange Coudray, président de l'association UNC et Cécile Parlot, maire, ont lu les messages de l'UNC et de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq. A la salle de l'Atrium, les décorations ont été remises par Marcel Guidecoq, administrateur de l'arrondissement de Fougères et les diplômes par le député Thierry Benoit.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Saint-Germain-en-Coglès

Commémoration du 11-Novembre

La commémoration a eu lieu dimanche 14 novembre, après le défilé et la messe célébrée par le père Balusson. Au monument, la batterie fanfare a interprété les sonneries réglementaires, en présence des trois porte-drapeaux de l'association et celui des jeunes citoyens, les pompiers, les membres de l'association et des Germanais. Pascal Régnault, correspondant défense, a cité les noms des sept militaires morts pour la France en Opex depuis le 11 novembre 2020. A l'appel de chaque nom, l'assemblée a répondu « mort pour la France » et un membre du conseil municipal des jeunes a déposé une rose et un drapeau tricolore. André Coquet, président honoraire, a remis la croix du combattant et la médaille d'Afrique du Nord à Guy Chevalier. Amand Roger, maire, a remis le diplôme de porte-drapeau à Joseph Bayer et Bernard Barbe. Le maire et le président de l'UNC ont déposé leurs gerbes respectives. Alain Bourges, administrateur départemental, a déposé la gerbe de l'UNC 35 apportée la veille à l'occasion de l'assemblée générale départementale. La Marseillaise a clôturé la cérémonie. Avant le vin d'honneur, Louis Philippe, président, a remis l'inisgne de porte-drapeau à Joseph Bayer et Bernard Barbe. Alain Bourges, responsable UNC de l'arrondissement, a remis la médaille d'argent du mérite de l'UNC à Louis Philippe, Bernard Dupas et Joseph Beaumont. Louis Philippe et le vice-président Louis Roussel ont remis la médaille de bronze du mérite de l'UNC à Marie-France Aussant, André Tiercelin, Joseph Bayer, Marcel Férard et Eloi Dupré. Puis, cinq adhérents ont reçu l'insigne soldat de France : Patrick Chapron, Marcel Fougères, Constant Guérault, Jean-Claude Pellé et Marcel Piel. Enfin, quatre épouses d'adhérents décédés ont reçu l'insigne UNC : Marie-Joseph Chalopin, Irène Garnier, Marie-Joseph Sénéchal et Simone Varane.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Dates à retenir en 2022

- Samedi 15 janvier : assemblée générale
- Samedi 7 mai : spectacle vidéo du centenaire du monument aux morts
- Dimanche 8 mai : commémoration et repas citoyen.

Saint-Marc-le-Blanc

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie du 11 novembre 2021 s'est déroulée en présence du conseil municipal des jeunes, du maire, du conseil municipal et des membres de l'UNC.

Saint-Sauveur-des-Landes

Cérémonie du 11-Novembre

Dépôt de la gerbe de fleurs au monument aux morts

Vendel

Commémoration du 11-Novembre

Après plus d'un an et demi, les Vendelais ont pu se réunir devant le monument aux morts en hommage aux morts pour la France. Francis Gorce, président de l'UNC a remis la croix du combattant à Marcel Cornée et à Marcel Dandin. Puis Jean Galle leur a remis la médaille commémorative de la guerre d'Algérie, en présence de la maire déléguée de Vendel. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité et un repas a été servi dans une ambiance festive en présence de David Lebouvier maire des Rives-du-Couesnon.

Les récipiendaires mis à l'honneur

MONTFORT
Arrondissement

Bédée – La Nouaye

Cérémonies du 11-Novembre

Les commémorations ont eu lieu en présence de plus de participants, tout d'abord au monument aux morts de La Nouaye et ensuite à Bédée où, après une messe du souvenir pour tous les combattants des différents conflits, les maires de Bédée et de La Nouaye, les membres de l'UNC Bédée-La Nouaye, les sapeurs-pompiers et un public nombreux dont des élèves des écoles primaires, se sont rendus à la stèle du caporal Pierre Lefeuvre et au monument aux morts pour les dépôts de gerbes. A la fin de la cérémonie, un insigne a été remis aux porte-drapeaux Joseph Tiercin pour 15 années et Roger Tual pour 5 années. La croix du combattant a été remise à Léon Lévié. Un vin d'honneur a été offert à la mairie avant un repas qui s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Les récipiendaires et les autorités devant le monument aux morts

Le Crouais

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie de l'armistice de 1918 s'est déroulée au monument aux morts, le jeudi 11 novembre en présence de Gérard Gorré, premier adjoint en remplacement du maire, Daniel Chicoine, et de René Deffains, président de l'UNC. Il a été procédé au dépôt de la gerbe au monument et les allocutions sont lues respectivement par René Deffains et Gérard Gorré. Après la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans le strict cadre du respect des mesures sanitaires.

Rassemblement devant le monument aux morts

Irodouër

Cérémonie du 11-Novembre

Accompagnés par un public nombreux, les pompiers d'Irodouër, sous les ordres du lieutenant Orain, le conseil municipal et la conseillère départementale, ont participé à la cérémonie. Les enseignants et

les enfants des écoles étaient aussi présents. Nous avons assisté à la cérémonie des couleurs, présidée le maire, M. Le Bouquin. La conseillère départementale a lu un message et le maire un deuxième message. Au cours de l'appel des Morts, le maire, rappelait tous les morts au Mali depuis novembre 2020 à aujourd'hui. La minute de silence et La Marseillaise ont clôturé la cérémonie. Quatre adhérents de l'UNC ont reçu la croix du combattant. La Marseillaise a été chantée par les enfants des écoles. Le public ému par l'interprétation a applaudi spontanément.

De gauche à droite : le maire, la conseillère départementale, Rémy Dugré, René Robert, Raymond Quenouillère, Marcel Maudet et le lieutenant des pompiers

Montfort-sur-Meu

Assemblée générale

Le 11 septembre dernier, s'est tenue l'assemblée générale qui a permis d'adopter les nouveaux statuts afin de répondre aux directives nationales et pouvoir continuer à être affilié à l'UNC. Le conseil d'administration a été élu à bulletin secret. Les membres ont pu élire un nouveau bureau : Laëtitia Blais en tant que nouvelle présidente, Fabrice Leroy en tant que trésorier et Robert Maudet comme secrétaire. Les adhérents se sont retrouvés après le pot de l'amitié autour d'un déjeuner.

Intervenants et participants lors de l'assemblée

Cérémonie du 11-Novembre

Ce 11 novembre 2021 a retrouvé la présence d'une assemblée nombreuse. Le cortège s'est formé à la mairie avec les pompiers, les porte-drapeaux, les autorités ainsi que les associations de combattants de Montfort-sur-Meu. Après l'office religieux, des dépôts de gerbes au monument aux morts, un moment de recueillement au carré militaire au cimetière avec des dépôts de fleurs par des enfants de l'école primaire, le cortège s'est dirigé vers la salle de la mairie pour un vin d'honneur. Les adhérents se sont retrouvés ensuite pour partager un repas convivial. La cérémonie a été l'occasion de remettre à Jean Fleury, la croix du combattant devant le monument aux morts.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

Quédillac

Assemblée générale : président depuis 2015, Louis Hure passe le relais à André Massard

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de 37 membres. Elle a débuté par une minute de silence en mémoire des cinq membres décédés depuis février 2020. Louis Hure, président, annonce qu'il quitte le poste de président pour raisons de santé et remercie tous les membres qui l'ont épaulé pendant les six années à la tête de l'association. André Massard aborde le bilan moral ; parmi les points importants : le vote des nouveaux statuts en février dernier, les décorations et remises d'insignes le 8 mai. Pour les manifestations à venir, le jeudi 11 novembre, cérémonie au monument aux morts, le rassemblement cantonal prévu à Quédillac début décembre 2020, est reporté en décembre 2022. Le bilan financier exposé par Théophile Barbé reste équilibré. Un nouveau conseil d'administration, composé de 11 membres, a été élu : Théophile Barbé, André Burel, Thierry Foustel, Robert Grohando, Annick Lebreton, Joseph Legalais, Jean-Baptiste Levacher, André Massard, Jean-Michel Renault, Guy Rosselin et Yvonne Tirel. Election du nouveau bureau : président : André Massard, vice-président : Robert Grohando, trésorier : Théophile Barbe, trésorier adjoint : André Burel, secrétaire : Jean-Michel Renault, secrétaire adjointe : Annick Lebreton, et Louis Hure devient président honoraire. Les porte-drapeaux, Robert Grohando et Guy Rosselin poursuivent leurs fonctions. Le nouveau président André Massard, porte-drapeau depuis 2016, est remplacé par Alain Massard. André Ramare est désigné suppléant pour les 3 porte-drapeaux titulaires. La prochaine assemblée générale se tiendra en février 2022.

Le nouveau bureau constitué

Paimpont

Commémoration du 11-Novembre

Le dimanche 14 novembre, les adhérents de l'association ont défilé dans la rue du général de Gaulle, accompagnés d'un détachement militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, de la fanfare plélanaise, du maire et les élus pour rejoindre le monument aux morts. L'hommage a débuté par la levée des couleurs suivie de La Marseillaise entonnée par les militaires, du dépôt de gerbe et des allocutions. A l'issue de la cérémonie, Yves Perrin s'est vu remettre l'insigne porte-drapeau pour son dévouement au sein de l'association. Pour clôturer, le pot de l'amitié a été offert par la municipalité.

Yves Perrin mis à l'honneur

Saint-Onen-la-Chapelle

Cérémonie du 11-Novembre

Le maire, Jean François Bohanne accompagné du conseil municipal, le président de l'UNC Louis Ramaré et les membres des associations UNC de Saint-Onen et Saint-Méen-le-Grand, et le chef du centre de secours ont rendu hommage aux soldats morts pour la France lors du dépôt de gerbes au monument aux morts, la lecture des messages, la minute de silence en mémoire de tous les soldats morts pour la France. La cérémonie s'est achevée par la sonnerie aux morts et La Marseillaise.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

REDON
Arrondissement

Baulon

Cérémonie du 11-Novembre

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts où quatre-vingt-cinq noms sont inscrits, des noms pour la plupart familiers ; ils montrent l'importance qu'a été l'engagement de ces jeunes de 18 à 25 ans pour la plupart. N'oublions pas nos ancêtres, qui en 1914 sont partis à la guerre, en ayant à cœur d'accomplir leur devoir de citoyen, dans la défense de la patrie. Ils laissaient leur famille, leurs enfants, leur ferme, leur entreprise, leur confort, leur village, pensant avant tout à leur devoir. Et, c'est au nom de ce souvenir direct que nous devons conserver en mémoire le sacrifice de leur vie, afin de le transmettre de génération en génération. Et ce sacrifice doit générer : respect, exemplarité et souvenir. Afin que nos 85 noms inscrits sur le monument aux morts de Baulon, restent vivants dans nos mémoires et que leur mort ne soient pas rendues vaines. A l'issue de la cérémonie, la médaille de vermeil du mérite de l'UNC a été remise au président d'honneur Marcel Jumel pour son engagement, sa disponibilité, et son sens du service vis-à-vis des autres au sein de l'association. Nos plus vives félicitations pour ton engagement. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité. Nous nous sommes retrouvés pour déjeuner dans la salle polyvalente dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Rassemblement devant le monument aux morts

Bourg-des-Comptes

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918, en hommage à tous les morts pour la France, a eu lieu jeudi 11 novembre, au monument aux morts de Bourg-des-Comptes, en présence de la municipalité, de l'UNC et une délégation de pompiers. Le diplôme d'honneur de porte-drapeau a été remis à Raymond Lejop par le maire Christian Leprêtre. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité. Le repas a regroupé tous les adhérents de l'association. Le bureau remercie le maire, toute l'équipe municipale et les sapeurs-pompiers ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la journée de souvenir et de retrouvailles.

Rassemblement devant le monument aux morts

Bruc-sur-Aff

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 a été célébrée le 11 novembre. A l'église pour l'office religieux et au monument aux morts pour un dépôt de gerbes et la lecture des messages devant une nombreuse assistance. La cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la municipalité et d'un repas servi à la salle polyvalente.

Moment de recueillement au monument aux morts

Date à retenir

- Le 5 février 2022 : potée à 12 h 30 animé par l'orchestre Serge Briand, ouvert à tous.

Grand-Fougeray

Commémoration du 11 novembre 1918

Dimanche 14 novembre 2021, nous nous sommes réunis devant le monument aux morts. La journée commémorative de la fin de la Grande Guerre a débuté par un office religieux à l'église Saint-Pierre en Fougeray. Le défilé mené par les porte-drapeaux de l'UNC remonte la rue Saint-Roch. La fanfare de Guipry-Messac anime la commémoration, suivie d'un détachement des sapeurs-pompiers. Pour la première fois cette année, était présent une délégation du conseil municipal des enfants. Sous un ciel bas un hommage est rendu aux Poilus de la guerre 1914-1918 où beaucoup ont perdu la vie en accomplissant leur mission. Que serait un pays sans mémoire ! Une gerbe est déposée au pied de la stèle, suivi de la minute de silence. Nadine Dréan, maire, a lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq. Le président de l'UNC, Robert Théguel, dans son discours, rappelle que beaucoup de Fulkériens ont disparu au cours de la Grande Guerre. Les enfants lisent deux courriers du front, la lettre d'un Poilu à sa fille ainsi que les écrits de Charles-Jean Rameau à son frère. La délégation du conseil municipal des enfants entonne La Marseillaise. Le cortège et les participants se retrouvent sur le parvis de l'église. La maire, Nadine Dréan et le président de l'UNC, Robert Théguel remercient les nombreux participants. Tous se retrouvent autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. L'après-midi est consacrée au repas annuel de l'association.

Le conseil municipal des enfants entouré de la maire, du président et des porte-drapeaux

Guignen

Une place en hommage à un héros de Bir-Hakeim

En mai 2019, le président de l'UNC, également correspondant défense, proposait au maire de dédier un espace du bourg à une personnalité militaire guignenaise marquante. Le nom du capitaine Gaston Duché de Bricourt, Compagnon de la Libération, fut retenu et contact pris avec la famille. A l'annonce du projet, l'accueil de la famille fut très enthousiaste et celle-ci a particulièrement facilité la tâche des organisateurs, en particulier en gérant les invitations des autorités de très haut niveau. L'UNC était partenaire de la mairie pour le cérémonial. *Faute de place, la biographie du capitaine ne peut être développée ici mais pourra faire l'objet d'un prochain article.* L'épisode Covid a beaucoup freiné l'avancement du projet mais l'inauguration de la place a enfin eu lieu le 2 octobre en présence du député de la circonscription de Redon, du général commandant l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, de l'adjoint du DMD 35, de la secrétaire de l'amicale des familles de l'Ordre de la Libération, des représentants de la gendarmerie de l'arrondissement, d'officiers représentants des troupes de marine, d'une délégation d'élèves-officiers de l'EMIA et d'une représentation importante de la famille Duché de Bricourt. Malgré une météo exécrable, une foule nombreuse composée majoritairement de proches de la famille de Bricourt et d'adhérents de l'UNC, s'était rassemblée et a pu prendre connaissance de la carrière exceptionnelle de ce saint-cyrien qui fut un des premiers Français à rejoindre la France libre en 1940. Les allocutions de la maire, de Mme de Bricourt, épouse du petit-neveu du capitaine de Bricourt, de la représentante de l'Ordre de la Libération et du député ont retracé la jeunesse et relaté l'engagement patriotique, le courage et l'esprit d'abnégation qui ont caractérisé la vie de ce soldat exemplaire. Après les honneurs au drapeau et les allocutions, la maire et Yves Duché de Bricourt, neveu du capitaine, ont procédé au dévoilement de la plaque commémorative, suivi d'un dépôt de gerbe. La partie moins protocolaire qui a suivi, a permis des contacts sympathiques entre les autorités présentes, les militaires d'active et de réserve, les élus, les anciens combattants et la population.

La plaque dévoilée

Guipry-Messac

Cérémonie du 11-Novembre

La nouvelle association UNC a commémorée l'armistice de 1918, le dimanche 14 novembre. Etant donné que les associations de Guipry et de Messac ont fusionné en juin de cette année, la cérémonie s'est déroulée en deux temps. En premier, rassemblement à Messac avec défilé au monument aux morts avec l'ensemble des drapeaux y compris ceux des pompiers des deux casernes, dépôt de gerbe, minute de silence, lecture du texte officiel par le maire et La Marseillaise. En second, rassemblement devant la mairie annexe à Guipry pour participer à la messe à l'église Saint-Pierre, puis le défilé s'est dirigé devant le monument aux morts pour une cérémonie identique à celle de Messac. Ensuite l'ensemble des participants, accompagné de la fanfare de Guipry-Messac, s'est dirigé vers la salle Goisnard où il sera remis, par le maire, le président et le vice-président à Louis Janvier, le diplôme de président d'honneur pour ses cinquante années au poste de président de l'association UNC de Guipry, sous de longs applaudissements des personnes présentes. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, offert par la municipalité.

Louis Janvier mis à l'honneur pour cinquante années à la fonction de président

Langon

Cérémonie du 11-Novembre

Cette année, la commémoration du 11-Novembre s'est déroulée le dimanche 14 novembre. Les conditions sanitaires étant plus favorables, une cérémonie religieuse a été célébrée en présence du maire de la commune Jean-Yves Colleaux, des adjoints, des membres du conseil municipal, des adhérents de l'UNC et de nombreux paroissiens. En préambule, un hommage avait été rendu aux monuments des fusillés de Port-de-Roche avec un dépôt de gerbe. A l'issue de l'office, de nombreuses personnes se sont réunies sur le parvis de l'église afin de rendre un hommage aux Langonnais morts pour la France. Après l'introduction par le président de l'UNC, Gilles Boursier, le maire a lu le message officiel suivi d'un dépôt de gerbe. Les militaires morts pour la France du mois de novembre 2020 au mois de novembre 2021 ont été nommés. En clôture de la cérémonie, les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié offert par la municipalité. L'UNC de Langon remercie les personnes présentes, le père Nicolas Esnault, le diacre Pierre Le Gouvello, le conseil municipal ainsi que les agents des services techniques et administratifs.

Porte drapeau, Jean-Baptiste Bassin et 2 représentants UNC au mât des couleurs Lionel Bourel et Philippe Gauvin

Maure-de-Bretagne – Saint-Séglin

Cérémonie d'hommage aux harkis

Le 25 septembre 2021, une cérémonie en hommage aux harkis et autres membres de formations supplétives a été organisée.

Moment solennel au monument aux morts

Cérémonie du 11-Novembre

Le 11 novembre 2021, avec enfin la possibilité de permettre à tous de participer au devoir de mémoire, une quarantaine de personnes s'est rassemblée au monument aux morts de Maure-de-Bretagne. Merci au représentant de la gendarmerie, aux militaires, aux pompiers et enfants présents ce qui est rare ainsi qu'à leurs parents ou accompagnateurs.

Dépôt de la gerbe par le maire et le trésorier adjoint de l'association

Pancé

Cérémonie du 11 novembre 2021

La commémoration de l'Armistice a permis de réunir pour la première fois depuis début 2020 une nombreuse assemblée. Depuis 18 mois, les restrictions sanitaires exigeaient des cérémonies en comité restreint. Le lieutenant Sylvio du 2e RMAT a dirigé la cérémonie. Jean-François Pilard, maire, a lu le communiqué de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et a énuméré les noms des militaires morts pour la France durant l'année écoulée.

Allocution de la ministre déléguée lue par le maire

Ensuite, le cortège, précédé des porte-drapeaux, s'est rendu aux cimetières pour honorer les anciens combattants et membres de l'UNC disparus ces derniers mois : le père Balluet, missionnaire durant des décennies au Burkina Faso, Serge Ledoux, ancien militaire d'active, Jean-Pierre Clément, Marie Bouillaux, Annick Bouillaux et Annette Demy. Au jardin du souvenir un hommage particulier a été rendu à Michel Gendrot, soldat de France, trésorier et porte-drapeau, avec la remise à son épouse de l'insigne d'honneur de porte-drapeau à titre posthume. La municipalité a servi un vin d'honneur où toute l'assistance a apprécié de se retrouver. Le repas traditionnel réunit plus de 40 convives pour clôturer la manifestation.

Pipriac

Commémoration du 11-Novembre

Le dimanche 14 novembre Pipriac a commémoré l'armistice de la Première Guerre mondiale et l'hommage à tous les morts pour la France. Après une messe célébrée à l'église, c'est autour du monument aux morts que se sont réunis Franck Pichot maire et conseiller départemental, le conseil municipal, la lieutenante Françoise Bertin cheffe de corps des sapeurs-pompiers, du drapeau et de sa garde, l'UNC locale accompagnée des drapeaux et des anciens combattants de la commune, les représentants d'associations et de nombreux habitants. Le drapeau des combattants de 1914-1918 également entouré d'une garde d'honneur en tenue de la Grande Guerre, une de l'entrée en guerre et l'autre bleu horizon. La cérémonie dirigée par Gilles Cadoret président de l'UNC et secrétaire départemental de l'Union Nationale des Combattants d'Ille-et-Vilaine et la participation active des membres du conseil d'administration élu en septembre dernier. Elle fût l'occasion pour tous de se recueillir, en mémoire des morts pour la France des conflits passés et actuels puis de déposer une gerbe au pied du monument. De mémoire de Pipriatain, il y avait bien longtemps que la cérémonie du 11-Novembre n'avait pas autant rassemblé. La matinée commémorative, après une réception de grande qualité en mairie, a été clôturée par un repas servi au restaurant dans la convivialité et la bonne humeur. L'UNC remercie, le maire, le correspondant Défense et le conseil municipal, le corps de sapeurs-pompiers et honoraires ainsi que le public nombreux pour leur présence en ce jour de commémoration.

Moment solennel au monument aux morts en présence de Poilus

Pléchâtel

Cérémonie du 11-Novembre

A 10h15, rassemblement de tous les participants devant la mairie et défilé vers le monument aux morts place de l'église. La cérémonie commence par la montée des couleurs, puis lecture de l'allocution par le président. Deux poèmes sont lus par une dizaine d'enfants de l'école publique Henri-Dès. Le maire énumère les noms des militaires tués aux combats ou en service commandé au cours de l'année écoulée. Vient maintenant le moment du dépôt de gerbe et l'hommage à tous les anciens combattants de 1914-1918 qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Deux décorations sont remises : la croix du combattant AFN à Michel Saulnier, la médaille d'Outre-mer à Ludovic Guillemot, Opex Tchad et le diplôme d'honneur de porte-drapeau est remis par le maire à Frédéric Brisard. Les autorités présentes : le maire, le capitaine Rabay, le lieutenant des sapeurs-pompiers de Bourg-des-Comptes, le représentant de la gendarmerie de Bain-de-Bretagne et le président ont salué les trois porte-drapeaux présents. A la salle Tonneraye, avant le vin d'honneur, cinq décorations associatives sont remises : la médaille d'argent du mérite de l'UNC à Ludovic Lizé, les médailles de bronze du mérite de l'UNC à Eric Bourasseau, maire, Monique Josse, Jacky Huchet et l'insigne de porte-drapeau à Frédéric Brisard. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a clôturé la manifestation. A 12 h 30, une cinquantaine de convives s'est retrouvée au restaurant pour le banquet annuel de l'association qui a clos cette journée festive.

Les récipiendaires mis à l'honneur aux côtés des enfants

Redon

Cérémonie du 11-Novembre

La journée du 11-Novembre commémore le 103e anniversaire de l'armistice de 1918. A 10 heures, en l'abbatiale Saint-Sauveur, devant une belle assistance, un office religieux est célébré. A 11 heures, le cortège constitué par les autorités civiles et militaires, précédé des porte-drapeaux et des porteurs de gerbes, s'est dirigé vers le monument aux morts. Devant de très nombreux Redonnais, Bernard Le Viavant, président a donné lecture du message de l'UNC. Cette célébration du 11-Novembre rend, désormais par la loi du 28 février 2012, hommage à tous les morts pour la France, civils et militaires. En 2022, sera donc commémoré le 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Il concernera les appelés, les militaires d'active, les harkis et supplétifs. Le dépôt de gerbe a suivi cette allocution. La réception en mairie étant annulée pour cause de Covid-19. A 12 h 30, les adhérents et sympathisants de l'UNC accompagnés de leur conjoint, se sont retrouvés au restaurant pour un excellent repas qui a clôturé la journée vers 16 heures.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

Sainte-Marie

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie du jeudi 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts, en présence des Samaritains et des anciens combattants. La maire a lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Paul Mathurin a nommé les noms des 86 morts pour la France en 1914-1918. Une minute de silence a été observée suivie de La Marseillaise.

Lecture des noms des 86 Poilus par Paul Mathurin

Saint-Senoux

Cérémonie du 11-Novembre

En ce 11 novembre, c'est un timide retour de la population de Saint-Senoux pour assister à la commémoration. Après la montée des couleurs, le dépôt de gerbe puis l'appel des morts des deux guerres et ceux des Opex de 2020-2021, la sonnerie aux morts puis La Marseillaise est chantée accompagné de la trompette de Pierre. Les personnes présentes ont été invitées au vin d'honneur offert par la municipalité au cours duquel, deux adhérents, Claude Gauthier, trésorier et Julien Landais, membre associé, ont été décorés de la médaille de bronze du mérite de l'UNC. Nous constatons et regrettons l'absence de jeunes à la cérémonie. Nous souhaitons que le 8 mai 2022, ils seront plus disponibles.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Date à retenir

- Le 15 janvier 2022 assemblée générale et galette des rois.

Teillay

Cérémonie du 11-Novembre

Après la période difficile liée au contexte sanitaire, la cérémonie du jeudi 11 novembre s'est tenue de façon solennelle. Une messe traditionnelle a été célébrée par le père Noël Guiblin en présence du maire Yvon Mellet, des adjoints, des membres du conseil municipal, des représentants de la gendarmerie nationale, des sapeurs-pompiers, de nombreux anciens combattants et veuves d'anciens combattants et d'une partie de la population, le tout représentant environ soixante personnes. Pour rendre les honneurs à nos 55 Poilus teillecois tombés au champ d'honneur, la cérémonie a commencé par la levée des couleurs, suivie de l'allocution du président de l'UNC et de l'émouvante lettre d'un Poilu lue par une jeune collégienne, Camille, et les messages du maire. Il a été procédé au dépôt de gerbe, à la minute de silence, à la sonnerie aux morts et à La Marseillaise chantée par les enfants du conseil municipal, et reprise en cœur par l'ensemble des personnes présentes. Les autorités ont salué et remercié les quatre porte-drapeaux Jean-Claude Perrin, Francis Legoff, Lionel Péchoux et David Rouyer. La cérémonie clôturée a été suivie d'un verre de l'amitié offert par la municipalité. A l'occasion, deux médailles de bronze du mérite de l'UNC ont été décernées à Lionel Péchoux, trésorier adjoint et porte-drapeau Opex et à Valérie Fécamp, correspondante Défense et soldat de France, tous deux très impliqués au rayonnement et au partage des valeurs de l'UNC. S'en est suivi le traditionnel déjeuner rassemblant 28 membres de l'association.

Moment de recueillement au monument aux morts

Tresboeuf

Cérémonie du 11-Novembre

À l'occasion de la commémoration du 11-Novembre, le traditionnel dépôt de gerbe a été effectué au monument aux morts. Jean Galodé, président et Laurence Roux, maire, ont chacun prononcé un discours, suivi d'une minute de silence et du chant de La Marseillaise. Après le verre de l'amitié, la médaille de bronze du mérite ainsi que le diplôme ont été remis à Claude Hersant, porte-drapeau et vice-président de l'association, par le président et la maire.

Claude Hersant mis à l'honneur

RENNES Ville

Arrondissement

Lucette Casanova : une dame engagée pour la mémoire

Vice-présidente de l'UNC de Rennes, médaillée bronze du mérite UNC, Lucette Casanova est une femme engagée de longue date pour la mémoire. À commencer par celle de son père, gendarme arrêté le 21 janvier 1944, déporté pour faits de résistance, mort au camp de concentration de Dachau le 2 juillet 1944. Elle est présidente de l'association des « Tués d'Ille-et-Vilaine » depuis 1996 et a été membre de la fédération nationale des fils et filles de Tués. Elle est membre de la commission sociale de l'ONACVG. Il n'est guère de cérémonies mémorielles à Rennes où on ne voit pas cette dame de 80 ans qui ne les porte pas mais porte le lourd drapeau de l'association. Il est bien normal qu'elle ait été faite chevalière de l'ordre national du Mérite au titre du ministère des Armées par décret du 31 décembre 2020 avec cette mention : « Mme Casanova, née Piquet (Lucette), secrétaire générale nationale, présidente départementale et porte-drapeau d'une fédération d'anciens combattants ; 62 ans de services. » En raison des restrictions du fait du Covid-19, ce n'est que le 18 septembre 2021 qu'elle a reçu officiellement cette distinction.

RENNES Nord
Arrondissement

Carrefour d'arrondissement

L'UNC de Parthenay-de-Bretagne s'était portée candidate pour accueillir le carrefour 2020 annulé pour raisons sanitaires, et tout naturellement lorsque les conditions se sont améliorées, l'UNC parthenaisienne s'est repositionnée. C'est avec plaisir que les différents responsables d'associations locales UNC invités, ont répondu à la convocation du président.

C'est par la minute de silence en mémoire des adhérents qui nous ont quittés depuis le dernier carrefour que l'on ouvre l'ordre du jour. Comme il se doit, le maire ouvre le débat et se réjouit de recevoir le monde combattant. Puis Jean-Marie Pinsault, président, retrace l'historique de l'association locale que l'on peut considérer comme un modèle à suivre par son dynamiste, sa volonté à maintenir les effectifs à tout prix.

Le carrefour de cette année avait pour but principal d'informer les différents présidents locaux des nouveaux statuts UNC. Marcel Baron, trésorier départemental et président de l'UNC de Saint-Grégoire avec ses talents d'orateur que l'on connaît, s'est attelé à la tâche et nous rappelle que ces nouveaux statuts ont été travaillés, approuvés et doivent être respectés pour un bon fonctionnement de chaque association.

On terminera la réunion par l'élection des administrateurs de l'arrondissement. Quatre candidats étaient en liste pour trois postes. Ont été élus : Marcel Baron, Jean-Yves Garnier et Michel Dutais. L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Yves Garnier remercie avec insistance les intervenants, les représentants d'associations locales, Jean-Marie Pinsault et son conseil d'administration de Parthenay et une mention spéciale au maire qui a offert, à l'assemblée, le vin d'honneur.

Les intervenants lors du carrefour

Andouillé-Neuville

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un public attentif et sensible aux différents messages qui portaient l'accent sur le rôle de passeur des anciens vers les jeunes générations.

Cette cérémonie a été suivie d'une remise de distinction à David Garrot, porte-drapeau, et Joël Guézénnec, trésorier de l'association.

Les récipiendaires, David Garrot et Joël Guézennec, mis à l'honneur

Betton

Assemblée générale

Le 2 octobre 2021, l'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Michel Dutais. Le quorum étant atteint, le président a ouvert la séance et remerciant les adhérents et François Brochain, correspondant Défense de la municipalité, en leur présence. Une minute de silence a été observée en mémoire des adhérents décédés depuis la dernière assemblée générale : Pierre Colin (AFN), Maurice Delalande (AFN), Lucien Fontaine (Indochine), René Priour (AFN), Victor Texier (AFN). Après avoir présenté les nouveaux adhérents, rappelé les activités de l'année écoulée et présenté celles projetées pour les derniers mois de 2021, le président a donné la parole à Roger Thébault, trésorier, pour la présentation du bilan financier, lequel a été adopté à l'unanimité. L'assemblée a approuvé les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur puis a élu le conseil d'administration. Le bureau est constitué comme suit: président Michel Dutais (Soldat de France), secrétaire Georges Stephan (Opex), trésorier Roger Thébault (Algérie Opex), porte-drapeaux Raymond Houguet (AFN) Pierre Manceau (AFN), Christian Diard (Soldat de France), assesseurs Henri Jamin (AFN), Daniel Morin (Soldat de France), président d'honneur André Lepagneul (AFN).

Cérémonie du 11-Novembre

Le 103ème anniversaire de l'Armistice a été commémoré en présence d'une nombreuse assemblée. Les hymnes ont été interprétés par l'harmonie de l'école de musique et par les élèves de CM1/CM2 de l'école de la Haye Renaud. Le message de l'UNC a été lu par Michel Dutais, président et celui de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées par Laurence Besserve, maire. L'appel des morts a été lu par Georges Stephan et a été suivi d'un dépôt de gerbes et d'une minute de silence. Au cours de la cérémonie, la croix du combattant a été remise par le colonel Maire du COMSIC à Daniel Blanchet (AFN) Marcel Carrée (AFN) Michel Desrondiers (Algérie Opex) Henri Lafosse (AFN) André Launay (AFN) Roger Mestat (Algérie Opex) et Jean-Pierre Pain (AFN). La médaille de la reconnaissance de la Nation a été remise par Michel Dutais à Bernard Brichet (Algérie Opex), Marcel Dubost (AFN), Pierre Loret (Algérie Opex) et Pierre Manceau (AFN). A l'issue de la cérémonie, les participants ont été conviés au verre de l'amitié, puis les adhérents se sont retrouvés pour un repas convivial.

La Bouëxière

Commémoration de l'Armistice

La cérémonie du 11 -Novembre, a réuni les anciens combattants afin de participer à l'hommage en mémoire des morts ayant donné leur vie lors des conflits, en présence du maire, des adjoints, des membres du conseil municipal, du policier, des sapeurs-pompiers et des enfants des écoles pour la montée des couleurs, l'allocution du maire, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Les enfants ont énuméré la liste des morts pour la France. Le président a lu le message ministériel et a énuméré tous les militaires qui ont laissé leur vie cette année.

Moment d'écoute lors de l'intervention du président

Cesson-Sévigné

Journée citoyenne

Le 9 novembre, 250 jeunes des écoles élémentaires, des lycées cessonnais et des collèges ainsi que l'école élémentaire Saint-Joseph de Chantepie, se sont retrouvés pour la journée citoyenne. Très forte

participation de l'Ecole des transmissions. La cérémonie était présidée par le général de division Thierry Lasserre chef du COMSIC accompagné de Jean-Pierre Savignac le maire, Bernard Colleu et Yvan de Portzamparc présidents des UNC de Cesson et Chantepie et de C. Moores adjoint au maire. Onze communes présentes : Acigné, Betton, Brécé, Chevaigné, Chantepie, Livré-sur-Changeon, Melesse, Pacé, Saint-Grégoire, Saint-Sulpice-la-Forêt et Thorigné-Fouillard, ce qui représentait 35 drapeaux. Le lieutenant-colonel Didier du COMSIC et Urbain Vanbelle ont été faits chevalier de la Légion d'honneur. Pierre Bédier, Nicolas Contentin et Michel Veillard se sont vus décerner la croix du combattant et Michel Leroy la médaille de reconnaissance de la Nation par le général Thierry Lasserre. Le maire Jean-Pierre Savignac a lu le message ministériel, les noms des Cessonnais morts pour la France en 1914-1918 ont été rappelés par Bernard Colleu et C. Moores. Les enfants ont lu des poèmes d'Aragon et déposé vingt roses au monument aux morts et entonné La Marseillaise avec toute l'assistance. A la fin de la cérémonie, chaque jeune s'est vu remettre un certificat de citoyenneté.

Cérémonie du 11-Novembre

De nombreuses Cessonnais ont participé à la cérémonie du 11-Novembre, en présence de Jean –Pierre Savignac maire et Bernard Colleu président de l'UNC qui ont accueilli le général de division Lasserre commandant le COMSIC ainsi que plusieurs adjoints et membres du conseil municipal et les anciens combattants. Des hommages ont été rendus place des Résistants, aux stèles de la Boulais et route de Fougères. Après l'office religieux, la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts avec la montée des couleurs. Le maire et le président ont lu les messages de circonstance. Deux cents personnes se sont retrouvées au banquet. Plusieurs camarades se sont vus décerner le mérite de l'UNC par le président, le maire et le général Lasserre : le mérite de l'UNC argent à J-P Cousin, le bronze à G. Guillard, M. Régnier et O. Barreau. Félicitation à tous.

La Chapelle-des-Fougeretz

Cérémonie du 11-Novembre

C'est le dimanche 14 novembre 2021 qu'a eu lieu la commémoration de l'armistice de 1918.

Après la messe, célébrée à la mémoire des anciens combattants, les participants se sont rendus au monument aux morts où le président Marcel Laisné a lu le message national de l'UNC, suivi du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées lu par la maire Anne Le Floch. L'appel aux morts pour la France a été prononcé par Lionel Brodier, délégué du Souvenir français, en hommage aux soldats décédés en 2021. Les enfants de l'école Notre-Dame ont lu de très belles lettres émouvantes écrites par des Poilus et envoyées à leurs familles. Ensuite une gerbe de fleurs a été déposée par la maire et le président de l'UNC. Une minute de silence a été observée pour les morts de toutes les guerres et opérations extérieurs suivie de La Marseillaise chantée à capella. La croix du combattant a été remise à Jean-Yves Julien par Jean-Baptiste Pinsault, l'ancien président. La cérémonie terminée, les participants se sont retrouvés dans la salle du conseil autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité. C'est dans ce cadre que le président, Marcel Laisné, après avoir retracé l'origine des soldats de France, a remis des insignes de soldat de France, à Michel Busson, Patrice Laisné et Christophe Leprêtre. Un bon repas a réuni de nombreux participants pour clore la journée.

Jean-Yves Julien décoré par Jean-Baptiste Pinsault

Chevaigné

Cérémonie du 11-Novembre

Soulagement pour les adhérents de l'association UNC de Chevaigné et les membres du bureau, ils ont pu enfin organiser une commémoration digne de ce nom, très suivie aussi par la population, en présence du député de la circonscription, Thierry Benoit, accueilli par Sandrine Vincent, maire, et Dominique Louis, président. Le député a tenu à découvrir le nouveau monument du souvenir, rénové, dans son nouvel emplacement.

En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale pour l'année 2020 a eu lieu dernièrement, le 23 octobre, et pour l'année 2021, elle est fixée au 5 février 2022.

Le président, Dominique Louis cède le micro à Sandrine Vincent, maire.

Ercé-près-Liffré

Cérémonie du 11-Novembre

Après plusieurs cérémonies restreintes, en cause la crise sanitaire, cette année la commémoration de l'Armistice a attiré une assistance plus nombreuse. A l'occasion, la croix du combattant a été remise à Daniel Baudouin par le président de l'UNC Raymond Poiret. Le cortège s'est dirigé ensuite vers le monument aux morts pour y déposer les gerbes

et procéder à la lecture des messages de l'UNC par le président et de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées par le maire. Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

Daniel Baudouin mis à l'honneur

Gahard

Cérémonie du 11-Novembre

Après une période très restreinte, la cérémonie du 11-Novembre s'est déroulée avec une grande participation des habitants de la commune. La maire et le président de l'UNC ont procédé au dépôt de gerbes au pied du monument aux morts afin de rendre hommage aux 73 Gahardais morts pour la France. Hommage a aussi été rendu aux militaires morts pour la France en 2020 et 2021. Etaient présents à la cérémonie, les porte-drapeaux, des représentants du 11e RAMA, la gendarmerie de Saint-Aubin-du-Cormier, le corps des sapeurs-pompiers de Gahard, le maire honoraire, M. Bodin et le général Bordais. A la fin de la cérémonie, le président en présence des Gahardaises et Gahardais a remis la médaille de bronze du djebel à Eugène Bidault en récompense de sa disponibilité au sein de l'association et de ses longues années en tant que porte-drapeau. En préliminaire de la cérémonie officielle, une cérémonie d'hommage avait eu lieu en présence des associations de Saint-Aubin-d'Aubigné, Mouazé, Chasné, Saint-Germain-sur-Ille et Saint-Médard-sur-Ille suivie de la messe en l'église de Gahard.

Moment solennel devant le monument aux morts

Hédé – Bazouges

Assemblée générale

L'association UNC s'est réunie le samedi 23 octobre pour élire un nouveau bureau et valider les nouveaux statuts, la réunion n'ayant pu avoir lieu en janvier comme les années précédentes en raison de la pandémie. La réunion a commencé par une minute de silence en mémoire de Jean-Christophe Bénis, ancien maire et Roger Esnault, porte-drapeau, décédés récemment. Un nouveau bureau a été élu : Jean-Claude Courtin président, Rémi Josse trésorier, Claude Lesage trésorier adjoint et André Toxé assesseur, ont été réélus. Stéphane Rochard vice-président, Karim Navarre secrétaire, Marie-Reine Paris secrétaire adjointe et Michèle Bonhomme assesseurs ont été élus. Les anciens présidents, Jean Martin et Jean-Claude Thébault ont étés nommés présidents d'honneur. La prochaine assemblée générale sera en janvier 2022 pour établir le programme de l'année.

Cérémonie du 11-Novembre

Ce 11 novembre, la commémoration de l'armistice de 1918 a été digne des années précédentes, avant la pandémie, avec la participation des membres de l'UNC, des autorités municipales, des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie et de la population. Il ne manquait que les enfants des écoles qui espérons-le reviendront pour le 8-Mai. La cérémonie s'est déroulée à l'identique devant les deux monuments aux morts, en premier à Bazouges. Ensuite une délégation avec les drapeaux s'est rendue à l'office religieux en l'église de Tinténiac avant la seconde cérémonie devant le monument aux morts de Hédé en présence des cinq porte-drapeaux de l'UNC et des sapeurs-pompiers. Les allocutions ont été prononcées par le président Jean-Claude Courtin et la maire Isabelle Clément-Vitoria. Appel des morts, dépôts de gerbes, minute de silence, sonnerie aux morts et La Marseillaise ont ponctué la cérémonie. Un hommage particulier a été rendu aux militaires morts pour la France en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2020. Au cours du vin d'honneur, le président a remis deux insignes de soldat de France à Marcel Lucas et Georges Mouton. A 13 heures, une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour un repas convivial.

Moment solennel au monument aux morts

Liffré

Commémoration du 11-Novembre

Après la messe du souvenir célébrée en l'église Saint-Michel par le père Marc Wallays, les participants se dirigent, derrière les porte-drapeaux, vers le monument aux morts. Devant une nombreuse assistance, dans le recueillement, la montée des couleurs, les allocutions lues par les enfants du collège Saint-Michel et Guillaume Bégué, maire de Liffré, le dépôt des gerbes, la minute de silence, la remise de diplôme porte-drapeaux pour 30 ans de services à Maurice Alix, et 20 ans de services à Jean Bazillais. Parmi les personnalités, la présence de Loig Chesnais-Girard, président de la région Bretagne, le capitaine Mainguy du 11e RAMA, le lieutenant Labbé, chef de brigade, le lieutenant Moncarré et le lieutenant Chesnel du centre de secours, un détachement de sapeurs-pompiers dont deux jeunes qui ont procédé au lever des couleurs, un détachement du 11e RAMA de Saint-Aubin-du-Cormier. A noter également la présence de lycéens, collégiens et enfants des écoles primaires de Liffré. Après la cérémonie, vin d'honneur et brioche de l'amitié offerts par la municipalité. Ensuite, une cinquantaine d'anciens combattants se sont retrouvés devant un repas pour une après-midi conviviale, avec la participation de Guillaume Bégué, maire, Anne-Laure Ouleg-Sghaier, adjointe aux relations citoyennes et Yannick Danton, adjoint responsable des cérémonies.

De gauche à droite au 1er rang, Maryvonne Bazillais, Jean Bazillais, Maurice Alix, Annick Alix et au 2e rang Loïg Chesnais-Girard, Guillaume Bégué et Francis Guilard

Le texte et la photo concernant l'exposition sur la Shoah sont à découvrir dans la rubrique informations diverses.

Livré-sur-Changeon

Cérémonies du 11-Novembre

Le jeudi 11 novembre 2021, ont eu lieu dans le cimetière communal les cérémonies de l'armistice du 11 novembre 1918 et du centenaire du monument aux morts en présence d'Emmanuel Fraud, maire, du conseil municipal, des membres de l'UNC et d'une nombreuse assistance. Après le lever des couleurs, le conseil municipal des jeunes a lu un poème de circonstance, le président de l'UNC, Rolland Barbot, le message de l'UNC et le maire celui de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Ensuite, la gerbe de fleurs est déposée par des jeunes accompagnés de Corinne Leray-Grill, adjointe au maire. Le président a accompagné un jeune du CMJ pour déposer un bouquet de fleurs sur la tombe rénovée de Pierre Truffault, mort pour la France en 1918 à l'âge de 22 ans. Joseph Havard, président d'honneur, a évoqué le centenaire de la construction du monument aux morts. Il a indiqué que le conseil municipal d'alors, présidé par le maire Pierre Neveu, considérant le nombre important de soldats livréens morts pendant la Grande Guerre, a décidé, dans sa réunion du 8 février 1920, de construire un monument dans le cimetière communal à la gloire et en mémoire des 87 combattants morts pour la France dont les corps de la plupart reposent dans les grandes nécropoles nationales. Le monument se présente sous la forme d'un obélisque sur lequel sont gravés, en lettres dorées « Honneur et Gloire aux morts de la Grande Guerre » ainsi que les noms des combattants de la commune morts pour la France auxquels ont été ajoutés les 8 morts de la Seconde Guerre mondiale. Après cette évocation, a retenti la sonnerie aux morts suivie de la minute de silence et de La Marseillaise. Les cérémonies terminées, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Pendant ce temps de convivialité et d'échanges, trois membres actifs de l'UNC ont reçu la médaille du mérite de l'UNC, échelon bronze attribué à Eric Georges, échelon vermeil à Pierre Guy, trésorier adjoint et porte-drapeau et à Joseph Fleury, porte-drapeau suppléant. Pour terminer la journée, un repas a été servi à 70 convives dans la joie et l'amitié.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Melesse

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée devant une assistance nombreuse sous un ciel ensoleillé qui a fait revivre ce devoir de mémoire occulté ces derniers mois par les restrictions sanitaires. La commémoration s'est tenue en présence du secrétaire général de la préfecture, du maire Claude Jaouen, de Jean Heuzé président UNC, Aroun Pajaniradja correspondant Défense. Après les discours et un moment de recueillement, quatre gerbes de fleurs ont été déposées au monument aux morts dont une par le caporal-chef David de Césare des sapeurs-pompiers de Melesse. La Marseillaise a été chantée à cappella. La présence de la batterie-fanfare de la JA Melesse a accompagné la cérémonie. Après la cérémonie, l'UNC a remis des médailles et diplômes à trois adhérents. Joseph Denis également président de la fanfare de Melesse a reçu la médaille de bronze du mérite de l'UNC par Jean Heuzé, président. Claude Delépine s'est vu remettre la médaille d'argent du mérite de l'UNC par Bernard Vinatier, secrétaire. Yves Grandjouan a reçu la médaille d'argent du mérite de l'UNC par Jean-Yves Garnier responsable de l'arrondissement Rennes-Nord. Après la remise de médailles, le président a souligné l'engagement et la disponibilité des récipiendaires dans la vie de l'UNC locale.

De gauche à droite : Jean-Yves Garnier, Yves Grandjouan, Joseph Denis, Claude Delépine, Bernard Vinatier et Jean Heuzé

Date à retenir

- **L'assemblée générale aura lieu le dimanche 23 janvier 2022 à la salle polyvalente.**

La Mézière

Cérémonie du 11-Novembre

La journée du 11 novembre 2021 commémorant l'armistice de la Première Guerre mondiale a été suivie par une foule nombreuse. Des dizaines d'enfants de différents lieux d'enseignement de la commune étaient présents. La lecture d'un poème sur la Paix a apporté un nouvel élan vis à vis des manifestations patriotiques. Force est de constater que l'implication des enfants est un réel encouragement à renouveler bien entendu à chaque anniversaire important. De nombreux Macériens présents ont pu commémorer dignement ce rappel à la Paix.

A l'occasion, la croix du combattant au titre de l'Algérie a été remise à Gérard Fuselier, Gérard Chouin, Maurice Dubreil et de la croix du combattant au titre de l'Opex à Jacques Le Portz et Jean-Hugues Budel. La cérémonie a été suivie d'une réception à la mairie et du traditionnel banquet qui a rassemblé soixante-six personnes. Un bristol « Implication citoyenne » et une carte postale Camille Godet ont été remis à chaque enfant présent au nom du président de l'UNC et du maire. La décision unanime lors de la dernière assemblée générale des présidents d'associations locales du 13 novembre à Saint-Germain-en-Coglès, sera de rester unis dans l'action afin que perdure l'UNC dans son avenir proche. Restons soudés afin que subsiste la transmission de la mémoire. Il faudra accentuer ce mouvement de partage avec les enfants et de réels moments de rassemblement par des expositions et différentes manifestations ouvertes à tous. La survie de ces moments forts et liés à notre Histoire est entre nos mains. A chacun d'y trouver sa place.

Belle représentation des enfants à la cérémonie

Pacé

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration du 11-Novembre s'est déroulée le dimanche 7 novembre. Après l'office religieux, les anciens combattants se sont réunis au monument aux morts pour célébrer l'armistice 1918. Au cours de la cérémonie, six anciens combattants ont été décorés : Alain Boulet, Clément Louazon, Eugène Ruelland et Alphonse Weisz ont reçu chacun la croix du combattant, la médaille de reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative d'Algérie des mains de Marcel Baron, trésorier départemental de l'UNC. Emile Collet a reçu la médaille de la défense nationale pour avoir servi à Mururoa, décernée par le commandant de gendarmerie Yvan Leroux. En clôture de la cérémonie, La Marseillaise a été interprétée par un chœur à l'initiative de quelques volontaires. Quant au sixième ancien combattant, Jean Fournel décédé fin août 2021, la croix du combattant, la médaille de reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative d'Algérie ont été remises C'est à son fils Bertrand de la main du président de l'UNC.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Parthenay-de-Bretagne

Carrefour d'arrondissement

Le 3 septembre, l'UNC de Parthenay-de-Bretagne a eu l'honneur d'organiser le carrefour de l'arrondissement de Rennes-Nord qui a réuni près de vingt présidents sur vingt-trois. Nous remercions la municipalité de Parthenay qui a prêté la salle des fêtes. Pour l'occasion, le maire Khalil Bettal a présenté la commune à l'assemblée présente. A l'issue, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité. Merci aux participants.

Les intervenants et participants au carrefour

Cérémonie du 11-Novembre

Le jour du 11 novembre, place Georges-Clemenceau, face au monument aux morts, les membres de l'association se sont retrouvés pour de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Après le rituel, le vin d'honneur a été offert par l'association à la mairie. Un groupe de trente et une personnes dont le maire s'est retrouvé au restaurant pour le banquet annuel tant attendu.

Rassemblement devant le monument aux morts

Date à retenir

- Rendez-vous est donné le 19 mars 2022 pour l'assemblée générale à la salle des fêtes.

Saint-Grégoire

Cérémonie du 11-Novembre

C'est par un beau ciel bleu et sous le soleil que s'est déroulée la commémoration du 103e anniversaire de l'Armistice qui mettait fin au premier conflit le plus meurtrier de notre histoire d'alors. C'est à l'hôtel de ville, qu'une majeure partie de nos membres se retrouvait pour défiler jusqu'à l'église afin d'assister à la messe en hommage à tous les morts de nos guerres, comme l'a rappelé le prêtre. Puis vint le moment du recueillement devant le monument aux morts en présence des familles et de quelques enfants. Cérémonial habituel, le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, la minute de silence, La Marseillaise. A l'occasion fut remis par le président de l'UNC, Yannick Le Lay, la médaille du titre de reconnaissance de la Nation à quatre camarades, André Desbois, René Trégaro, Francis Choiran et Fernand Gilles. Le maire, Pierre Breteau, a remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau et l'insigne à Jean-Claude Manceau. Le message de l'UNC national a été lu par le président. Il a rappelé le nom des militaires tués dans l'exercice de leurs missions durant l'année écoulée. Puis le maire a souligné en quelques mots ce que fut la Première Guerre mondiale avec toutes les atrocités qu'elle a générées, laissant les peuples dans le plus grand désarroi, anéantis, ruinés. L'armistice signé le 11 novembre 1918, ce n'est que le 28 juin 1919 que le traité de Versailles vit le jour avec des sanctions extrêmement sévères pour le peuple vaincu, ce qui conduira au second conflit. Puis, ajoutant, « rien n'est acquis, nous devons être vigilants face aux slogans populistes aveugles et à la haine de l'autre ». La cérémonie s'est terminée par le salut aux quatre porte-drapeaux. Le vin d'honneur, offert par la municipalité, a clôturé la cérémonie.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Saint-Jacques-de-la-Lande

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 2 octobre, plusieurs fois repoussée pour cause de Covid. Les nouveaux statuts ont été approuvés et sont en cours de validation à la préfecture. La prochaine assemblée générale se tiendra normalement le samedi 22 janvier à la Gautrais et sera suivie de la galette des Rois.

Cérémonie du 11-Novembre

Par une matinée ensoleillée, Marie Ducamin, maire de Saint-Jacques a présidé la cérémonie du 11-Novembre dans des conditions « presque normales », assistance nombreuse et une belle délégation militaire. Après la messe offerte par les anciens combattants et célébrée par le père Rhod, qui a fait une homélie remarquable, la cérémonie officielle s'est déroulée par le lever des couleurs, la lecture des messages, l'énumération des morts pour la France, le dépôt de gerbes et le recueillement au cimetière sur les tombes des fusillés et déportés qui y reposent. Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, Maurice Tonsard, nouvel adhérent a reçu l'insigne de soldat de France. La journée s'est terminée par le traditionnel banquet réunissant soixante et un convives, dans une chaleureuse ambiance, en présence de la maire, à la grande satisfaction de tous.

Recueillement sur la tombe Dodin (photo mairie)

Saint-Sulpice-la-Forêt

Deux cérémonies du 11-Novembre

Le 11 novembre, une centaine de personnes ont assisté à la commémoration peu habituelle, déroulée en deux actes, sur une scène totalement renouvelée. Ce jour-là, la commune a inauguré le nouvel emplacement du monument aux morts, qui, pour ses 100 ans, se trouve désormais dans un espace « où il sera plus aisé de le voir et de se souvenir pourquoi il est là », s'est plu à souligner Michel Descormiers, président de l'UNC. Pour la circonstance, le monument avait été pavoisé de part et d'autre de drapeaux de pays du monde entier, symboles d'une fraternité universelle. Après une première partie, est venu le temps du recueillement et du souvenir en hommage aux morts pour la France. En plus des discours officiels prononcés par le président et par le maire, Yann Huaumé, les enfants de l'école ont lu deux textes porteurs d'espérances, l'un de Guillaume Apollinaire et l'autre d'Hubert Mingarelli, écrivain français lauréat du prix Médicis. Ces textes sont venus en écho au message de Michel Descormiers qui, en s'adressant aux jeunes, les avait invités à « venir se recueillir devant le monument aux morts et à espérer sans cesse, pour que plus jamais, d'autres noms ne viennent s'ajouter au 21 gravés sur la stèle de granit et dans notre mémoire collective ». Cette double cérémonie a par ailleurs été l'occasion de distinguer neuf membres de l'association. Jean-Pierre Chateignère, trésorier, a reçu la croix du combattant en tant qu'AFN. Puis, dans la salle polyvalente, la médaille d'argent du mérite de l'UNC a été remise à Michel Descormiers, André Texier et Marcel Turban, celle de bronze à Roland Crespel, Gérard Hugoo, Constant Loyer et Daniel Pichard, respectivement vice-président, maître des cérémonies, assesseur et secrétaire de l'association. Francis Leguérinel, ancien président de l'UNC locale, s'est vu remettre quant à lui la médaille d'argent du djebel. De l'avis général, la manifestation restera dans les annales de l'UNC qui, en cette année 2021, fêtait aussi ses 90 ans.

Participation active des enfants de l'école

Sens-de-Bretagne

Cérémonie du 11-Novembre

Plusieurs personnes ainsi que des enfants ont assisté à la commémoration du 11-Novembre à 11 heures. Départ, place de la Mairie avec les drapeaux, les pompiers et la fanfare pour se rendre au monument aux morts afin de procéder aux dépôts de gerbes de fleurs, des allocutions de la présidente, Yvette Buisson et du maire Gérard Morel. Une minute de silence a été observée en hommage aux soldats morts pour la France puis retour à la mairie où un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Moment solennel au monument aux morts

Dates à retenir

- **L'assemblée générale aura lieu le samedi 12 février 2022 à partir de 14 heures à la salle des Loisirs.**
- **Cinq bals sont prévus en 2022, les 27 février, 6 mars, 19 mai, 19 juin, et 18 août.**

Thorigné-Fouillard

Cérémonie du 11-Novembre

11 novembre 2021 ! Année de retrouvailles devant le monument du Souvenir ! Près de 300 personnes étaient rassemblées ce jeudi matin pour partager, tous ensemble, le devoir de mémoire. Autour des trois porte-drapeaux, un bel hommage, à tous les morts de toutes les guerres, a été rendu en présence de Bénamar Belkacem, président, Louis Fiault, président d'honneur, du maire, de la première adjointe, des autorités civiles et militaires et la présence active des enfants des deux écoles Grands-Prés-Verts et Sainte-Anne. Rémy Orinel, maître de cérémonie, a présenté le déroulement de la cérémonie et donné lecture de la lettre de l'UNC nationale et le maire celle de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Claude Aubert, vice-président, a listé les noms des morts pour la France de Thorigné-Fouillard, dépôt de gerbes aux pieds du monument, sonnerie aux morts et La Marseillaise. Le président Belkacem a rappelé *« nous sommes réunis ce matin pour faire perdurer le devoir de mémoire et surtout ne pas oublier ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour que nous puissions vivre libres »*. Dans son allocution, ensuite, le maire a précisé : *« Accueillir les enfants est le lien entre les générations et au-delà des manuels d'histoire, ce sont des vies d'hommes et de femmes, des vies interrompues trop tôt que nous honorons »*. Les écoles, à leur tour, ont animé la cérémonie en lisant des lettres de Poilus et le poème de John McCrae « Au champ d'honneur de 1915 ». En final, les enfants ont entonné La Marseillaise reprise en chœur par le public. Trois récipiendaires ont été décorés : Jules Lefas et Denis Renault, trésorier, le mérite de bronze de l'UNC et Rémy Orinel, secrétaire général, le mérite d'argent de l'UNC. La journée s'est poursuivie à la salle de l'Eclat par le vin d'honneur offert par la municipalité. Cette année, enfin, le traditionnel banquet au parfum de précieuses retrouvailles.

Rassemblement devant le monument aux morts

RENNES Sud
Arrondissement

Acigné

Cérémonie du 11-Novembre

Enfin ! Toutes les précautions ayant été prises, masques et vérification des passes sanitaires la cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler de manière quasi normale. Tout le monde était là : le maire et son conseil municipal, les enfants et directeurs des écoles d'Acigné (Chevré et Jeanne-d'Arc), les pompiers commandés par le lieutenant Tanfin, une belle délégation de militaires et de gendarmes sous les ordres du commandant Robert et bien entendu une foule acignolaise venue nombreuse. Après une magnifique cérémonie religieuse célébrée par le père Gallais, le drapeau tricolore a été monté et La Marseillaise chantée à capella par les enfants et toutes les personnes présentes. Le président a lu le message de l'UNC et le maire celui de Geneviève Darrieussecq ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Les enfants des écoles ont à tour de rôle annoncé le nom des Acignolais morts pour la France. Après un dépôt de gerbes suivi d'une minute de silence, Michel Collin a été décoré de la croix du combattant. Le cortège a ensuite rejoint en musique la salle Glenmor pour un vin d'honneur offert par la municipalité. Les discours du président et du maire ont été faits puis six membres de l'UNC se sont vus remettre la médaille du mérite de l'UNC en récompense du travail accompli au profit de l'association : l'argent à Jean-Louis Duhoux (promotion du 8 mai 2020), le bronze à Albert Simon, Alain Aubrée et Jacques Terrien (promotion du 11 novembre 2020) et pour la promotion du 11 novembre 2021, le vermeil à Raymond Fourel et le bronze pour Alain Baloche. Pour les adhérents, la journée s'est poursuivie par un délicieux repas et pour les plus braves par quelques parties de belote.

Rassemblement devant le monument aux morts, une foule nombreuse

Bruz

Visite au 2e RMAT

Le 28 septembre, le chef de corps du 2e RMAT à Bruz a invité deux représentants de l'UNC de Bruz pour visiter le régiment pendant l'exercice « *Pandémia* » avec la visite du poste de commandement, les missions du régiment, de l'atelier blindé et la salle Traditions.

Les différentes associations devant la salle Traditions

Exposition

Le 2e régiment du matériel et l'UNC de Bruz ont organisé une exposition sur la drôle de guerre 1939-1940 dans l'enceinte de vie du régiment pour permettre aux militaires de découvrir la vie des soldats durant cette période (costumes, matériel, maquettes…)

Découverte de l'exposition

Cérémonie au cimetière de l'est le 1er Novembre

Le président et les deux porte-drapeaux étaient présents pour les cérémonies au cimetière de l'est.

Les 2 porte-drapeaux, 4e et 5e à partir de la gauche, devant le monument du souvenir Français

Assemblée générale le 30 octobre 2021

L'approbation des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur ont eu lieu lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 30 octobre.

Les participants à l'assemblée générale

Cérémonie du 11-Novembre

Comme chaque année, l'UNC de Bruz a participé aux cérémonies du 11-Novembre à Bruz. L'office religieux, puis la prise d'armes à 10 h 30 suivie de la lecture de la lettre de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées par le maire et la lecture par Jean Pestel des morts lors des différents conflits et dépôt de gerbes. Remise des décorations par le colonel Novotny : l'ordre national du Mérite au commandant Brisson et au major Louvel et la médaille d'or de la Défense nationale au maréchal des logis chef Gillardin et au brigadier-chef Rierny. Ensuite, tous les participants se sont retrouvés à la halle Pagnol pour la remise de la médaille de vermeil du mérite de l'UNC à Jean Pestel et la médaille de bronze du mérite de l'UNC à Jean-Luc Vuillemot. La médaille fédérale de la fédération nationale André Maginot est remise à Serge Thareault. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Pour finir, 45 personnes se sont retrouvées au restaurant, pour un très bon repas.

De gauche à droite : Jean Pestel, Jean-Luc Vuillemot, Pierre Chaudron, Serge Thareault, le maire de Bruz et le colonel du 2e RMAT à Bruz

Chartres-de-Bretagne

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée au monument aux morts sous la présidence de Philippe Bonnin, le maire et de Marc Monnier, le président de l'UNC. Gérard Lunven, Clément Olivier et Michel Salmon ont été décorés de la croix du combattant. La lecture d'un poème de Guillaume Apollinaire a rendu hommage aux militaires et civils morts de la grippe espagnole de 1918 -1919. Le code du soldat français a rappelé le sacrifice de nos 90 soldats tombés en Afghanistan puis, quatre gerbes de fleurs ont été déposées dont une par les enfants des écoles. Après La Marseillaise jouée par l'orchestre de Chartres, la cérémonie s'est poursuivie par un hommage aux 66 Chartrains morts lors des différents conflits. L'association « Les mots pour le dire » a égrainé le nom de chaque soldat et pour chacun d'eux, les anciens combattants et les enfants présents ont déposé un œillet blanc. Après le vin d'honneur en mairie, la journée s'est poursuivie au restaurant.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Chavagne

Cérémonie du 11-Novembre

Après tous ces moments de pandémie, l'association UNC a pu organiser le 14 novembre 2021, la commémoration du 11-Novembre avec la population. Nous avons évoqué et rendu hommage à tous les morts pour la France au cours des différents conflits. A la suite, un banquet a réuni une cinquantaine de personnes.

Moment solennel pendant l'allocution du maire

Date à retenir en 2022

- Samedi 22 janvier à 14 h : assemblée générale et partage de la galette des rois ;
- Dimanche 8 mai à 11 h : commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale ;
- 12 ou 19 juin : méchoui (date à confirmer) ;
- Dimanche 13 novembre : commémoration de l'Armistice ;
- 5 décembre 2022 à 17h00 hommage aux morts pour la France en AFN.

Domloup

Cérémonie du 11-Novembre

En présence d'un public très nombreux, l'UNC a commémoré l'armistice de la Première Guerre mondiale. Une délégation s'est rendue au monument aux morts en présence de Jacky Lechâble, maire, de Jean-Marc Deshommes président de L'UNC, des porte-drapeaux et des militaires représentant l'Ecole des transmissions de Cesson-Sévigné. Des adolescents du Tyd'jeun's ont pyrogravé sur des tranches d'arbres, en les décorant, le nom de chaque soldat mort pour la France. Le président et le maire ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Jacky Lechâble a lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Les militaires morts pour la France depuis le 11 novembre 2020 ont été cités. A l'issue de la cérémonie, Francis Javaudin, membre de l'association, a remis la médaille d'ancien combattant d'AFN à Louis Quinton et Alphonse Judéaux. Un vin d'honneur a été offert ensuite par la mairie.

Louis Quinton et Alphonse Judeaux mis à l'honneur

L'Hermitage

Cérémonie du 11-Novembre

Après 18 mois de restriction due au Covid, la cérémonie a pu se dérouler normalement tout en respectant les mesures sanitaires, en présence du maire André Chouan, des membres du conseil municipal, de la participation du conseil municipal des jeunes, des sapeurs-pompiers commandés par l'adjudant-chef Michaël Chotard, de la musique dirigée par Gaston Pitois, la chorale Divertiflume animée par Pierre Gauthier, le président de l'UNC René Juet, les adhérents et une centaine de citoyens de la commune. Après la montée des couleurs, le dépôt de gerbe, la lecture des lettres officielles du gouvernement et de l'UNC ; l'hommage aux soldats morts pour la France depuis un an, la remise des diplômes aux trois porte-drapeaux : Albert Pinsard, diplôme d'honneur pour 5 ans d'ancienneté ; Christophe Marsal, diplôme d'honneur pour 3 ans d'ancienneté et Marcel Georges, diplôme d'honneur pour 14 ans d'ancienneté. La sonnerie aux morts suivie de la minute de silence, de La Marseillaise chantée par l'ensemble de l'assistance et la musique ont ponctué la fin de la cérémonie. L'ensemble des participants s'est retrouvé dans la cour de la Commanderie pour un vin d'honneur offert par la municipalité et une animation par la chorale et la musique.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Janzé

Enfin un 11-Novembre comme avant et magnifique

Après deux années de frustration liée à la pandémie, les ingrédients étaient là, temps ensoleillé et public nombreux, pour ce 11 novembre 2021. Le cortège est parti à 11 h 45 de la mairie en direction du monument aux morts. Pas moins de 41 musiciens de la musique Sainte-Cécile ont précédé les porte-drapeaux suivis des officiels, des anciens combattants, des enfants des écoles et d'un public fourni. Après la levée des couleurs et le traditionnel dépôt de gerbe, le président Claude Genson, a rappelé dans son discours le devoir de mémoire. Le maire Hubert Paris a ensuite procédé à la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. A l'issue des discours, six remises de médailles ont eu lieu. Au retour sur la place des Halles, Pierre Ribault, soldat de France, s'est vu décerner la médaille d'argent de l'UNC pour services rendus à l'association. Le maire a ensuite invité toutes les personnes présentes au traditionnel vin d'honneur. La journée s'est poursuivie pour 45 Janzéens autour d'un repas.

Les porte-drapeaux prêts pour le défilé

Interventions dans les écoles

L'autre évènement de ce mois de novembre est aussi lié au devoir de mémoire. Il s'agit de l'intervention les 8 et 9 novembre dans les deux écoles (cinq classes au total) de 3 membres de l'UNC. A chaque fois, un moment très apprécié des enfants et des intervenants eux-mêmes.

De gauche à droite : Claude Genson, président ; Claude Chedemail, trésorier et André Morel, vice-président.

Date à retenir

- Assemblée générale, le dimanche 13 février 2022.

Mordelles

Commémoration du 11-Novembre

La cérémonie s'est déroulée le 14 novembre 2021. Les anciens combattants et les personnalités se sont rassemblés place de la Mairie pour se rendre à l'église où une messe était célébrée en mémoire des morts pour la France de toutes les guerres. Puis, la cérémonie au monument aux morts, avec l'allocution du maire, la levée des couleurs, la minute de silence, le dépôt de gerbe, suivis de La Marseillaise. Ensuite, retour à la stèle des sept déportés mordelais où une gerbe a été déposée. Puis direction la salle de la Biardais, où le président de l'UNC a rappelé tous les conflits extérieurs actuels et qu'il fallait rester uni face au danger. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Un repas réunissant 60 personnes, moins que les années précédentes au vu des conditions actuelles, a été servi dans une bonne ambiance.

Moment de recueillement au monument aux morts

Anniversaire

Eugène Géneville, combattant de 1939-1945, adhérent à l'association a fêté son centième anniversaire.

Noyal – Châtillon-sur-Seiche

Commémoration du 11-Novembre

Privée de commémorations publiques depuis deux ans, la population castelnodaise s'est déplacée en grand nombre pour commémorer la Victoire de 1918 et honorer tous les morts pour la France. Après la messe célébrée en l'église Saint-Martin, le maire Sébastien Guéret a présidé la cérémonie aux monuments aux morts, en présence de plusieurs élus, des associations patriotiques, des enfants et des enseignants des trois écoles primaires. Après la levée des couleurs, Pierre Garnier, président de l'UNC, a lu le message de l'UNC et le maire celui de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées ; Sébastien Guéret a également énuméré le nom de tous les morts pour la France depuis le 11 novembre 2020. Après le dépôt de gerbes par les officiels et d'une fleur par chacun des enfants des écoles présentes, Pierre Garnier a rappelé tous les noms inscrits sur les monuments aux morts et a fait observer une minute de silence, puis les écoliers ont lu des textes préparés avec leurs professeurs. La cérémonie s'est achevée par la remise de la croix du combattant à Gervais Guérin, à trois adhérents de l'UNC : Jackie Chabrier, Daniel Dezenaire et Guy Hogrel. La journée s'est prolongée l'après-midi, après le vin d'honneur de la municipalité, pour les 110 personnes inscrites au banquet annuel de l'UNC.

Gervais Guérin décore trois adhérents

Date à retenir

- Dimanche 13 février 2022 : assemblée générale annuelle.

Noyal-sur-Vilaine

Commémoration de l'armistice 1918

Les anciens combattants se sont retrouvés sous le porche de la mairie à 10 h 45 le 11 novembre car l'année dernière la commémoration s'est déroulée en comité restreint. Le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts accompagné des enfants des écoles ouvrant la marche. Le seul bémol, il n'y a pas eu de messe avant car le recteur voulait que nous allions à Acigné faisant partie de la paroisse. La cérémonie s'est déroulée en présence de la maire Marielle Muret-Baudoin, Louis Hubert 1er adjoint, Anne Carré 2e adjointe, les pompiers, de nombreux militaires, Stéphane Lenfant, conseiller départemental et Bastien Bizieux président de l'UNC accompagné des 4 porte-drapeaux et de la majorité des anciens combattants. Après lecture des différents discours, La Marseillaise a été chantée par les enfants des écoles et repris en chœur une seconde fois par le public. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur à la salle Tréma, suivi du repas de l'UNC pour se terminer par des jeux de cartes.

Les enfants entonnent La Marseillaise

Piré-sur-Seiche

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 a eu lieu le jeudi 11 novembre au monument aux morts de Piré-sur-Seiche. Après la montée des couleurs, du dépôt de gerbe par le maire Dominique Denieul accompagné de Eugène Mellet, vice-président, des discours ont été lus par le maire et par le président de l'UNC. Dans le cadre du devoir de

mémoire, des enfants des écoles ont énuméré le nom des 106 Piréens morts pendant les quatre années de guerre et ont lu un poème. Tout cela s'est déroulé en présence du conseil municipal de Piré, des enfants des écoles, de leur professeur et des habitants de la commune. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle Trait-union où a été remise la médaille de bronze du mérite de l'UNC à Victor Meneust, porte-drapeau et membre du bureau.

La gerbe de fleurs déposée par le maire et le vice-président

Date à retenir

- L'assemblée générale fin février et repas le 19 mars.

Pont-Péan

Moment de convivialité

Le samedi 25 septembre, de nombreux membres de l'UNC ainsi que ceux du club des aînés ont partagé un repas et des activités sous le signe de la bonne humeur. Le soleil était lui aussi en grande partie de la fête, quelques gouttes se sont invitées mais n'ont en rien perturbé la bonne ambiance générale, ni les joueurs de palets ! Une journée riche en échanges, partages qui a permis de tous nous retrouver dans un esprit fraternel et de bienveillance. Trois membres du cercle celtique ont répondu présents à la demande du président Patrick Lemoine et ont généreusement animé cette splendide journée ! Merci ce fut un plaisir ! Marcel a lui aussi fait danser avec son harmonica et son tambourin sur des rythmes endiablés et a fait un tabac ! Merci à lui ! Unis comme au front était la devise de l'UNC et ce 25 septembre nous étions tous unis et heureux. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la journée.

Une journée riche en retrouvaille

Cérémonie du 11-Novembre

Le 11-Novembre, nous nous sommes rassemblés autour du monument aux morts, aux côtés du maire, d'élus et de Pontpéannais, venus rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Deux allocutions se sont succédées, celle de Patrick Lemoine président UNC et du maire, Michel Demolder qui ensemble ont déposé une gerbe de fleurs pour les soldats défunts. L'UNC est une association, active et dynamique, qui s'engage à porter le devoir de mémoire de tous ceux qui ont défendu et défendent la France et nos libertés, la mémoire de nos aînés mais le soutien à nos jeunes combattants, actuellement en Opex et de tous ceux qui, par leurs actes du quotidien contribuent au maintien de la Paix. Si vous souhaitez nous rejoindre et contribuer à porter le souvenir et l'espoir d'un monde de paix et de liberté, n'hésitez pas à contacter Patrick Lemoine : lemoinepatr@wanadoo.fr

Rassemblement devant le monument aux morts

Le Rheu – Moigné

Cérémonie du 11-Novembre

Ce 11 novembre a été une véritable réussite de communion entre les combattants, anciens ou d'active, les unités présentes, les enfants des écoles et la population. Il s'agissait de la première cérémonie avec public depuis deux ans, ainsi que d'une première quant à l'organisation d'une cérémonie pour le nouveau président Julien Ducruet et le nouveau secrétaire de l'association, Hervé Fréminet. La présence de détachements de la gendarmerie (ESR Rennes) de Mordelles, des sapeurs-pompiers de l'Hermitage, du 11e RAMA, des enfants de l'école primaire de la Gabillais, de légionnaires, de parachutistes, de militaires d'active, d'un porte-drapeau de l'UNC de Dompierre-du-Chemin a été particulièrement appréciée par la population que nous remercions d'être venue si nombreuse. Deux membres de l'association ont été décorés à l'occasion par le président honoraire André Lemoine, Jean-Claude Felvia du titre de reconnaissance de la Nation ainsi que de la croix du combattant, et Clair Boscher du titre de reconnaissance de la Nation, encore félicitations à eux ! Nous vous attendons aussi nombreux lors des prochaines cérémonies, merci à tous !

Les différentes autorités militaires présentes

Saint-Erblon

Commémoration du 11-Novembre

Après la messe à l'église, les nombreux participants se sont retrouvés au monument aux morts pour la lecture des messages et le dépôt de gerbe en hommage à tous les morts pour la France. Trois diplômes d'honneur et insignes porte-drapeaux ont été remis par Matthieu Pollet, maire, à Jean-Paul Boulanger, Georges Bellamy et Jean-Luc Soriot. Le président, Robert Eon, a remis les médailles du titre de reconnaissance de la Nation et la commémorative Algérie à Michel Delannée, Francis Martin et Emile Nairf. Au cours du repas, André Josset a reçu la médaille d'argent du mérite de l'UNC pour tous les services rendus à l'association. Dans le souci de faire participer les jeunes générations, un porte-drapeau de 11 ans et demie, Grégoire Bordeau, a accompagné les titulaires. Après le vin d'honneur, offert par la municipalité, 85 participants se sont retrouvés pour le repas au cours duquel une tombola a permis à chaque famille

présente de partir avec un lot. Avec son dynamisme habituel, le trésorier, André Josset, a obtenu l'adhésion de quatre nouveaux membres dont le maire, portant l'effectif de l'association à 102 adhérents.

Belle image de transmission : Grégoire accompagne son ainé de 86 ans

Saint-Gilles

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration a été suivie par un grand nombre de combattants en présence des autorités communales et de quelques enfants des écoles. Au cours de la cérémonie, le président a remis à Frédéric Lacroix, un adhérent Opex de l'association, la médaille du titre de reconnaissance de la Nation. Au début du repas qui a rassemblé 81 convives, Georges Bohuon a eu le plaisir de remettre l'insigne de soldats de France à Rémy Verdys et Marcel Neveu avant de recevoir lui-même des mains de Claude Louvel, vice-président, la médaille de vermeil du mérite de l'UNC laissant Yves Aubry, le secrétaire lui remettre le diplôme.

Les porte-drapeaux et les autorités entourent le récipiendaire

Une agréable croisière sur la Seine

Les anciens combattants sont revenus enchantés de leur croisière sur la Seine. Profitant du soleil d'automne pendant la semaine du 11 au 15 octobre, ils ont passé 4 nuits sur le bateau.

Le premier jour visite des monuments de Paris avec le palais Garnier, magnifique Opéra avant la visite de Paris by night. Le second jour, le château de Versailles, la galerie des glaces et les fabuleux jardins à la française. Le mercredi, visite guidée de la ville de Rouen avec ses nombreux immeubles à pans de bois de l'époque médiévale. Jeudi, le vieux bassin de Honfleur avec l'église Sainte-Catherine, la plus grande église de France construite en bois. Puis, Deauville et ses célèbres planches. Après le petit déjeuner du vendredi, en longeant la côte fleurie arrivée à Caen pour visiter l'impressionnant mémorial avant le retour à Saint-Gilles en fin de soirée.

Le groupe ravi de la sortie sur la croisière sur la Seine

Servon-sur-Vilaine

Commémoration du 11-Novembre

Le public est venu en nombre assister à la cérémonie du 11-Novembre au monument aux morts. Au côté du maire et des élus, étaient présent les pompiers, les militaires et gendarmes. Après lecture des différents messages, le président Didier Michaud a rendu hommage aux soldats morts pour la France au cours des douze derniers mois avec le concours des enfants qui ont déposé une rose au pied du monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, trois anciens d'AFN ont été décorés : Roger Perrotin de la croix du combattant, Jack Launay et Louis Doleu de la médaille de reconnaissance de la Nation. Sur le parvis de la mairie, quatre porte-drapeaux ont reçu leurs insignes : Bernard Budor, Paul Regardin, André Jan, et Pierre Coudray.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Vern-sur-Seiche

Commémoration du 11-Novembre

Cette journée de commémoration et d'hommage rendu à tous les morts pour la France, a vu la participation d'un public nombreux. Bagad, militaires du 2e RMAT, pompiers, élus, écoles, collège ont défilé pour se rendre aux monuments aux morts où s'est déroulée la cérémonie avec la levée des couleurs, dépôts de gerbes et discours officiels. Le rappel des militaires tués en opération 2020/2021. Une médaille de reconnaissance de la Nation a été remise à Daniel Bachelin par le président Alain Grégo. Lecture de lettres par les collégiens. Chorale et bagad ont interprété chants et en particulier le célèbre *Amazing Grace*.

La commémoration s'est terminée au Volume où était exposée la Citoyenneté. Auparavant, l'UNC s'est rendue au cimetière pour se recueillir sur la tombe de son ancien président donateur M. Chauvel, et assistée à un office religieux. La journée s'est terminée par le traditionnel banquet.

L'hommage aux monuments aux morts, assisté d'un public nombreux

Le texte et la photo concernant l'exposition sur la citoyenneté est à découvrir dans la rubrique informations diverses.

Baguer-Morvan

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie restera dans les mémoires, elle a été l'occasion de célébrer le centenaire du monument aux morts inauguré le 16 octobre 1921. Une assistance nombreuse a rendu hommage à tous les morts pour la France, cérémonie à laquelle ont participé les combattants, la municipalité, les enfants des deux écoles, ainsi que des membres de l'amicale des anciens de la Légion étrangère. La population était bien représentée. Deux gerbes de fleurs ont été déposées au monument, une par le président des combattants Joseph Etienne et le maire Olivier Bourdais avec deux jeunes de la commune. L'appel des morts pour la France a été fait par cinq jeunes, un bouquet de roses par année, ainsi que la liste des militaires morts pour la France du 23 décembre 2020 au 12 octobre 2021, suivi de la minute de silence et de La Marseillaise. Le président Joseph Etienne à remis à Robert Martin l'insigne de porte-drapeau. C'est en cortège que nous nous sommes rendus au cimetière au carré militaire. Le maire invite la population à se rendre salle du Grand Verger au vin d'honneur offert par la municipalité. Une exposition sur la décision et la création du monument prise par le conseil municipal en date du 23 juin 1920 a été présentée. Le maire a remis le diplôme de porte-drapeau à Robert Martin, le président des combattants a récompensé deux des adhérents pour services rendus à l'association, Claude Thébault a reçu la médaille d'argent du mérite de l'UNC, André Rehault la médaille de bronze et l'insigne de soldat de France à Jean-Paul Erard, les diplômes ont été remis par le vice-président Pierre Pichon. La journée s'est terminée par un repas servi à l'hôtel de Bretagne.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Date à retenir

- L'assemblée générale est prévue le samedi 29 janvier 2022.

La Baussaine

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie du 11 novembre 2021 était présidée par le maire Jérémy Loisel, accompagné du président de l'UNC Jacques Perroquin et de nombreux Baussainais. Après un rassemblement à la mairie, le cortège s'est rendu au monument aux morts accompagné par le « Chant du départ ». Après la levée des couleurs, la lecture des messages, le rappel des noms des dix militaires morts pour la France depuis le 23 décembre 2020 jusqu'au 12 octobre 2021, le dépôt de gerbe, l'honneur aux morts a été rendu par une minute de silence suivie de La Marseillaise et le l'Hymne à la joie. Les participants ont quitté les lieux. Un vin d'honneur a été offert en extérieur par la municipalité.

Deux enfants ont déposé la gerbe de fleurs

Cancale

Forum des associations

Après l'annulation en 2020, le forum des associations a eu lieu cette année avec les contraintes sanitaires actuelles. L'association UNC était présente, avec un stand, pour présenter le groupe le samedi 11 septembre 2021. Trois inscriptions ont été enregistrées.

Les intervenants lors du forum

Commémoration de l'Armistice

Les anciens combattants et les Cancalais, très nombreux cette année (70 à 80 personnes), après la messe, se sont rendus en cortège derrière les drapeaux au monument aux morts de la Pointe des Crolles. Le dépôt de gerbes de fleurs, la minute de silence et les sonneries réglementaires ont débutés la cérémonie. Le maire P-Y Mahieu a rappelé cet événement, le conseiller départemental M. Le Moal a parlé des 230 morts cancalais et A-P Laclotte a lu le message ministériel. Au cours du vin d'honneur, J-P Andrieu a reçu la médaille du TRN et Michel Adam, le diplôme et l'insigne de porte-drapeau ainsi que la médaille argent du mérite de l'UNC.

L'insigne de porte-drapeau remise par le maire

Combourg

Commémoration du 11-Novembre

Le jeudi 11 novembre, la municipalité et l'association UNC ont commémoré le 103e anniversaire de l'armistice de 1918. La messe du souvenir était célébrée par le père J-P Djihounouck. A l'issue de l'office religieux, le défilé, précédé des porte-drapeaux et d'une délégation du corps des sapeurs-pompiers, des enfants porteurs de gerbes et des personnalités, s'est rendu au monument aux morts. Devant une nombreuse assistance, dont le représentant de la gendarmerie de Combourg et de nombreux élus, la cérémonie a commencé par les allocutions du trésorier Thierry Demarquet, en l'absence du président pour raison de santé, pour l'UNC, et du maire Joël Le Besco pour la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, suivi de l'appel des morts pour la France depuis le 11 novembre 2020 en Opex, avant la minute de silence. Après le dépôt de gerbes, les petits chanteurs de Combourg, sous la houlette de Patrick Labbé, ont entonné La Marseillaise. Le vice-président Gérard Buan a remis à Roger Béthuel le diplôme de porte-drapeau (plus de dix ans), à Loïc Gautier et Alcide Lemur, Opex Algérie, la croix du combattant. Le trésorier leur a remis la médaille du titre de reconnaissance de la Nation. A titre posthume, ces

deux médailles étaient remises aux fils de François Gode en présence de son épouse émue. La cérémonie s'est terminée par le vin d'honneur, offert par la municipalité, à l'espace Malouas où Roger Béthuel recevait l'insigne de porte-drapeau.

Remise de décorations au monument aux morts

Date à retenir

- 16 janvier 2022 à 10 heures : assemblée générale.

Epiniac

Assemblée générale

L'assemblée générale de 2020 s'est déroulée au mois de septembre avec la présentation des nouveaux statuts avec un avis favorable, suivie de l'élection du bureau.

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration du 11-Novembre devant le monument aux morts a permis de récompenser France Diore pour ses dix années de porte-drapeau, son diplôme a été remis par la maire Sylvie Rame-Prunaux. Lors du vin d'honneur, à la salle des associations, Yvonnik de La Chesnais, président honoraire et Michel Masson, ancien président et vice-président actuel ont remis deux médailles de bronze du mérite de l'UNC à Marie-Louise Rehel et France Diore pour leurs dévouements au sein de l'association. Ce 11 novembre a permis aux membres de l'association de se réunir autour d'un repas au restaurant.

France Diore mis à l'honneur

La Gouesnière

Cérémonie du 11-Novembre

Le cortège s'est réuni à la mairie pour se rendre au monument aux morts en présence des élus, des adhérents et un nombreux public avec en particulier des enfants. Après les discours du maire et du président de l'UNC, les dépôts des gerbes, la minute de silence et La Marseillaise ont ponctué la cérémonie. Le maire a invité la population à prendre le verre de l'amitié.

Les participants à l'écoute des messages

Lillemer

Cérémonie du 11-Novembre

Marquée par la participation du maire, David Jullien, d'une partie de son équipe municipale, et par la présence de plusieurs villageois, la cérémonie du 11-Novembre était chargée d'émotions à la lecture des différents textes et de la liste de nos camarades tombés pour la France. A l'issue de la cérémonie, chacun a eu le plaisir de se retrouver dans la salle des associations. René Quémerais, président d'honneur, et Joseph Lemonnier, ancien vice-président, ont été décorés de la médaille du mérite UNC, échelon argent.

Défilé vers le monument aux morts

Lourmais

Commémoration de l'Armistice et centenaire du monument aux morts

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts en présence des membres de l'association, des élus, des représentants des associations et des habitants. Après l'appel des noms des Lourmaisiens inscrits sur le monument, morts pour la France, le maire a fait l'historique du monument édifié en 1921 et inauguré en 1924.

Une remise de décorations a eu lieu à la salle des fêtes : Claude Baudet, ancien porte-drapeau et ancien président de l'association a reçu la médaille du djebel vermeil UNC pour 50 ans passés au service de l'association. Michel Joël Gautier a reçu l'insigne de soldat de France ; Arnaud Porée du Breil et Cédric Besnard reçoivent l'insigne UNC tricolore en tant que membres associés. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

Rassemblement devant le monument aux morts

Miniac-Morvan

Le 2 octobre 2021, une délégation de l'UNC composée du président Patrick Leguéret et les porte-drapeaux, André Duhoo et Louis Gaudin ont participé à l'inauguration du carré militaire du cimetière de Plerguer.

Dans le cadre de l'opération « Noël avec les militaires du 2e RMAT en opération », environ 80 élèves de l'école Saint-Yves sont partants pour faire des dessins aux soldats afin de les soutenir moralement.

Deux veuves centenaires à l'UNC, après Lucie Racine le 20 août, c'était au tour de Cécile Goger le 19 octobre. L'UNC et la mairie représentée par le maire Olivier Compain et Martine Prioul, adjointe aux affaires sociales et secrétaire de l'UNC, se sont déplacées à leur domicile.

Cérémonie du 11-Novembre

En présence du maire, de nombreux élus et pour l'UNC, le président honoraire Roger Chapon, le président Patrick Leguéret, les membres du CA, Anne Kristel et Karim Davoine, Léonne Auvray, Joseph Lebreton et les porte-drapeaux André Duhoo, Louis Gaudin et Mickaël Hervé et de nombreux adhérents. Une assistance très nombreuse, en présence d'une quarantaine d'enfants des deux écoles accompagnée de madame Pommeret, directrice de l'école Saint-Yves et de monsieur Le Kervern, directeur de l'école Le Doris. Deux enfants ont déposé les gerbes de la mairie et de l'UNC au monument aux morts avec le maire et le président Patrick Leguéret. Le déjeuner a rassemblé cinquante et un convives.

Rassemblement devant le monument aux morts

Québriac

11 novembre 2021

Devant la mairie la maire, Marie-Madeleine Gamblin nous a remis l'ancien drapeau UNC des Poilus de 1914-1918 et a fait un discours chaleureux aux associations combattantes. Ce drapeau a été un long débat pour le récupérer. Il était porté par l'autre association patriotique depuis la dissolution en 1984 de l'association UNC recréée en 2018. Une grande émotion nous a envahi lorsque le président Thierry Mazurier l'a remis à Olivier Collet porte-drapeau. L'objectif est de le placer sous un verre de protection et lui trouver un lieu propice dans les années à venir. La cérémonie a été moins suivie qu'avant le Covid-19 par les habitants. L'après-midi, l'association s'est rendue à Montreuil-sur-Ille pour une cérémonie en hommage à un des fondateurs des « Gueules cassées », Albert Jugon. Nous avons été très bien accueillis par la municipalité et le président de l'UNC Laurent Poisson.

Olivier Collet, porte-drapeau et trésorier adjoint

La Richardais

Forum des associations

Le bureau était presque au complet pour le forum des associations début septembre mais cela n'a pas suffi à faire venir en nombre les Richardaisiens. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir un nouvel adhérent : Vincent Suchaut.

Cérémonie du 11-Novembre

Les restrictions pour les cérémonies étant levées, rendez-vous était donné pour le 11 novembre. Sous un soleil magnifique, nous avons retrouvé les trois porte-drapeaux, la chorale, les représentants de la municipalité, les anciens combattants, un public nombreux et surtout un grand nombre d'enfants accompagnés par les enseignantes des trois écoles de la commune. Après avoir écouté les différentes interventions et surtout celles des enfants, nous avons eu le plaisir de remettre la croix du combattant à Jean-Pierre Gondran. Une croix méritée pour avoir participé, pendant treize mois à partir de septembre 1962, à la sécurité de l'évacuation des harkis et des ressortissants français qui ne pouvaient pas rester en Algérie. Cette cérémonie en souvenir de tous les morts pour la France de tous les conflits a été l'occasion de se recueillir sur la tombe d'Eugène Letaconnoux, décédé pendant le confinement, soixante convives se sont retrouvés autour d'un repas convivial.

Participation active des enfants des écoles

Saint-Briac-sur-Mer

Cérémonie du 11-Novembre

Jeudi 11 novembre, le monde combattant a commémoré l'armistice de 1918. Après l'office religieux, l'hommage aux morts s'est poursuivi par une cérémonie devant le monument aux morts suivi d'un dépôt de gerbes, des allocutions et de La Marseillaise. Trois membres de l'UNC, Bertrand Lesaignoux, Gilbert Aulard, Henri Cochet, anciens combattants d'Algérie (1962-1964) ont reçu une médaille. Chantal Colineau a été distinguée de l'insigne de porte-drapeau (20 ans). La cérémonie s'est poursuivie dans la cour de la mairie où Paul Morvan a été décoré de la médaille de vermeil du mérite de l'UNC (20 ans) et Gérard Guguen celle de bronze (5 ans). Un insigne UNC tricolore a été remis à Jacqueline Savary. Le vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la cérémonie.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Saint-Domineuc

Cérémonie du 11-Novembre

C'est un cortège d'une centaine de personnes dont 46 élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, encadrés par leur directrice, Catherine Michaud, qui ont défilé de la mairie vers le monument aux morts. En tête, les drapeaux portés par Roger Quenouillère et celui des anciens d'AFN par Alain Mouchoux. Suivait la gerbe de fleurs portée par Catherine Louazel encadrée des porteurs de roses rouges, Célestine et Eliaz de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc et le coussin avec deux médailles porté par Stéphanie Louazel encadrée des porteurs de roses rouges, Eloïse et Pierre du conseil municipal des jeunes. Après les remerciements, le président, Marcel Lebon, a fait remettre à Sylvain Laigle par le vice-président Ernest Juhel, titulaire des médailles, la croix du combattant et la médaille de la reconnaissance de la Nation, agrafe Opérations Extérieures. Le récipiendaire a servi au 2e régiment du génie comme appelé du contingent puis détaché au bataillon du génie IFOR de l'OTAN. Il a participé à des opérations militaires sur le territoire de l'Ex-Yougoslavie du 8 septembre 1996 au 15 janvier 1997. Les élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc ont lu la lettre d'un Poilu et le poème de Paul Eluard « Liberté » puis chanté l'hymne européen. La lecture par le président du message de l'UNC a été suivie de la lecture par le maire du message ministériel. Le dépôt de gerbe a précédé l'hommage aux morts. Lors de l'appel des dix soldats morts pour la France depuis le 11 novembre 2020, les porteurs de roses rouges ont déposé les bouquets au pied du monument aux morts. La sonnerie aux morts a retenti suivie de la minute de silence et de La Marseillaise chantée par les enfants et l'assistance. Les enfants et les enseignantes qui les accompagnaient ont

été remerciés par la remise de cartes postales représentant les gouaches du peintre Camille Godet. Le verre de l'amitié, offert par l'association UNC, a clôturé la cérémonie.

Le récipiendaire OPEX Sylvain Laigle, mis à l'honneur

Saint-Guinoux

Cérémonie du 11-Novembre

Les membres de l'UNC se sont réunis avec le conseil municipal pour commémorer l'armistice de 1918. Ce rassemblement a été le premier depuis le nouvel emplacement du monument aux morts. C'est avec dignité et respect envers toutes les victimes civiles et militaires que l'assistance s'est recueillie. Deux gerbes du conseil municipal et de l'association UNC ont été déposées et une minute de silence a été observée. Le maire, Pascal Simon a prononcé le discours ministériel et le président Auguste Bachelot a cité les noms des dix militaires tués dans l'exercice de leur fonction. Une minute de silence a également été observée. La cérémonie s'est clôturée par La Marseillaise. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité. Un repas a été servi, aux membres de l'association avec leur conjoint, où s'est déroulée dans un esprit de convivialité, la remise de deux médailles par le président, l'une de bronze du mérite de l'UNC à Georges Descormier, et celle d'argent à Yvon Lebarbier.

Rassemblement devant le monument aux morts

Saint-Malo

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le 12 septembre à la salle de quartier Rocabey à Saint-Malo. Après avoir accueilli les invités, Gilles Lurton, maire, Sophie Laude, conseillère municipale et Antoine Rodriguez, directeur ONaCVG 35, le président, Raoul Le Guerhier a déclaré la séance ouverte. Un hommage a été rendu aux morts sur notre territoire ou en Opex ainsi qu'aux dix adhérents décédés en 2020. Le président a lu son rapport moral, soulignant l'effet dévastateur du Covid-19 sur les activités programmées. Fort heureusement, les quatre caps définis en début d'année 2020 ont pu être tenus : hommage aux morts, devoir de mémoire, recrutement et solidarité. Puis le secrétaire général, Steve Vidic, a lu le rapport d'activité en soulignant plus particulièrement la difficulté de recruter des Opex. Un rappel sur l'adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur et le tableau d'effectifs ont été détaillés. A noter la hausse sensible du nombre d'adhérents, +12 par rapport à 2019 (dont 5 Opex) grâce à l'action du président. Le trésorier, Yves Tonnerre, a développé le rapport financier. Le résultat 2020 positif s'explique par l'annulation des repas dansants, des frais de cérémonie moindres ainsi que la suppression d'activités. Concernant les cotisations, il a été acté l'augmentation de 1 € pour la cotisation 2021. Aucun membre n'étant retenu pour le tiers sortant, il n'y a pas eu d'élection ou de réélection. Enfin le président a présenté son rapport d'orientation. Il a développé en particulier le projet des cadets de l'UNC de Saint-Malo dont l'association pourrait prendre en charge la mission d'intérêt général du Service National Universel. Un appel aux bonnes volontés prêtes à donner un peu de leur temps pour aider l'association (distribution de courrier, rédaction d'articles, préparation et encadrement d'activités) a été lancé. Antoine Rodriguez a répondu à une question relative à la bonification de campagnes comptant double pour la retraite. Un vin d'honneur a été servi pour clore cette assemblée générale.

Intervention du maire, Gilles Lurton

Saint-Père-Marc-en-Poulet

Cérémonie du 11-Novembre

Les anciens combattants, la municipalité, accompagnés de la fanfare Saint-Michel de Saint-Père, les enfants des écoles et de la population, se sont rendus au monument aux morts pour s'y recueillir. En hommage à tous nos camarades disparus, une gerbe de fleurs est déposée. Une première lecture est lue par le président de l'UNC Jean-Claude Marquet et une seconde officielle, par le maire Jean-Francis Richeux. La sonnerie aux morts, a été suivie d'une minute de silence et lecture de poèmes par les enfants des écoles. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé la cérémonie pour se retrouver autour d'une table en toute convivialité.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

Sougéal

Cérémonie du 11-Novembre

Après une longue absence aux cérémonies en public, nous avons, pour ce 11 novembre 2021, effectué en public, la commémoration de l'armistice de 1918. Tous les adhérents et habitants de Sougéal étaient conviés à la cérémonie. La messe a été célébrée à Vieux-Viel par l'abbé Simon. La cérémonie au monument de Sougéal s'est déroulée en présence de Rémy Chapdelaine, maire de Sougéal, de Michel Leroy, président de l'UNC, accompagnés des quatre drapeaux de l'association et de la population. Après le dépôt des gerbes, ont été prononcés les discours de l'UNC, par le président de l'UNC, puis celui de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées par le maire. Après la minute de silence, l'ensemble de l'assistance a entonné La Marseillaise. Afin de conclure la cérémonie, le maire invite les participants au verre de l'amitié dans la salle Solo Gallo. Merci aux adhérents et amis qui ont participé au repas à Beauvoir.

Allocution du maire, Rémy Chapdelaine

Tinténiac

Sortie annuelle

Nous avons enfin pu assister au spectacle son et Lumière « **Dans la nuit liberté** » à Trans-sur-Erdre. Ce spectacle de très grande qualité retrace l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans la région de Nantes. A l'unanimité les participants ont trouvé le spectacle très bien avec des moyens humains (bénévoles), matériels, pyrotechniques très important et impressionnant. Je le recommande très fortement à toutes les associations. Nous sommes arrivé sur place vers 18 h 00, pris en charge dès notre arrivé par un des bénévoles, il nous a expliqué comment se déroulerait la soirée avec en premier lieu la possibilité de se dégourdir les jambes en allant se balader sur le site, boire un verre ou visiter les multiples véhicules de la Seconde Guerre mondiale. Ensuite nous sommes allés manger un repas convivial sous le barnum, avant d'assister au spectacle et de repartir en car ensuite. Très impressionnant travail de mémoire de la part de cette association qui fêtera ses 50 ans en 2022 et ça vaut largement une leçon d'histoire.

Cérémonie du 11-Novembre

Nous avons enfin pu retrouver un format habituel du 11-Novembre avec une messe du souvenir en l'église de Tinténiac, avant de partir en cortège accompagnés des pompiers, vers le monument aux morts pour la cérémonie. Une énumération des morts pour la France a été faite à la stèle du cimetière. Le vin d'honneur a été offert par la municipalité. J'en profite pour remercier tous les adhérents qui se sont déplacés pour la cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France de tous les conflits et pas seulement ceux de 1914-1918.

Les porte-drapeaux devant le monument aux morts

Le Tronchet

Cérémonie du 11-Novembre

A l'occasion de la 103e cérémonie du 11-Novembre, la remise de la croix du combattant a été décernée à Guy Jonquemat qui avait participé aux événements en Algérie en 1962. Cette cérémonie a permis à un large public d'assister à l'hommage rendu à tous nos morts pour la France. Merci aux deux porte-drapeaux nouvellement nommés Philippe Simonet et Pascal Lemonnier.

Guy Jonquemat, mis à l'honneur

La Ville-ès-Nonais

Cérémonie du 11-Novembre

Le 11 novembre s'est déroulée la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. La cérémonie a eu lieu au monument aux morts à 11 h 30 en présence du maire Jean-Malo Cornée, du conseil municipal, du général Morel et des membres de l'association UNC. Le discours de l'UNC a été lu par les élèves de l'école Jules-Verne ayant soutenu par des dessins les militaires en l'opération Barkhane. Au cours de la cérémonie, le général Morel a remis à Patrice Le Meur, la médaille d'or de la Défense nationale barrette Marine nationale. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux adhérents de l'UNC. Le traditionnel repas a clôturé la journée dans une très bonne ambiance.

Patrice Le Meur, mis à l'honneur

Vitré

Arrondissement

Carrefour d'arrondissement

Le carrefour de l'arrondissement de Vitré s'est déroulé le samedi 4 septembre 2021 à Eancé. Sur les 39 associations de ce secteur, 28 étaient présentes, 3 ont été excusées et 8 non excusées. Le président Claude Perrier a commenté les nouveaux statuts, thème majeur de cette réunion. Les quatre candidats au conseil d'administration départemental, Thierry Jacquet, Daniel Jolys, Emile Lejas et Sonia Péniguel ont été élus à l'unanimité. Un compte rendu détaillé a été transmis à chaque président de cet arrondissement.

L'assemblée attentive à l'intervention de Claude Perrier

Argentré-du-Plessis

Forum des associations

L'association a participé au traditionnel forum des associations qui se tenait le samedi 4 septembre 2021. Ce forum est l'occasion de faire connaître l'association et d'y accueillir de nouveaux membres. Le stand a été tenu par les membres du bureau. Jean-Noël Bévière, maire est venu nous rendre visite afin d'échanger avec le président Pierrick Gendry.

Les intervenants lors du forum aux côtés du maire

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

La commémoration du 11 novembre 1918 a enfin pu se dérouler normalement. La population Argentréenne a répondu présente. L'ensemble du conseil municipal, les enfants des écoles publique et privée, les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Argentré-Etrelles, la gendarmerie ont participé à cette réussite. Après la lecture du message de l'UNC par le président Pierrick Gendry, le maire a fait la lecture du message officiel. Lors de la cérémonie, les militaires morts pour la France au cours de ces douze derniers mois, ont été nommés. Après le traditionnel dépôt de gerbes, une minute de silence a été observée. A l'occasion de la cérémonie, la croix du combattant Algérie-OPEX a été remise à Paul Ohrant pour son séjour en Algérie de 1963 à 1964. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Lors de la deuxième cérémonie, 5 membres de l'association ont été mis à l'honneur en recevant l'insigne soldat de France.

Moment solennel au monument aux morts

Availles-sur-Seiche

Cérémonie du 11-Novembre

Les anciens combattants d'Availles et La Selle-Guerchaise ont commémoré le jeudi 11 novembre l'armistice de 1918 à l'issue de laquelle des décorations ont été remises par Daniel Jolys, administrateur départemental de l'UNC, croix du combattant à Victor Gouin, AFN. La maire, Elysabeth Carré, a remis à Robert Marchand l'insigne de porte-drapeau. Les participants ont observé une minute de silence à la mémoire de tous les soldats morts pour la France et pour deux camarades décédés cette année : Gilbert Bécan et Bernard Moreau. La Marseillaise a retenti, suivie du Chant des partisans et de l'hymne européen. Devant la mairie, quatre médailles du mérite de l'UNC ont été remises : l'argent à Michel Malherre, président de l'association, le bronze à Daniel Carré, Joseph Percel et Jean Tricot. La cérémonie s'est clôturée par le vin d'honneur offert par la municipalité et le repas au restaurant.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Balazé

Cérémonie du 11-Novembre

Jeudi 11 novembre, le monde combattant a commémoré l'armistice de 1918. Après l'office religieux, le cortège s'est rendu au monument de la Paix. Après la montée des couleurs et le dépôt de gerbe, les médailles du titre de reconnaissance de la Nation ont été remises à Georges Chalopin, René Méhaignerie et Michel Moreau. Léon Tondoux a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau et l'insigne or pour ses 35 ans de service. Ont suivi les allocutions du président de l'UNC Henri Donval et du maire Stéphane Douabin. Les enfants du conseil municipal des jeunes ont déposé une rose pour chaque militaire mort pour la France depuis novembre 2020. La minute de silence a été suivie par La Marseillaise et l'Hymne européen. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Nos amis de l'association UNC de Saint-M'Hervé nous ont accompagnés lors de la cérémonie.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Broons-sur-Vilaine – Châteaubourg – Saint-Melaine

Moment convivial

Le samedi 25 septembre, l'association a réuni ses adhérents autour du traditionnel buffet de « rentrée » à la salle Bel Air. Malgré les contraintes sanitaires, 54 camarades, veuves, Opex et soldats de France ont répondu présent. L'ambiance était très conviviale. Se retrouver en effet après ces périodes de confinement et autres restrictions, a permis d'échanger, de rire, de bien se restaurer et de « taper le carton ».

Moment de convivialité pour le plaisir de tous

Cérémonie du 11-Novembre

C'est sous un ciel clair que le président Thierry Jacquet a accueilli à Broons-sur-Vilaine, en ce matin du 11 novembre 2021, à l'occasion du centenaire des monuments aux morts de 1914-1918, les autorités républicaines, la députée Christine Cloarec, Stéphane Lenfant conseiller départemental, Teddy Regnier maire de Châteaubourg, le major de la gendarmerie de Châteaugiron, les porte-drapeaux, les élus, ainsi qu'un détachement de sapeurs-pompiers et les membres de l'UNC. Après la lecture des discours officiels et les dépôts de gerbes, les noms des 25 morts pour la France de Broons-sur-Vilaine ont été égrenés avec émotion par le président. A ces braves sont venus s'ajouter les dix militaires et gendarmes « Morts pour la France » au cours de l'année écoulée. Puisque Châteaubourg, suite à la fusion des trois communes, possède trois monuments aux morts, la cérémonie s'est renouvelée à Saint- Melaine avec l'appel des dix soldats dont les noms sont gravés sur le monument de granit, puis à Châteaubourg. Une assemblée nombreuse attendait les autorités sur la place de la mairie pour saluer la mémoire des 74 « Morts pour la France » de Châteaubourg. Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Mme Péron de l'école Charles-de-Gaulle ont salué à leur manière par la lecture d'un poème tous ces héros d'hier et d'aujourd'hui morts pour la Patrie. A l'issue des cérémonies, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la municipalité avant de rejoindre le restaurant pour le banquet traditionnel rejoint par les camarades de l'UNC de Saint-Didier.

Trois monuments aux morts, trois cérémonies pour ne pas oublier

La Chapelle-Erbrée

Cérémonie du 11-Novembre

Les membres de l'association se sont rassemblés le dimanche 14 novembre 2021, pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Après la cérémonie religieuse, tous se sont réunis devant le monument aux morts. Le président, Joël Travers, a lu le message de l'UNC, puis l'adieu à Hubert Germain dernier des Compagnons de la Libération. Rappeler que le souvenir doit perdurer et a lancé un appel à tous pour rejoindre à l'association. Pierre Planchais a énuméré les morts pour la France depuis novembre 2020 jusqu'à aujourd'hui. Les porte-drapeaux ont été salués à l'issue de la cérémonie. Pour terminer, un vin d'honneur a été servi et divers échanges entre les gens venus nombreux à ce rassemblement.

Moment de recueillement, les drapeaux s'inclinent

Châtillon-en-Vendelais

Assemblée générale

Le 3 septembre, l'association a tenu son assemblée générale (AG) statutaire pour valider les nouveaux statuts et règlement intérieur pour être en conformité avec l'UNC 35 et l'UNC nationale. Ces nouveaux documents ont été validés à l'unanimité par l'assemblée générale. Dans la foulée, il a été procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration et du bureau validé également par l'AG. L'association est désormais en ordre de marche pour le futur.

Le nouveau conseil d'administration

Domalain

Cérémonie du 11-Novembre

Le dimanche 14 novembre, la commune de Domalain a célébré l'armistice de 1918. Après la cérémonie religieuse, les représentants de l'UNC, les élus, les pompiers se sont recueillis au pied du monument aux morts pour le protocole officiel. Le maire, Christian Olivier, a remis à François Mouëzy l'insigne de porte-drapeau pour ses dix ans de service ; Jean Helesbeux, président de l'UNC, lui a remis le diplôme. Après le vin d'honneur offert par la municipalité, le banquet s'est déroulé dans la salle polyvalente.

Rassemblement devant le monument aux morts

Domagné

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration du 11-Novembre a eu lieu le dimanche 14 novembre 2021. Après la cérémonie religieuse, le défilé entraîné par la musique « la Bande Originale » de Domagné suivie par les pompiers, les drapeaux, les anciens combattants, les enfants de écoles, la municipalité et un important public, rejoignait le monument aux morts. Le lever des couleurs, le dépôt de gerbes et les allocutions ont précédé la remise d'une écharpe tricolore aux nouveaux conseillers municipaux de jeunes. Ceux-ci ont également lu des textes de devoirs de mémoire. Après l'hymne européen et La Marseillaise, deux diplômes de porte-drapeaux étaient remis par le maire à Pierre Granger et Louis Maignan. A l'issue du vin d'honneur, offert par la municipalité, deux insignes porte-drapeaux étaient remis aux récipiendaires par Bernard Martin, président de l'UNC.

Les deux porte-drapeaux mis à l'honneur

Drouges-Moussé

Cérémonie du 11-Novembre

Le 11 novembre, à l'occasion de la cérémonie qui a eu lieu au monument au morts de Moussé, les maires de Moussé et de Drouges ont déposé conjointement la gerbe devant le monument. Auguste Bellier a fait la passation du nouveau drapeau soldat de France à André Marchand. Son diplôme et l'insigne pour ses 20 ans de service ont été remis par le maire de Moussé, Gilbert Gérard. Daniel David, nouveau trésorier de l'association a reçu l'insigne et le diplôme de porte-drapeau après 3 ans de service par la maire de Drouges, Patricia Marsollier. La lecture du discours a été faite par le maire de Moussé. Michel Chatelais, président de l'UNC, a lu le discours de l'UNC. Les 28 noms de soldats morts pour la France ainsi que les soldats tués en 2020 et 2021 ont été énumérés par Anne-Marie Legourd, conseillère municipale de Moussé. Une minute de silence a été observée en leur mémoire. Le président a rendu hommage à Armand Bulourde, ancien trésorier décédé en 2021 pour ses 48 années de service au sein de l'association.

Patricia Marsollier, maire de Drouges ; Daniel David, trésorier ; Michel Chatelais, président ; André Marchand et Pierre Bellier, porte-drapeaux ; Gilbert Gérard, maire de Moussé et Auguste Bellier

Éancé

Carrefour d'arrondissement

Le samedi 4 septembre 2021, l'association et la commune d'Eancé ont accueilli le carrefour d'arrondissement de Vitré dans la salle Pierre-et-Marie-Curie. Le président départemental, Claude Perrier, a présidé cette assemblée avec pour thème principal les nouveaux statuts des UNC locales et a répondu aux interrogations des présidents présents. Après le mot de bienvenue du maire Raymond Soulas, un vin d'honneur et un déjeuner ont clôturé la réunion.

Commémoration du 11-Novembre

Dimanche 14 novembre, à la commémoration de l'Armistice et à l'hommage à tous les morts pour la France, s'est ajouté le centenaire du monument aux morts. Pour marquer cet événement, les drapeaux des anciens combattants des deux guerres mondiales, habituellement exposés dans la nef de l'église Saint-Martin, ont été remis à deux jeunes Eancéens, Charly et Joris, par le maire et par Daniel Jolys, président de l'UNC locale. Ils étaient entourés de Jean-Claude Colombeau, porte-drapeau AFN, et de Didier André, porte-drapeau Opex-Soldats de France. Le lever des couleurs a été assuré par Sébastien Legrand, combattant Opex, assisté du jeune Martin. Les noms des militaires morts pour la France en 2020 et 2021, ont été énumérés par Alizé. Kévin a déposé la flamme du souvenir, avant la gerbe de fleurs, au pied de la stèle centenaire. Après La Marseillaise, l'hymne du Royaume-Uni a retenti en l'honneur des résidents britanniques venus nombreux. Après une halte au mémorial de la grotte Notre-Dame de Lourdes, une composition florale a été mise avec recueillement sur la tombe de Pierre Beaudouin, adhérente, qui nous a quittés le 13 septembre dernier. Avant le traditionnel vin d'honneur, quatre administrateurs et membres du bureau ont été décorés de la médaille du mérite de l'UNC : Joseph Boucault, échelon vermeil, Roger Barbé, Pierre Charles et Jean-Claude Colombeau, échelon argent, en remerciements de leur action au sein de l'association. Le public a beaucoup apprécié la participation de jeunes Eancéens à cette cérémonie.

Les porte-drapeaux au monument

Erbrée-Mondevert

Cérémonie du 11-Novembre

Le samedi 13 novembre s'est déroulée la cérémonie de l'Armistice devant le monument aux morts, en présence des anciens combattants, des soldats de France et des autorités des deux communes, Michel Errard, maire d'Erbrée et Christian Stefan, maire de Mondevert, des sapeurs-pompiers d'Erbrée et de la fanfare. Après les sonneries d'usage, le dépôt de gerbe, le discours de l'UNC a été lu par le président André Moussu et par le maire celui de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées ainsi que les noms des militaires morts pour la France depuis les douze derniers mois. Hommage a été rendu à tous les morts pour la France de tous les conflits. Une minute de silence a été observée avant La Marseillaise. La cérémonie s'est terminée avec les remerciements aux personnes présentes.

Moment solennel devant le monument aux morts

Etrelles

Assemblée générale

L'assemblée générale programmée le vendredi 15 février 2021 avait été annulée et reportée au 10 septembre 2021 pour cause de pandémie. 47 membres ont été convoqués, 24 sont présents.

Compte rendu de l'année 2020, toutes les rencontres, animations, visites etc. ont été annulées. Compte rendu financier, la situation est saine. Le bilan est satisfaisant et est adopté par l'assemblée. Election du tiers sortant : sont réélus Claude Perrier, André Lemousse et Loic Jagline. Le bureau reste inchangé.

Lors de la réunion, approbation et validation des statuts et règlement intérieur par les membres présents.

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie du 11-Novembre s'est déroulée le dimanche 14 novembre en présence des élus, des sapeurs-pompiers, de nombreux enfants, d'anciens combattants et d'un nombreux public qui accompagnaient le Bagad du pays de Vitré. Après le dépôt de la gerbe, plusieurs lectures ont été lues dont celles des enfants de CM1 et CM2 (extraits de Paroles de Poilus). Le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées a été lu par Marie-Christine Morice, maire. Une minute de silence a été observée suivie de La Marseillaise. Après la cérémonie, Joseph Denais et Emile Fadier, tous les deux AC AFN ont reçu la médaille de bronze du mérite de l'UNC ainsi que le diplôme en tant que militants et pour services rendus à l'UNC, avec les remerciements du président UNC.

Les récipiendaires aux côtes du président Gaston Gousset

La Guerche-de-Bretagne

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 9 octobre à la salle de la Maison de santé, en présence de quarante personnes. Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée : Pierre Restif, 86 ans, AFN ; Francis Toulon, 87 ans, AFN ; Clément Hérault, 80 ans, AFN ; Roger Sébille, 80 ans, Opex et Marcel Couvert, 77 ans, Algérie Opex. Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection du bureau. Ont été élus : Michel Bouvier président, Michel Ferré trésorier et Pierre Lardeux secrétaire. Le bureau reste inchangé faute de candidature. L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Les participants à l'assemblée générale

Cérémonie du 11-Novembre

Dimanche 14 novembre, les anciens combattants, les Opex, les soldats de France, la Fnath, les élus, les pompiers et les gendarmes, ont assisté à la cérémonie religieuse suivie du défilé, porte-drapeaux en tête, vers le monument aux morts. Le président et la maire ont procédé au dépôt de gerbes puis le rappel des combattants décédés, la minute de silence, l'allocution du président suivi de celle de la maire. L'assemblée a repris en chœur La Marseillaise. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité à la salle polyvalente. Quarante-huit personnes ont participé au repas avec le plaisir de se retrouver dans la bonne humeur ce qui nous manquait à toutes et à tous. Merci aux personnes qui ont participé à cette belle journée.

Rassemblement devant le monument aux morts

Louvigné-de-Bais – Chancé

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration du 11-Novembre avait une connotation particulière après trois célébrations en comité restreint. Le public a apprécié de pouvoir se retrouver et de participer au 103e anniversaire de l'Armistice. La cérémonie s'est déroulée en présence des anciens combattants, des élus, des pompiers, des habitants, des enfants des écoles, des parents et des enseignants. La montée des couleurs, la sonnerie aux morts, le dépôt de gerbes par Thierry Pigeon, maire, et par le conseil municipal des jeunes de Louvigné, la minute de silence observée pour les 52 soldats de Louvigné, des victimes militaires décédés en opérations, et pour Hubert Germain dernier Compagnon de la libération décédé, La Marseillaise, les lectures des allocutions et l'hymne européen ont ponctué cette commémoration. La participation du conseil municipal des jeunes, fraîchement élu, a apporté une touche particulière et fort appréciée à ce devoir de mémoire. Ensuite, l'assemblée s'est retrouvée en toute convivialité pour le verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle Intermède. Puis, une partie de l'assistance s'est rendue au monument aux morts de Chancé, pour le dépôt d'une gerbe et un moment de recueillement pour les 20 victimes du conflit 1914-1918. Suite aux cérémonies, 40 personnes se sont retrouvées autour d'un repas à la salle Beausoleil.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

Date à retenir

- Assemblée générale, le 20 janvier 2022.

Marpiré

Cérémonie du 11-Novembre

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 103e anniversaire de l'armistice de 1918, l'association de l'UNC accompagnée de la maire, des adjoints et de quelques enfants de l'école, se sont rendus en défilé avec les deux drapeaux portés par Pierre Delaunay et Pierre Fauvel devant le monument aux morts pour y déposer une gerbe de fleurs. Une lettre a été lue par la maire et un poème par un enfant de l'école. Avant de clore la cérémonie, une minute de silence a également été observée en mémoire de tous nos disparus qui ont donné leur vie pour la France.

Rassemblement devant le monument aux morts

Martigné-Ferchaud

Cérémonie du 11-Novembre

Dimanche 13 novembre, le monde combattant a commémoré l'armistice de 1918. Après le service religieux, le cortège s'est dirigé vers les deux monuments aux morts, celui de 1914-1918 et celui des déportés résistants. Trois gerbes de fleurs y ont été déposées en présence des corps constitués, sapeurs-pompiers de Martigné et une représentante de la gendarmerie de Retiers. La sonnerie aux morts a été interprétée par la fanfare de Martigné. Les allocutions du maire, Patrick Henry et du président Francis Boudet ont précédé la minute de silence. Le maire a énuméré le nom des soldats Opex morts pour la France ces douze derniers mois. La fanfare des cheminots rennais toujours présente depuis de nombreuses années n'a pu assurer sa participation. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur à la mairie avec la remise de la médaille d'argent du mérite de l'UNC au président Francis Boudet. Pour clôturer la journée, les membres de l'association se sont retrouvés autour d'un repas.

Défilé vers le monument aux morts, fanfare en tête.

Mecé

Cérémonie du 11-Novembre

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu nous retrouver plus nombreux devant le monument aux morts de la commune. Malgré tout chacun espère pouvoir à nouveau être présent lors de la prochaine commémoration du 8-Mai. Le concours de belote annuel organisé par l'UNC de Mecé en janvier est annulé. Le CA de l'association prendra une décision ultérieurement concernant le traditionnel pot au feu du mois de février.

Les participants devant le monument aux morts

Montreuil-des-Landes

Cérémonie du 11-Novembre

Le dimanche 14 novembre, les adhérents de l'association UNC se sont retrouvés autour du monument aux morts pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. La cérémonie, rassemblant une majorité de ses membres, était très attendue. Le président a indiqué en préambule que le monument aux morts avait été érigé en 1921 et financé par les habitants du village. Il a ensuite remercié la municipalité pour l'achat de deux mâts installés de part et d'autre du monument qui serviront désormais à la montée des couleurs. Après l'hymne national et le dépôt de gerbe, le président et la maire ont lu les messages officiels. A l'issue de la cérémonie, le pot de l'amitié et du souvenir était pris sur le parking de l'église. Chacun était heureux de se retrouver, d'échanger. Merci aux participants.

Les participants à la cérémonie

Moutiers

Cérémonie du 11-Novembre

Le jeudi 11 novembre, nous reprenions notre défilé de la mairie au monument aux morts. Drapeaux en tête avec une participation respectable, évènement qui ne s'était plus produit depuis 2 ans. Un soleil matinal réchauffait les citoyens durant le déroulement de la cérémonie ; suite à la levée du drapeau s'en suivait le dépôt des gerbes de fleurs, les allocutions, le Chant des partisans et La Marseillaise.

Dans un second temps, nous nous déplacions entre la sacristie et la mairie pour procéder à la remise de deux décorations qui attendaient depuis 18 mois, circonstance oblige.

Jean Meignan, AFN et ancien président de l'association remettait à Louis Viel, la médaille vermeil du mérite de l'UNC qui a assuré le poste de trésorier avec dévouement pendant près de 50 ans. La médaille de bronze UNC a été remise à Pierre Renouard, porte-drapeau depuis plusieurs années. Le couffin médaillé était soigneusement porté par l'arrière-petite-fille de Louis Viel accompagnée de sa maman. Jean Meignan remerciait, à juste titre, les épouses des décorés qui ont toujours coopérées au sein de l'association. Après ces retrouvailles, Yves Colas, le maire, a invité l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Rassemblement devant le monument aux morts

Le Pertre

Cérémonie du 11-Novembre

Le dimanche 7 novembre avait lieu sur la commune de Le Pertre la commémoration du 11-Novembre. Après une messe à l'intention de tous les combattants morts au cours des différents conflits, un hommage a été rendu devant le monument aux morts. Au cours de la cérémonie, le président Régis des Minières a fait le rappel de ceux qui sont tombés au champ d'honneur depuis décembre 2020 et après avoir énuméré la liste trop nombreuse des disparus, il a fait observer une minute de silence accompagnée par les sonneries d'usage sans manquer de rappeler la bravoure du sergent Blasco en Afghanistan et son dernier combat au Mali. La cérémonie s'est déroulée en présence du sénateur Dominique de Legge, du maire Jean-Luc Veillé, de l'adjudant-chef de gendarmerie commandant la brigade d'Argentré-du-Plessis et de l'ensemble des combattants de Le Pertre.

En attente de la photo

Saint-Aubin-des-Landes

Commémoration du 11-Novembre

A partir de la place du Souvenir, le défilé a commencé en présence de la municipalité, des membres de l'association et des porte-drapeaux pour se diriger vers le monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, le président de l'association UNC de Domagné, Bernard Martin, a remis à Michel Fromont le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau pour ses 10 années de dévouement.

Michel Fromont mis à l'honneur

Saint-Christophe-des-Bois

Cérémonie du 11-Novembre

Plus qu'une cérémonie, ce 11 novembre à Saint-Christophe-des-Bois, s'est tenue une messe religieuse suivie d'une commémoration devant le monument aux morts présidée par Emilie Henrard accompagnée du maire, Yves Guérin et des membres de l'UNC. Un adieu a aussi été rendu au cimetière à un de nos anciens porte-drapeaux, Francis Huet. Les Christophéens étaient présents à la cérémonie ainsi qu'au vin d'honneur organisé par la mairie pendant lequel le protocole sanitaire a été respecté. Les adhérents se sont ensuite réunis autour d'un banquet avec l'association de Châtillon-en-Vendelais.

La présidente de l'association lors de son allocution

Saint-Didier

Cérémonie du 11-Novembre

La commémoration du 11-Novembre a réuni beaucoup de participants à Saint-Didier, grâce aux élèves des écoles publique et privée. La cérémonie a débuté à 11 heures à la mairie suivie d'un temps de recueillement à l'église, du rendez-vous au monument aux morts pour le dépôt de gerbe de fleurs et les différentes allocutions du maire et du président. Les élèves et les parents des écoles publique et privée ont largement contribué à la réussite de la cérémonie. Un grand merci à tous. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

De nombreux jeunes ont participé à la cérémonie

Saint-Germain-du-Pinel

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11-Novembre s'est déroulée le dimanche 14. Après la cérémonie religieuse célébrée par le père Honoré Mukobo Kuhana, les combattants, le conseil municipal, la chorale et les Germanais se sont rendus au monument aux morts. Après le dépôt de gerbe, le maire, Erick Geslin, a lu le message de la ministre délégué auprès de la ministre des Armées et a remis l'insigne de porte-drapeau à Francis Chatelais, soldat de France. Les festivités ont suivi par le verre de l'amitié. Le président, Gérard Gousset a remis les médailles de bronze du mérite de l'UNC à Emile Blot, Marcel Blot, et Jean Henry. Le diplôme de président d'honneur a été décerné à Emile Jagline en témoignage de reconnaissance pour les fonctions de président qu'il a occupé de 1984 à 2019.

Rassemblement devant le monument aux morts

Saint-Jean-sur-Vilaine

Commémoration du 11-Novembre

Toutes les générations de Saint-Jean étaient présentent à 10 h 45 place de la Mairie pour se rendre en cortège au monument aux morts avec les porte-drapeaux, les AFN et les soldats de France et les nombreux citoyens de la commune. La cérémonie a commencé par la levée des couleurs, le dépôt de gerbe, les discours officiels avec les noms des soldats morts au service de la France au cours des douze derniers mois. Les enfants de l'école Sainte-Elisabeth, les classes de CM1et CM2, ont lu deux lettres de l'époque, une de Gustave Bertier mobilisé en août 1914, tué le 7 juin 1915 et une deuxième du 25 mars 1916 d'un autre soldat, adressée à sa mère. Il a été rappelé le décès de Joseph Pierre ancien combattant AFN à l'âge de 83 ans. La cérémonie s'est clôturée par un recueillement suivi de La Marseillaise et les remerciements du président Emile Lejas aux participants.

Participation actives des enfants de CM1 et CM2

Taillis

Cérémonie de l'Armistice

La commémoration du 11-Novembre a pu être célébrée normalement cette année en commençant par un temps de prières à l'église suivi du recueillement au monument aux morts, accompagné par les enfants de l'école qui ont lu un texte préparé avec leur enseignante. Ils ont ensuite déposé une rose pour chacun des 41 soldats de Taillis morts pour la France au cours des deux guerres 1914-1918 et 1939-1945 dont les noms ont été rappelés par Jacqueline, membre de la municipalité. La cérémonie s'est terminée par le chant de La Marseillaise entonné par Gaëlle qui a bien voulu nous accompagner.

Les enfants de l'école devant le monument aux morts

Torcé

Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale s'est déroulée jeudi 11 novembre devant le monument aux morts des soldats de la commune avec la participation importante de la population. Yannik Fouet, maire de Torcé, a lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, qui a évoqué la fraternité mémorielle : «Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent la fraternité d'armes. La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême»

Deux dépôts de gerbes ont été effectués par Séverine Renaux et Dominique Perette, conseillers municipaux et par Joël Batteux et Jean Boulet, pour l'UNC. C'est après la sonnerie aux morts, la minute de silence et La Marseillaise qu'a eu lieu la remise de la croix du combattant à Julien Gallon, membre Opex. Julien Gallon a participé à l'opération Licorne en République de Côte d'Ivoire de juillet à octobre 2009 ainsi qu'à l'opération Pamir en Afghanistan en tant que tireur de précision de décembre 2010 à juin 2011. Adhérent de l'UNC de Torcé depuis 2018, il est déjà titulaire de nombreuses décorations dont la médaille d'outre-mer avec agrafe « République de Côte d'Ivoire », la médaille de la défense nationale avec les agrafes « troupes de marine » et « missions d'assistance extérieure », la médaille commémorative française avec agrafe « Afghanistan ». La croix du combattant lui a été remise par Guillaume Lhotellier, son camarade d'opérations en Afghanistan, aujourd'hui vice-président de l'UNC de Torcé.

Le récipiendaire, Julien Gallon, mis à l'honneur

Après le chant « mille colombes » interprété par la chorale, la population présente s'est retrouvée à la salle polyvalente pour un vin d'honneur offert par la municipalité. La prochaine assemblée générale de l'UNC aura lieu le samedi 12 mars 2022, à 11 heures, à la maison des associations de Torcé.

Val-d'Izé – Chapeaux – Landavran

Devoir de mémoire

Ce conflit mondial appelé «La Grande Guerre» qui ne devait pas durer, va se révéler au fil des mois être une des plus meurtrières et des plus destructrices que le monde n'ait jamais connu : 18 millions de morts.

Cérémonies du 11 novembre 2021

Des conditions sanitaires moins restrictives ont permis une célébration populaire de l'Armistice et un hommage solennel a pu être rendu à tous les morts pour la France. Les maires des trois communes en concertation avec le bureau de l'UNC avaient placé la journée en mode recueillement et convivialité. Le recueillement d'abord avec des dépôts de gerbes aux monuments aux morts, à 9 h 45 à Champeaux, à 10 h à Landavran et à 11 h 30 à Val-d'Izé. Des écoliers participant aux cérémonies ont entonné l'hymne avec leurs aînés. La « Stéphane » avait ressorti les instruments de musique qui dormaient depuis deux ans en raison de la pandémie. Deux porte-drapeaux, Pierre Galon et Henri Esnault, ont été récompensés pour 30 et 10 années de service. Vous êtes une source d'inspiration pour nous tous et des modèles pour vos futurs remplaçants. Auparavant à 10 h 30 une messe avait été célébrée en l'église Saint-Etienne à Val-d'Izé. La convivialité ensuite à 12 heures à la salle communale de Val-d'Izé, quatre-vingt-sept personnes munies du passe sanitaire obligatoire ont participé au traditionnel repas du 11-Novembre. Une pensée pour nos chers disparus de l'année. Pas de concours de belote cette année. Le bureau souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à ses adhérents et à leurs familles.

Les deux porte-drapeaux mis à l'honneur

Date à retenir

- **Assemblée générale le 4 février 2022 à 15 heures à la salle du Tertre de Val-d'Izé.**

Vergéal

Commémoration de l'armistice de 1918

Le dimanche 7 novembre 2021, l'UNC, les élus et les habitants de la commune ont rendu hommage aux morts de toutes les guerres et plus particulièrement ceux de 1914-1918. D'abord par une messe à l'église suivie d'une cérémonie au monument aux morts avec le dépôt de gerbe, le discours, la minute de silence, la sonnerie aux morts et La Marseillaise. A la fin de la commémoration, Samuel Urien, maire a invité l'assemblée à prendre le verre de l'amitié, offert par la municipalité. Puis les membres de l'UNC se sont retrouvés à La Peinière pour le repas annuel.

Rassemblement devant le monument aux morts

Vitré

Assemblée générale statutaire

Le 15 octobre, une quarantaine d'adhérents de l'UNC se sont réunis au centre social. Henri Gaudiche, président, manifestait sa joie de se retrouver après deux années d'hibernation en raison du Covid. Un long moment qui ne s'est pas arrêté, pour les décès et il énumérait les quinze disparus pendant cette triste période. Jean Dourdain, secrétaire faisait la lecture des nombreux courriers réalisés pendant ces deux années. François Jestin rapportait les évolutions des comptes et du bilan à ce jour. Des dépenses essentiellement dues par la parution des avis d'obsèques dans le journal Ouest-France. Après l'approbation des rapports, Henri Gaudiche reprenait la parole pour expliquer les changements apportés par les nouveaux statuts. Avant le vote du tiers sortant, qui a été reconduit, Maurice Tanguy intervenait sur l'évolution des effectifs pendant les dernières années. A l'image de la baisse à l'échelon départemental, l'association a également perdu des adhérents. Espérons que les absents rejoindront dans les jours à venir l'UNC de Vitré.

Les participants à l'assemblée générale

Un 11 novembre comme avant la pandémie

Sous un soleil d'automne, les Vitréens, en particulier les anciens combattants et les drapeaux, ont tenu à participer à la journée d'hommage, en souvenir du 11 novembre 1918. Après le rassemblement à 9 h 45 au cimetière Saint-Martin pour un dépôt de gerbes et les honneurs rendus aux drapeaux. Le public s'est rendu derrière la batterie fanfare à l'église Notre-Dame à 10 h 30, où une messe à la mémoire des victimes des guerres était célébrée. A l'issue de la cérémonie, le cortège se rendait place du Château où de nombreux enfants des écoles étaient présents. Le sous-préfet lisait le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Après l'allumage de la flamme du Souvenir, des enfants du conseil municipal des jeunes ont accompagné les dépôts de gerbes. Maurice Tanguy, vice-président de l'UNC a remis à Paul Crusson la croix du combattant au titre de l'AFN. Pour terminer la journée, une soixantaine de personnes s'est retrouvée au restaurant. L'animatrice, Christine Désille a enchanté les convives avec un spectacle de grande qualité.

Le récipiendaire, Paul Crusson, mis à l'honneur

Le comité de rédaction a souhaité redéfinir des règles pour la parution des évènements familiaux. Désormais, il n'est plus pris en compte les naissances et les mariages des descendants. Seuls les évènements concernant l'adhérent(e) ou le (la) conjoint(e) (deuils, noces d'or de diamant) seront acceptés.

Le comité de rédaction vous remercie de votre compréhension.

Septembre, octobre et novembre 2021

Nos deuils

Amanlis : Roger **Thorigné**, 87 ans, AC AFN.

Availles-sur-Seiche : Bernard **Moreau**, 84 ans, AC AFN.

Beaucé : François **Chéenne**, 83 ans, AC AFN ; Louis **Martin**, AC AFN, 82 ans.

La Bouëxière : Daniel **Bordais**, 87 ans, AC AFN, porte-drapeau.

Bruc-sur-Aff : Mme Marie **Pinel**, 88 ans, veuve AC AFN.

Cesson-Sévigné : Albert **Heurtin**, AC AFN ; Henri **Olivaux**, AC AFN.

La Chapelle-des-Fougeretz : Daniel **Gauvin**, 82 ans, AC AFN, porte-drapeau ; Roger **Marquer**, 84 ans, AC AFN ; Henri **Lecoq**, 84 ans, AC AFN.

La Chapelle-Erbrée : Alain **Messu**, 62 ans, soldat de France, secrétaire adjoint.

La Chapelle-Janson : Albert **Lebossé**, 85 ans, AC AFN ; Mme Rosalie **Lebossé**, 81 ans, veuve AC AFN.

Le Châtellier : Amand **Larcher**, 81 ans, AC AFN, trésorier adjoint.

Chevaigné : Bernard **Yvard**, 85 ans, AC AFN, ancien président.

Dinard : Père René **Jolivet**, 82 ans, AC AFN.

Domagné : Bernard **Robin**, 86 ans, AC AFN ; Jean **Doré**, 86 ans, AC AFN.

Eancé : Mme Pierrette **Beaudouin,** 73 ans, veuve de Roger Beaudouin, AC AFN.

Epiniac : Albert **Richeux**, 78 ans, soldat de France.

Essé : Jean **Aubin,** 82 ans, AC AFN.

Fougères : Gilbert **Jourdan**, 80 ans, AC AFN ; Mme Simone **Jousse** épouse de Francis Jousse, AC AFN ; Jean-Marie **Cherel**, 83 ans, AC AFN, président.

La Fresnais : Albert **Gautier**, 82 ans, AC AFN.

Grand-Fougeray : André **Charpentier**, 74 ans, soldat de France ; Paul **Hamon**, 81 ans, AC AFN.

La Guerche-de-Bretagne : Marcel **Couvert**, 77 ans, Algérie-OPEX.

Guignen : Wilhem **Kléber Hoster**, 94 ans, soldat de France.

Guipry-Messac : Mme Michèle **Olivier**, 83 ans, veuve AC AFN.

Janzé : Jules **Louvel**, 87 ans, AC AFN ; Jean **Bergère**, 90 ans, AC AFN.

Javené – Louis **Gaudin**, 83 ans, AC AFN.

Landéan : Mme Monique **Vallée**, épouse de Jean Vallée, secrétaire ; Mme Marie-Thérèse **Brault**, épouse de François Brault, ACAFN.

Langon : Bernard **Lenne**, 88 ans, AC Indochine, secrétaire adjoint.

Le Loroux : André **Gélin**, 78 ans, soldat de France.

Martigné-Ferchaud : André **Bodin**, 85 ans, AC AFN ; Jean **Roulin**, 82 ans, AC AFN.

Maure-de-Bretagne (Val-d'Anast) : Mme Annick **Dupuis**, 84 ans, veuve AC AFN ; Georges **Vaillant**, 85 ans, AC AFN.

Mecé : Albert **Ferron**, AC AFN ; Michel **Gardan**, soldat de France.

Miniac-Morvan : Elie **Hamon**, 86 ans, AC AFN.

Pacé : Jean **Fournel**, 85 ans, AC AFN ; Roger **Nicolas**, 89 ans, AC AFN.

Parigné : Alain **Legal**, 81 ans, AC AFN.

Pléchâtel : Bernard **Arrondel**, 85 ans, AC AFN.

Plélan-le-Grand : Gilbert **Fortin**, 86 ans, AC AFN ; Bernard **Guérin**, 81 ans, AC AFN ; Jacques **Luneau**, 74 ans, membre associé

Pont-Péan : Alphonse **Aveillan** ; Jean-Pierre **Garnier** ; André **Renard**.

Pont-Réan : Claude **Silard**, AC AFN ; Michel **Boulard**, AC AFN.

Rennes : Louis **Barel**, AC AFN.

Le Rheu – Moigné : Maurice **Ginguené**, 84 ans, AC AFN ; Mme Monique **Bigot**, 87 ans, épouse de Bernard Bigot, AC AFN.

Sainte-Anne-Sur-Vilaine : Donatien **Roul**, 86 ans, AC AFN.

Saint-Aubin-des-Landes : Isidor **Geffrault**, 90 ans, soldat de France.

Saint-Broladre : Auguste **Fougères**, 86 ans, AC AFN.

Saint-Christophe-des-Bois : Francis **Huet**, 77 ans, soldat de France.

Saint-Germain-du-Pinel : Yves **Béguin**, 85 ans, AC AFN ; Mme Aurélie **Levieux**, 85 ans, veuve AC AFN.

Saint-Germain-en-Coglès : François **Garnier**, 89 ans, AC AFN, Gérard **Cheftel**, 66 ans, soldat de France, Louis **Biard**, 85 ans, AC AFN ; Yves **Guenard**, 76 ans, soldat de France.

Saint-Grégoire : Louis **Rihet**, 91 ans, soldat de France ; Pierre **Burgaud**, 86 ans, AC AFN.

Saint-Jacques-de-la-Lande : Mme Léontine **Cherel**, 89 ans, veuve AC AFN.

Saint-Just : Camille **Carreau**, 86 ans, AC AFN.

Saint-M'Hervé : Maurice **Viel**, 87 ans, AC AFN.

Saint-Senoux : Jean **Grasland**, 86 ans, AC AFN.

Saint-Sulpice-La-Forêt : Bernard **Gentil**, 86 ans, AC AFN, porte-drapeau.

Sens-de-Bretagne : Mme Clémence **Joulain**, 87 ans, veuve AC AFN.

Taillis : Henri **Faucheux**, 82 ans, AC AFN.

Thorigné-Fouillard : Georges **Dupont**, 81 ans, soldat de France ; Charles **Roullier**, 92 ans, AC AFN.

Val d'Izé – Champeaux – Landavran : Joseph **Goupil**, 83 ans, AC AFN, Auguste **Martin**, 87 ans, AC AFN.

Vern-sur-Seiche : Charles **Jambu**, 87 ans, AC AFN.

Vitré : Ernest **Godard**, 80 ans, AC AFN ; Mme Paule **Jolivel**, 88 ans, veuve AC AFN.

L'association départementale de l'U.N.C.
adresse aux familles ses très sincères condoléances.

Noces d'or (50 ans)

M. et Mme Michel **Salmon**, adhérent à Argentré-du-Plessis.

M. et Mme Jean-Claude **Lamy**, adhérent à Argentré-du-Plessis.

M. et Mme Jean-Claude **Brard**, adhérent à Le Loroux.

M. et Mme Rémy **Orinel**, secrétaire à Thorigné-Fouillard.

Noces de diamant (60 ans)

M. et Mme Francis **Javaudin**, président d'honneur à Chevaigné.

M. et Mme Jean-Marie **Cherel**, président à Fougères.

M. et Mme Jean **Brasset**, adhérent à Fougères.

M. et Mme Armand **Millocheau**, adhérent à Guipry-Messac.

M. et Mme René **Guilloux**, adhérent à Louvigné-du-Désert.

M. et Mme Pierre **Monnier**, adhérent à Melesse.

M. et Mme Pierre **Catheline**, adhérent à Mordelles.

M. et Mme André **Persehais**, adhérent à Mordelles.

M. et Mme Marcel **Berhault**, adhérent à Rennes.

M. et Mme Jean **Hamon**, adhérent à Sainte-Anne-sur-Vilaine.

M. et Mme Armand **Feuvrier**, adhérent à Saint-Germain-en-Coglès.

Toutes nos sincères félicitations.

Mots croisés - Par Michel GOUBIN (Grille n°45)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	D	E	L	E	G	A	T	I	O	N
2	E	R	E	■	O	B	E	R	E	E
3	V	A	■	A	N	U	S	■	I	G
4	E	G	A	R	D	S	■	I	L	L
5	R	■	N	A	O	■	P	O	■	I
6	G	R	A	I	L	L	E	■	S	G
7	O	O	■	R	E	U	S	S	I	E
8	N	U	E	E	■	N	E	T	T	E
9	D	E	S	■	B	D	■	O	U	■
10	E	N	T	R	A	I	L	L	E	S

Solution du numéro : 586

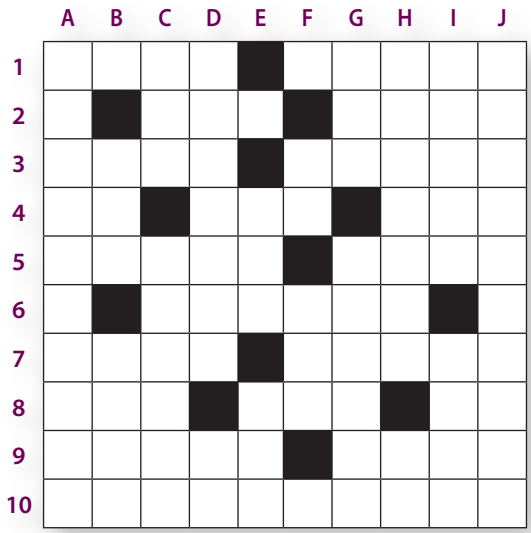

Horizontalement :
1 - Signes de croix - Epatant
2 - Vieux poteau - Se plaint niaisement
3 - Sous vêtement - Petit cheval
4 - Dupé - Instrument à corde - L'espoir des poilus
5 - Préfecture du sud -Principe d'action dans certaines religions
6 - Métamor phose
7 - Produit - Sonar
8 - Objectif - A une existence assurée - Marque la surprise
9 - Allocution - Cercle littéraire
10 - Marinades pour poissons

Verticalement :
A - Point nevralgique
B - Pronom - Se donnas beaucoup de peine
C - Petit jour - Faute d'impression
D - Accidentel - Article retourné
E - Agence spatiale - Sigle de maladie de la vache " folle"
F - Gallium - Bande
G - Port nippon - Grossier
H - Vieux coquin - Bord du Rhône
I - Citoyen de lucanie -Héroïne légendaire Grecque
J - Rognes

(Solution dans le numéro 588)

MAGASIN DE L'UNC

Pour toute commande, merci de vous adresser à Catherine - Tél 02 99 84 86 00

Pochette collector de 20 cartes postales de Camille Godet

Tarif : se renseigner au siège

Médaille UNC UNCAFN sur chevalet

Tarif : 52,00 €

Médaille UNC 73 mm bronze argenté sur chevalet

Tarif : 52,50 €

Médaille Père Brottier et Clémenceau sur chevalet

Tarif : 57,05 €

Insigne « Soldats de France »

Tarif : 3,20 €

Insigne veuve d'ancien combattant

Tarif : 8,80 €

La guerre d'Algérie «une exigence de vérité» sans DVD

Tarif : 9 €

Main de Fatma

Tarif : 8 €

Insigne UNC tricolore grand et petit modèle

Tarif :

Grand modèle : 3,45 €

Petit modèle : 2,75 €

Pendentif Croix du Sud argent avec chaîne

Tarif : 72,30 €
jusqu'à épuisement des stocks

Livre UNC 100 ans d'histoire

Tarif : 16,50 €

DVD du Centenaire de l'UNC

Tarif : 9 €

Médaille UNC tricolore 73 mm sur chevalet

Tarif : 56,10 €

Palme colombarium

Tarif : 15,50 €

Palme 40 cm

Tarif : 40,50 €

Palme 80 cm

Tarif : 80 €

Cravate porte-drapeau avec logo tricolore de l'UNC

Tarif : 15 €

Pince cravate UNC

Tarif : 6,20 €

Plaque funéraire

Tarif : 42 €

MUTUELLE du Monde Combattant

La Mutuelle santé du monde combattant, ouverte à tous !

Sans limite d'âge, Sans questionnaire médical, Sans droit d'entrée

- Article L.212 (Ex article L.115), ONAC
- 100% Sécurité Sociale
- Surcomplementaire
- Cristallisation des cotisations(1)
- Contrats collectifs pour employeurs

01 43 87 43 65
contact@mutuelle-combattant.com
www.mutuelle-combattant.com
5, rue du Havre 75008 PARIS

Des Valeurs à partager

Veuillez me transmettre un devis gratuit (sans engagement de ma part) — UNC 35

Nom :

Prénoms :

Adresse :

C.P. : Ville :

Fixe

Mobile

Email

Régime Général ☐ Régime Local ☐

Situation de famille :

Etes-vous pris en charge par la sécurité sociale :

100 % total ☐ 100 % partiel ☐

Article L.115	oui / non ☐	oui / non ☐
Ressortissant ONAC	oui / non ☐	oui / non ☐
Etes-vous titulaire d'une mutuelle ?	oui / non ☐	oui / non ☐

BIO

A renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ci-dessus.

Conformément à la Loi «Informatique et liberté» (78.17) du 6-7-78, vous avez accès aux informations vous concernant et pouvez en demander rectification ou suppression.
(1) - La cristallisation: La tranche d'âge des cotisations est cristallisée. Celui qui adhère dans une tranche d'âge conserve sa tranche d'âge d'adhésion initiale pendant toute la durée de son contrat, indépendamment des augmentations annuelles éventuelles.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - N°SIREN 784 360 661 - Organisme substituée auprès de MIE